

Sept compétences pour un socle commun



Portrait
Samuel Grzybowski
Pousse-au-dialogue

Actualités
1 100 collégiens de 5^e et de 4^e à Lourdes



Initiatives
Qui a tué Harold ?



Récits d'ailleurs
Des directeurs diocésains en Terre sainte



Culture
Édition / expos / documentaire
Livres / Multimédia



GMF

Votre vocation
est d'enseigner,
la nôtre est de vous assurer.

OFFRE SPÉCIALE
PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

- 10 %*

sur votre assurance
AUTO



POUR LES MOINS DE 30 ANS

100 €
OFFERTS**

sur vos assurances
AUTO et SANTÉ

Pour découvrir les avantages qui vous sont réservés :

- Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
- Connectez-vous sur www.gmf.fr/education-nationale



Assurément Humain

* Offre réservée aux agents des services publics, personnels de l'enseignement, la première année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2012.
** Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la première année à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif avant-âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2012. Conditions et détails des prestations dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr.
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony 75007 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde, GMF Vie, Assistance Protection Juridique et Fidèle Assistance. Adresse postale : 45000 Orléans Cedex 9.
ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Chartres 323 502 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28000 Chartres Cedex 9 - Adresse postale : 45000 Orléans Cedex 9.
Les contrats complémentaires santé sont souscrits par F.A.C.A.C.C.S. auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 19

GESTION

Une circulaire pour financer
les écoles p. 25

EN CAEC

Champagne-Ardenne
Faire poids, rester proche p. 26

FORMATION

Travailler sa posture
éducative p. 28

DOSSIER p. 29

INITIATIVES

Saint-Anatoile : le sel
de l'action / Le bonheur
est dans le prêt ! /
Qui a tué Harold ? pp. 41-45

PORTRAIT

Samuel Grzybowski
Pousse-au-dialogue p. 46



PAROLES DE JEUNES

Le Service civique... et bénéfique
pour tous p. 48

RÉFLEXION

Leurres et puissance du sacré /
L'école et la vie p. 52

RÉCITS D'AILLEURS

Des directeurs diocésains
en Terre sainte : ressourcés
et résolus p. 53

MÉDITATION

À la naissance de l'Église p. 54

INFOS + p. 56

CULTURE

Jamais trop tôt
pour la philo / Expositions /
documentaire pp. 58-59

**LIVRES /
MULTIMÉDIA** pp. 60-63

PRATIQUE p. 65

UN JOUR, UN PROF, UNE ÉCOLE

Éric de Labarre : « C'était
un esprit libre » p. 66

Couverture : D. R., V. Leray, D. Wasmer (collage).
Sommaire : G. du Retail, B. Picault, D. R., INAL/ Joyeux.

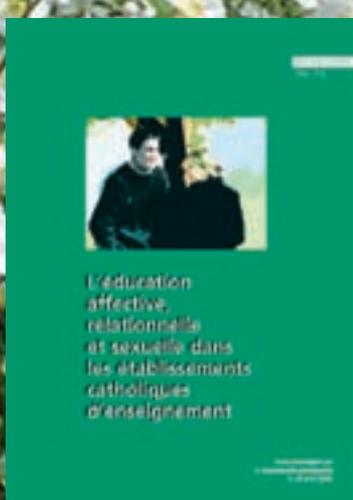
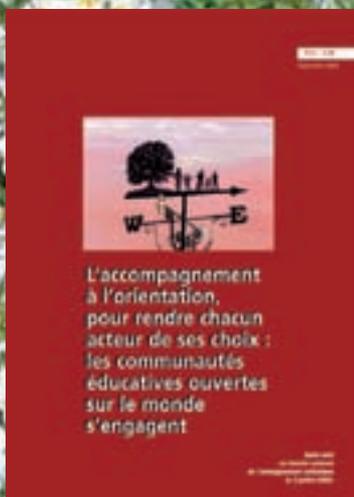


Au centre de ce numéro : un cahier détachable

SEPT COMPÉTENCES POUR UN SOCLE COMMUN

« Nos sociétés se veulent des "sociétés de la connaissance" [mais] elles ont perdu de vue la fonction véritable de la connaissance [...] on réagit, on gère, on s'adapte. [Or], ce dont nous avons besoin, c'est de retrouver le sens des savoirs et de la culture », dit Marcel Gauchet. L'école du socle commun se situe radicalement dans cette perspective. Elle doit permettre aux élèves de penser, d'apprendre à comprendre, d'admettre les autres et le monde pour être acteurs et citoyens. Évitant la logique modélisante et l'obsession de la mesure, les 7 compétences proposées doivent être considérées comme des leviers fondés sur des repères définis collectivement et personnellement, qui rendent les élèves capables de faire ou d'agir et de pouvoir analyser et expliquer leur façon de faire ou d'agir.

Des textes essentiels pour faire vivre le projet éducatif de l'enseignement catholique



Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Souhaite recevoir :

« **Regards sur l'enseignement catholique** » : 10 € l'exemplaire. 7 € l'ex. à partir de 10 ex. / 5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port non compris).

« **Être professeur dans l'enseignement catholique** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **Les instances de participation et de concertation...** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire. 3,50 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire. 2 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement** » : 4 € l'exemplaire.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Jesùs Asurmendi

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer,

Élodie Dufour,

Christiane Durand

Laurence Estival,

José Guillemain,

Danielle Lacroix,

Agathe le Bescond,

Virginie Leray,

Hélène Morlet,

René Nouaillat,

Bertane Poitou,

Nicole Priou,

Aurélié Sobocinski,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction).

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet,

Marianne Sarkissian.

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax : 01 46 34 72 79.

E-mail > eca@enseignement-catholique.fr

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0416 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229

37042 Tours Cedex 1.

© P. Benard



« Voici ce que je veux dire :
Dieu ayant conclu une alliance
en bonne forme, la loi qui est
venue quatre cent trente ans
après ne la rend pas nulle,
ce qui détruirait la promesse.
Car si l'héritage venait de la loi,
il ne viendrait plus de
la promesse ; or, c'est par
la promesse que Dieu
a fait à Abraham le don de
sa grâce » (Galates 3,17-18).

La réalité de la promesse

ÉRIC DE LABARRE

Chacun sait qu'en quittant la période électorale que nous traversons en ce moment, nous allons passer du temps des promesses au temps des réalités. Les esprits forts nous annoncent que ce sera, quels que puissent être les résultats des scrutins, le temps des désillusions.

Certes, et nous l'expérimentons au quotidien dans notre rôle d'éducateur ou de responsable de l'enseignement catholique, il y a bien souvent un écart important entre le projet que nous portons pour nous-même, pour un élève, pour le service de la mission qui nous a été confiée et le résultat auquel nous parvenons. Avons-nous pour autant trahi notre idéal ? Ceux avec et pour qui nous œuvrons peuvent-ils se considérer comme trompés ? Ce pourrait

être le cas si nous prétendions faire seul ce qui exige la participation de tous, à commencer de ceux dont nous avons la responsabilité.

C'est bien ce que nous voulons dire à travers le « Manifeste de l'école catholique pour la réussite de chaque élève » que nous avons adressé aux élus et à ceux qui briguent nos suffrages tant au niveau national qu'en régions. Ce « Manifeste » ne prétend pas enjoindre qui que ce soit de faire ceci ou cela, mais souligne que rien ne sera possible dans le champ éducatif sans la reconnaissance et l'engagement de chacun dans le service qui lui incombe. Il n'y pas, d'un côté, ceux qui savent et dont il faut tout attendre, et de l'autre, de simples exécutants d'un projet providentiel. Ainsi en est-il par exemple du « socle commun » qui, pour être une bonne idée, ne peut produire ses fruits qu'au prix d'un travail de longue haleine qui ne relève pas de la simple mise en œuvre. C'est d'abord en rassemblant qu'il est possible de bâtir.

Nous ne renonçons pas pour autant au projet que le « Manifeste » énonce : faire de l'égalité des chances une priorité de l'école, y parvenir par la personnalisation des apprentissages, favoriser l'autonomie de l'établissement comme lieu d'expérimentation de la confiance et d'exercice de la responsabilité, garantir la liberté de choix de l'école sans laquelle la responsabilité éducative des parents resterait purement théorique.

Ce projet est notre promesse. Nous ne saurions y renoncer, car il n'y pas d'éducation possible sans promesse. Il n'y a pas de vie possible sans promesse.

Éric de Labarre
Secrétaire général de l'enseignement catholique

VERS UN STATUT CLAIR ET PORTEUR DE SOUFFLE

La phase d'écriture du futur Statut de l'enseignement catholique est engagée. À la suite des travaux du comité d'écriture en lien permanent avec le comité de relecture, un avant-projet de la première partie du texte consacrée aux fondements et missions de l'enseignement catholique, ainsi qu'un brouillon de la deuxième partie portant sur les principes d'organisation, ont été présentés à la fin de mars à l'assemblée plénière des évêques de France ainsi qu'au Cnec. Des débats riches et nourris auxquels ils ont donné lieu, Pierre Marsollier (notre photo), délégué général de l'enseignement catholique, retient, sur le fond, la convergence des responsables sur le choix d'une entrée dans le Statut par la société plutôt que par l'Église, à l'image de l'orientation profonde actée par le Concile Vatican II dont le 50^e anniversaire a été célébré à Lourdes. Quant à la forme, les interrogations ont essentiellement porté sur le ton général du texte et sur le difficile équilibre à trouver entre une rédaction à la fois pédagogique, claire, porteuse de souffle et d'enthousiasme, et un contenu juridique précis, régulant concrètement le fonctionnement de l'enseignement catholique. « *L'enjeu est majeur. Il en va de la réception et de l'appropriation du texte par l'ensemble des acteurs et non seulement par quelques initiés* », souligne Pierre Marsollier. L'adoption du nouveau Statut est désormais fixée à mars 2013. Le travail d'écriture vient d'être lancé pour la troisième et dernière partie du texte. Parallèlement, le travail d'animation et de dialogue en territoires se poursuit. **AS**



D.R.

Mouvement du personnel au Sgec et à Formiris

Le Sgec poursuit sa réorganisation interne. Pierre Marsollier a pris ses fonctions de délégué général aux relations politiques depuis le 1^{er} avril dernier. Il conserve la responsabilité du suivi de la révision du Statut de l'enseignement catholique jusqu'à son achèvement et le pilotage du projet *Gabriel* dans sa phase d'installation. Catherine Uhel, actuellement directrice de l'Association pour la formation à distance dans l'enseignement catholique (Afadec), reprendra les fonctions antérieures de Pierre Marsollier à la direction des études et de la prospective à compter du 1^{er} septembre 2012. Elle sera secondée par Giorgia Ceriani Segregondi, actuellement directrice adjointe de l'Afadec. Catherine Uhel conservera la direction de l'Afadec, Giorgia Ceriani Segregondi restant directrice adjointe avec des responsabilités

élargies. À compter du 1^{er} septembre prochain, Louis-Marie Piron reprendra, au sein de l'équipe de direction du Sgec, la responsabilité de référent pour les enseignements catholiques de Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte. Par ailleurs, Marc Thebault a été nommé au poste de secrétaire général de Formiris à compter du 1^{er} septembre 2012. Afin d'assurer la transition, Roger Gaborit restera en poste jusqu'au 30 septembre 2012. Marc Thebault, président de la commission fédérale du plan de formation (CFPF) et président de la commission territoriale du plan de formation (CTPF) de l'association territoriale de Bretagne, est actuellement chef d'établissement en Ille-et-Vilaine. **GDR**

CNEAP : UN SÉMINAIRE « ENCOURAGEANT » AVEC LE MINISTÈRE

L'association plus étroite du Cneap à la réflexion prospective du ministère, tant sur le plan budgétaire qu'administratif et pédagogique, s'est concrétisée les 3 et 4 avril dernier par l'organisation inédite d'un séminaire de travail à Paris avec les responsables du cabinet et des quatre directions principales du ministère de l'Agriculture, ainsi que les représentants de l'Unrep. Deux thèmes majeurs ont été abordés. La simplification administrative de la relation entre le ministère et les établissements d'abord. Elle a fait l'objet d'« *avancées positives et concrétisables dès la rentrée prochaine* » dans le sens d'une plus grande autonomie dans le cadre de la Loi Rocard, indique Philippe Poussin (notre photo), secrétaire général du Cneap. Et d'ajouter : « *Le rôle de pilote du chef d'établissement a pu être réaffirmé, les critères de notation des enseignants par ses soins précisés, et l'évolution de la carte des formations ainsi que des diplômes proposés d'ici à dix ans abordée.* » Concernant la préparation du budget triennal 2013/2015, en revanche, « *tout reste en suspens en raison des élections* ». À défaut de résultats concrets, la démarche de travail engagée avec le ministère reste toutefois, aux yeux de Philippe Poussin, « *le premier jalon décisif d'une nouvelle relation de coresponsabilité sur le long terme dans le cadre du contrat* ».



© Cneap

4 nouvelles organisations pour les chefs d'établissement

Après l'ensemble des assemblées générales qui se sont déroulées ces dernières semaines, les quatre anciens syndicats de chefs d'établissement se sont transformés en organisations professionnelles de chefs d'établissement prenant la forme associative. Lors de son assemblée générale du 3 avril 2012, l'Unetp a voté son traité de fusion-absorption.

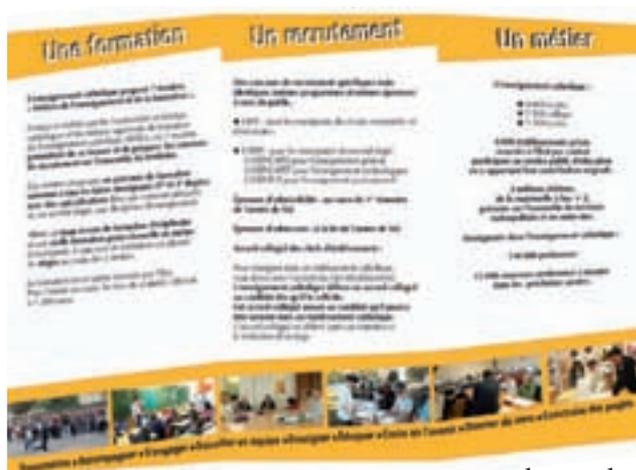
PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ENSEIGNANT

Comme l'enseignement public, l'enseignement catholique rencontre des difficultés pour recruter ses enseignants. Les raisons sont multiples : mutation de la profession, malaise vis à vis de l'autorité, manque de reconnaissance, rémunération trop faible, formation universitaire coûteuse... Devant ce phénomène, l'enseignement catholique mobilise ses lycées car c'est avant tout au travers du témoignage des enseignants en classe, en tête à tête avec des élèves et à l'occasion de « journée des métiers » que peut germer la vocation d'enseignant. Mais il est nécessaire de compléter ces actions par des stratégies d'information, notamment au travers d'une présence dans les salons d'orientation, de conférences et de sites internet. C'est ainsi que le Sgec, de nombreuses directions diocésaines, les Isfec et les universités catholiques ont ouvert des sites dédiés et s'inscrivent dans les réseaux sociaux. Pour compléter le dispositif, un premier *e-mailing* d'incitation à se rendre sur le site *Devenir Enseignant*¹ a été envoyé le 9 mars 2012 à 132 000 étudiants de deuxième et troisième année d'université, grâce à *l'Étudiant* ; 72 000 *flyers* ont été remis, en mars dernier, avec un commentaire aux étudiants de licence de 241 UFR, et 1 500 affiches apposées dans les universités. En général, le *flyer* a été bien accueilli, même si une partie des étudiants ont exprimé une réticence liée à des *a priori* religieux. L'enseignement catholique reste encore très souvent assimilé à la nécessité d'être croyant et d'assurer la transmission des « principes de la foi » aux élèves. Certains ont tenu à faire valoir que le principe de laïcité devait s'imposer. Les équipes ont dû répondre à de nombreuses questions pour véhiculer une image plus juste d'un enseignement catholique mal connu. Les étudiants ont été surpris par cette démarche de recrutement alors que l'on parle de retraits de postes. Pour beaucoup, cette campagne a été l'occasion de découvrir une « carrière » qu'ils n'avaient pas envisagée. En accord avec les Scouts et Guides de France, une série d'actions d'information sera menée à partir du ce mois de mai en direction des chefs et cheftaines. **GDR**

1. www.devenirenseignant.org.

Afisfec : la créativité et les normes

En posant la question du rapport entre l'homogénéisation et la création, les membres de l'association des formateurs de l'enseignement catholique (Afisfec), réunis en session annuelle à l'Isfec La Salle-Mounier, à Paris, ont voulu signifier que les règles et les normes ne devaient pas paralyser l'invention, l'innovation et la créativité. Ces notions se retrouvent à la fois dans les actions qu'ils mènent auprès des futurs enseignants mais aussi dans le fonctionnement des instituts et de ce qui définit leur métier de formateur. La



créativité ne peut naître qu'en marge de la norme, c'est-à-dire de ce qui exprime un niveau de performance et de ce qui définit et guide l'action. En filigrane de cette approche, on pouvait lire la question de la nécessaire créativité des instituts pour mieux répondre aux défis de la formation et concrétiser

leur volonté de renforcer, voire d'initier chez les futurs enseignants cette exigence éducative. Et les formateurs de préciser que cette dernière ne pouvait s'effectuer sans une rigueur normative de leurs interventions et une reconnaissance non moins concrète de leur statut. Au moment où la formation des enseignants connaît de nombreuses incertitudes, les adhérents de l'Afisfec ont exprimé le souhait d'une reconnaissance de leur profession, qui prenne en compte leurs efforts d'adhésion à la maitrise, et leur attente d'être considérés comme une force de recherche et d'exploration. **GDR**

➤ Pour en savoir plus : www.afisfec.fr

CONCOURS DU 1^{ER} DEGRÉ : RÉVISIONS ESTIVALES

L'Afadec¹ ouvre désormais ses contenus aux étudiants se préparant aux concours du premier degré. À compter du 10 juin et jusqu'en septembre, les futurs candidats inscrits dans les masters « Métiers de l'enseignement et de la formation » des universités catholiques et des Isfec, se verront proposer une plateforme de révisions multimédia et interactive dans les quatre matières représentées aux épreuves (français, mathématiques, histoire-géographie-instruction civique et morale, sciences expérimentales et technologie). « *Conçue sur un mode progressif, la formule alternera entre la proposition de phases d'entraînement intégrant des fiches de cours, des conseils de méthode, des exercices corrigés, des bibliographies, et l'organisation de deux sessions de concours blancs en temps limité préparant aux épreuves écrites de l'admissibilité – la première fin juillet, la seconde fin août – à l'issue desquelles seront adressées des corrections personnalisées* », précise Giorgia Ceriani Sebregondi (notre photo), directrice adjointe de l'Afadec. La plateforme de révisions des étudiants se préparant aux concours du 2^d degré, initiée l'an dernier, adoptera un format équivalent et sera relancée aux mêmes dates. **AS**



D.R.

1. Association de formation à distance de l'enseignement catholique. www.e-educmaster.com

TICE : INNOVATIONS ET RÉVOLUTION EN RÉSEAU

Sujet du 2^e Printemps du numérique de l'enseignement catholique : l'impact des nouvelles technologies sur les apprentissages. La réflexion a été menée à partir de multiples expérimentations concrètes et d'éclairages variés sur les enjeux éducatifs induits par la transformation du rapport aux savoirs.

Et si apprendre avait changé ? » Pour son 2^e Printemps du numérique, qui s'est tenu les 27 et 28 mars à Biarritz, le département éducation du Sgec a engagé une passionnante réflexion autour de l'impact des nouvelles technologies sur les apprentissages. « Une entrée qui permet de sortir de la fascination pour l'outil afin d'approfondir le questionnement sur le sens », a introduit Françoise Maine, pilote de cette manifestation bisannuelle qui a réuni plus de 400 participants. Cette affluence témoigne de la construction « d'un réseau de coordinateurs Tice bien vivant » et, au-delà, de la volonté partagée d'apprivoiser et d'exploiter les transformations sociétales engendrées par les nouvelles technologies.



Françoise Maine (à gauche) et Sandra Enlart.

Sandra Enlart, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Genève a, en effet, brillamment exposé le défi lancé aux enseignants, appelés à devenir « architectes cognitifs ». Dans un « monde d'infobésité », il s'agit pour eux d'aider les jeunes à sortir d'une consommation passive pour acquérir les comportements cognitifs indispensables à la construction de savoirs désormais fragmentaires, incertains et accessibles en libre-service. Face à « l'illusion de contexte total », le philosophe Daniel Andler a invité à faire « retrouver aux jeunes le vrai sens de l'ici et de l'ailleurs pour les aider à habiter leur monde », notamment en mettant à profit « la pénétration de l'extrascolaire dans l'univers des apprentissages ». Enfin, Serge Tisseron a développé son point de vue de psychiatre et psychanalyste sur les réseaux sociaux, outil d'exploration de l'identité multiple, de fausse rassurance quantitative contre la solitude, fort néfaste avant 12 ans, mais aussi royaume du collaboratif dont gagnerait à s'inspirer le système éducatif.



Une image d'Échec de Magdeleine d'Auzac de Lamartinie, prix de la réalisation.

À ces conférences, ont fait écho pas moins de huit laboratoires d'idées proposant des échanges d'expériences sur des modalités d'apprentissage par et avec le numérique : rallyes ou congrès internet, potentialités pédagogiques et interactives des TBI, tablettes, *Serious Games*¹, baladodiffusion, technologies révolutionnant l'accessibilité, atouts et points de vigilance concernant la formation à distance, témoignages croisés sur l'élaboration d'ENT au sein d'établissements ou à l'échelon diocésain... Une diversité qui se retrouve dans le palmarès des six trophées de l'innovation 2012 où l'ENT de la Malassise à Longuenesse (Pas-de-Calais), le site collaboratif conçu par Fabien Crégut², enseignant de SVT, la politique d'animation de Jérôme Gaillard³, coordinateur Tice de la DDEC du Mans, le recours à l'*e-learning* au LP bayonnais Le Guichot et les « Élucubrations pédagogiques » de Jean-Roch Masson⁴, qui fait twitter ses CP, ont été distingués. Une mine de ressources bientôt consultables en ligne⁵ pour poursuivre la mutualisation en réseau. VL

1. <http://serious.gameclassification.com/FR/>
2. www.monanneeaucollege.com
3. www.takatrouver.net et www.takabosser.net
4. <http://jejoueenclasse.free.fr/elucubrations>
5. www.ecolenumeriquepourtous.fr, site rénové pour l'occasion.

INFILMEMENT PETIT VOIT GRAND

Organisée le 10 mars dernier, au Mans, par le Sgec et la direction diocésaine de la Sarthe, la première édition d'*Infillement petit*, festival national du film de poche, a mis en avant la créativité des collégiens et des lycéens. Les cinéastes en herbe devaient construire un scénario exprimant leur vision du monde depuis l'intérieur d'un objet. Trousse, canette de Coca, maison hantée... chacun a donné libre cours à son imagination. Au total, 57 élèves (de la 3^e à la terminale) venus de toute la France ont présenté 27 courts-métrages de trois minutes maximum, réalisés avec un téléphone portable, un iPad, un iPod... « Nous avons été surpris par la qualité de ces films. Les participants ont montré des modes d'expression personnelle, ils ont dit des choses sur eux-mêmes, sur les établissements avec beaucoup de poésie, d'originalité et d'humour »,

remarque Françoise Maine, coordinatrice du département Éducation au Sgec. Côté récompenses, le jury n'a pas souhaité créer de hiérarchie entre les productions. Il les a distinguées à travers 11 prix différents (du scénario, du graphisme...). S'ils n'ont eu aucune difficulté avec la prise de vues et le montage, les jeunes n'ont, en revanche, pas hésité à solliciter les adultes

pour les aider à bâtir leurs scénarios. Cette collaboration incite d'ailleurs l'enseignement catholique à réfléchir sur la manière de poursuivre cette expérience autant ludique que pédagogique. « Nous allons inciter les jeunes à s'exprimer autrement que dans le cadre des cours », poursuit la responsable qui pense déjà à l'édition 2013 du festival.

Des ateliers destinés à accompagner les participants dans l'utilisation de la culture numérique étaient également au programme de cette journée placée sous le signe de l'éducation aux médias. LE

➤ Pour voir les films : www.infillementpetit.fr

L'Europe, un horizon commun

Pour une première, la journée annuelle des relations internationales de l'enseignement catholique a fait salle comble, le 4 avril dernier, avec 160 participants. Visant à constituer un réseau de personnes-ressources et de mutualisation de pratiques, ce rendez-vous, orchestré par le département international du Secrétariat général,

confié à Louis-Marie Piron, entend dépasser la juxtaposition d'initiatives autonomes pour les inscrire dans une dynamique globale. Louis-Marie Piron a donc rappelé l'importance d'articuler toute action européenne



Louis-Marie Piron et Sylvie Thomas de l'agence 2E2F.

au projet d'établissement – en y associant un maximum d'acteurs de la communauté éducative – mais aussi à la dynamique diocésaine et nationale.

Un souci de cohérence et de lisibilité qui rejoint l'évolution des programmes européens, appelés à être unifiés, en 2014, en un seul *Erasmus* pour tous. Les différents publics – étudiants, scolaires, stagiaires de la formation professionnelle et autres jeunes – s'y verront proposer trois types d'actions : mobilité, coopération – placées sous le signe de l'innovation – et projets de soutien aux politiques publiques.

Les mobilités individuelles disparaîtront au profit d'échanges collectifs interétablissements. D'où l'importance d'entrer dans les logiques de projets multipartenariaux ouvertes par l'actuel programme *Comenius*, sous le signe duquel la journée était placée. Une douzaine de témoignages ont fait écho aux conseils dispensés par des représentants de l'agence 2E2F¹ qui gère les porteurs français de projets européens : rétroplanning, procédures, astuces pour enrichir les projets de visites d'étude ou via l'accueil d'assistants *Comenius*, retombées territoriales inattendues d'initiatives d'établissements... les participants ont trouvé des réponses concrètes à leurs interrogations, détaillées au cours de trois ateliers thématiques consacrés au primaire et aux établissements secondaires déjà engagés dans des projets ou en phase de montage. VL

1. Europe Éducation Formation France.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PRIX

Parmi les 298 dossiers retenus par la Commission permanente pour cette année scolaire, 26 ont été sélectionnés par les Caec afin de permettre à la commission en charge de l'accompagnement éducatif de désigner les meilleurs à partir de quatre critères : intérêt pédagogique, pluridisciplinarité, originalité et impact sur l'environnement local. Cette commission a accordé un premier prix au collège Sainte-Marie - Saint-

Michel d'Ornans (Doubs) pour son projet « Vivre son entreprise » qui recouvre une « mini-entreprise » de production de meubles gigognes en carton. Celle-ci permet à chaque élève en fin de 4^e et en 3^e de développer sa créativité, son sens des responsabilités et son esprit d'initiative en lien avec les piliers du socle commun.

Trois trophées ont également été attribués. L'un, dans la catégorie « Pratiques artistiques et culturelles », au collège de l'Immaculée-Conception au Russey (Doubs) pour son opération « Dis... Tu l'as vu mon cirque ? », qui a amené chaque élève à trouver sa place dans la réalisation d'un spectacle. Un autre, dans la catégorie « Aide aux devoirs et aux leçons », au collège Saint-Joseph de Châteaubourg (Ille-et-Vilaine) pour ses ateliers « Acc'educ », animés par les élèves de la 6^e à la 4^e. Et un dernier, dans la catégorie « Pratiques sportives », à l'Externat des Enfants-Nantais, à Nantes, pour « Voiles et cordages » qui sensibilise les élèves à différentes notions liées au milieu marin.

Ces prix seront remis par Éric de Labarre lors de la prochaine assemblée des directeurs diocésains qui aura lieu les 25 et 26 juin 2012. GDR

Ça bouge du côté des sciences

L'enseignement primaire fait preuve d'une belle vitalité », ont constaté les membres du groupe sciences du département Éducation du Sgec, qui se sont retrouvés le 3 avril à Paris. Ainsi, à Nancy, le 5^e congrès des jeunes chercheurs s'est déroulé du 22 au 24 mars 2012 avec la participation de 17 classes de 13 écoles primaires. « Ces journées, intitulées "Chamboule tes sens", ont permis aux élèves de présenter des défis scientifiques mais aussi de rencontrer des chercheurs professionnels qui ont parlé de leur métier », a précisé Vincent Idatte, de la direction diocésaine de Nancy. À l'Ouest, se tiennent 23 congrès des jeunes chercheurs, dans cinq départements : l'Ille-et-Vilaine (8 congrès avec 1 400 élèves), la Vendée (3 congrès avec 450 élèves), la Sarthe (1 congrès de 174 élèves), le Maine-et-Loire (7 congrès de 1 358 élèves) et le Morbihan (4 congrès de 471 élèves). « En avril et en mai, la Loire-Atlantique a organisé de son côté sept rencontres scientifiques pour 425 élèves de cycle 3 autour du thème des ponts en papier », note Josiane Hamy, coordonnatrice du groupe sciences.

Autre exemple, à Caen, ce sont 30 professeurs des écoles qui ont suivi pendant quatre jours, une session intitulée « La science au service de l'homme » avec des contenus transversaux qui portaient, par exemple, sur la citoyenneté... Enfin, à Lyon, cinq petites écoles utilisent 18 heures de concertation pour se former en sciences tout en travaillant des sujets transversaux, telle l'évaluation. SH



De g. à d. : Vincent Idatte, Josiane Hamy et Jean-Philippe Bellay de l'Isfec de Rennes.

Exploration : donner à voir ce qui se vit

Troisième et dernière rencontre de l'année pour le groupe-ressource des explorateurs de l'enseignement catholique, qui s'est réuni à Paris le 7 mars dernier. Son objectif : « être un think-tank pour inspirer l'animation institutionnelle », précise Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. Avec Yves Mariani et Christiane Durand, du Sgec, la vingtaine de chargés de mission et de chefs d'établissement présents ont pris acte



Yves Mariani et Christiane Durand.

du fait que le pilotage par le haut ne marchait plus. « Il faut passer du modèle descendant au modèle de la contamination », a exposé Yves Mariani. Cela implique d'observer ce qui se vit sur le terrain. Pour Yves Mariani, nous devons privilégier le repérage de « foyers de vie », c'est-à-dire de microprojets, plutôt que l'accompagnement de projets. « On va à la pêche avec de trop grosses mailles, a-t-il précisé. Nous devons réfléchir de manière plus fine. » C'est à partir d'exemples d'initiatives choisies par les participants que le groupe a identifié leviers, effets (attendus et non attendus) et repères pour agir. Parmi les leviers : « Voir les autres essayer peut créer un effet d'émulation. » Les explorateurs voudraient donc « offrir une vue d'ensemble qui ne soit pas de l'ordre de la classification ». Reste à identifier différentes stratégies pour rendre visible « ce qui germe » sur le terrain et pour susciter un possible essaimage. Un travail initié, qui se poursuivra à la rentrée. SH

SOCLE, SOUFFLE ET SENS

L'école du socle commun semble à bout de souffle », a dit Nadine Lugué, présidente de l'ANCM¹ lors de la session de l'ECM et de l'ANCM des 15 et 16 mars. Et d'ajouter qu'il « est nécessaire de lui donner du sens ». Soulignant les difficultés de mise en place du socle commun, Marie-Anne Leduby, directrice de l'ECM, en a rappelé l'enjeu essentiel : « Permettre à un jeune de devenir autonome pour se mouvoir dans la société et en être un acteur. [...] Il faut accompagner l'élève pour mettre des mots sur ce qu'il doit faire et savoir faire, et le rendre capable à son tour de nommer les compétences acquises et à acquérir. » Ces propos rejoignent ceux d'Alain Bollon sur l'évaluation des systèmes éducatifs. Cet expert auprès de l'Unesco a lancé : « Je n'apprends que ce qui a du sens pour moi, que si j'ai une représentation de la réussite, que si j'ai une image positive

de moi en situation d'apprentissage [...] On n'a pas besoin de réforme mais de re-questionner ce qui fonde l'école. » Voilà « qui a des conséquences évidentes sur une évaluation qui questionne les valeurs d'égalité, de solidarité, de laïcité et s'effectue à partir de critères de cohérence (démarche pédagogique et valeurs), de pertinence (contexte historique et finalités) et d'efficience (résultats et moyens utilisés) [...] ; une évaluation qui explique mais ne se mesure pas. [...] Pour cela il faut avancer sur le projet d'établissement et bâtir un glossaire partagé [...] ». En écho, les interventions des chefs d'établissement ont évoqué un socle qui s'établit d'abord sur des relations de confiance et de participation active des enseignants et des élèves.

GDR

1. Association nationale des chargés de mission de l'enseignement catholique.

BRAINSTORMING EN CPGE

Comment adapter les classes prépas à un monde en pleine mutation ? La question était au cœur des débats le 14 mars dernier, lors de la journée CPGE organisée à Paris par Renasup. Alors que le ministère de l'Éducation nationale met la dernière main aux nouveaux programmes qui prendront en compte les changements déjà à l'œuvre au niveau du bac, l'enseignement catholique lance des groupes de travail pour réfléchir aux innovations à introduire afin de revaloriser l'image des prépas. « Il faut définitivement sortir des clichés. Les CPGE ne sont pas synonymes de pression et de compétition. Ce sont des voies d'excellence qui permettent d'apprendre à travailler et à bâtir une cohérence », a

souligné, Fernand Girard, le président de Renasup.

Parmi les pistes de réflexion : l'idée de renforcer l'accompagnement personnalisé des étudiants ainsi que les enseignements centrés sur le développement personnel. Pour le président de Renasup, il s'agit aussi de prendre en considération les comportements de la nouvelle génération, appelée « génération Y ». Ses caractéristiques ont été rappelées par la journaliste Anne Tézenas du Montcel : défiance par rapport aux experts et aux institutions,

goût pour le partage, le collectif, et rejet de l'autorité. Sans oublier la quête de sens et l'intérêt pour le travail par projets. Autre temps fort de ce rassemblement : la nécessité pour les CPGE de surfer sur l'engouement des futurs bacheliers pour les réseaux sociaux. La présentation de ces outils par Cyril Bladier, professeur à HEC et auteur d'un ouvrage sur le



Au lycée post-bac Saliège, à Balma, près de Toulouse.

sujet¹, a donné à l'auditoire quelques idées sur les possibilités offertes, tout en le mettant en garde sur la notion de réputation véhiculée via Facebook notamment.

« Les enjeux du changement d'image des CPGE sont de taille, insiste Fernand Girard, car celles-ci n'ont plus le monopole de l'accès aux grandes écoles. 45 % des étudiants qui les intègrent passent désormais par des concours d'admission parallèles... » LE

1. La Boîte à outils des réseaux sociaux, Dunod, 2012.

Filières techno : mobilisation générale

Pour une filière technologique reconnue à sa juste valeur. » Tel est l'intitulé d'une déclaration collégiale faite lors du séminaire sur les voies technologiques, organisé le 3 avril dernier par l'Union nationale de l'enseignement technique privé (Unetp). Ratifié par le Sgec, l'association des directeurs d'études de l'enseignement technique privé, l'Apel, le CTPN et Formiris, ce texte affirme l'importance de formations qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi comme aux profils de jeunes réceptifs à la pédagogie inductive. Les signataires se sont engagés à les valoriser, notamment lors des enseignements d'exploration, de l'accompagnement personnalisé de seconde et du parcours de découverte des métiers et des formations au collège. La mise en situation concrète des élèves à travers la réalisation de projets comptant pour le bac est aussi envisagée.

« L'enchaînement des réformes, l'attractivité accrue des nouveaux bacs pro et le rapprochement entre voies générale et technologique impliquent un effort de formation et d'accompagnement ainsi qu'une autonomie accrue des établissements pour favoriser l'innovation, notamment en matière de liens avec les entreprises », a fait valoir Christine Van Lerenberghe, présidente de l'Unetp, qui

espère que cette stratégie lèvera l'inquiétude qui a marqué la transformation des STI en STI2D cette année, alors qu'à la prochaine rentrée, les sections STMG et ST2S se réforment à leur tour.

Par ailleurs, la perte d'effectifs, en partie liée à la disparition

des BEP, semble se ralentir : malgré une diminution de 6,5 % des élèves en STI l'an dernier, le ministère enregistre, en effet, une hausse des entrées de 2,9 %. L'appropriation des nouveaux programmes, plus généraux et conceptuels, afin de mieux préparer à la poursuite d'études en IUT, ainsi que l'exigence de transversalité imposée par la formule de tronc commun en 1^{re} avec spécialisation en terminale seront mieux préparées par le CNFETP, le CTPN¹ et Formiris. Enfin, la modernisation des plateaux techniques et la diversification des débouchés vers le supérieur devraient contribuer à faciliter la transition : partenariats avec les universités, prépas intégrées en section technologique ou parcours sécurisé ouvert permettant l'intégration d'une école d'ingénieurs via le contrôle continu et avec des garanties d'équivalences en cas d'échec... autant d'innovations éligibles à un financement de la Caisse des dépôts dans le cadre d'un appel à projets ouvert jusqu'en 2014. **VL**

1. Respectivement : Centre national de formation de l'enseignement technique privé, Comité technique pédagogique national.

ASSOMPTION : LES DÉLÉGUÉS-ÉLÈVES ONT DES IDÉES

Du 2 au 4 avril dernier, quelque 1 100 collégiens de 5^e et de 4^e des 12 établissements français sous tutelle des religieuses de l'Assomption se sont retrouvés à Lourdes, sur une idée originale des délégués des collèges de l'Assomption France. Cette



instance représentative d'une trentaine d'élèves, formalisée voilà quatre ans, vise à faire mieux connaître les spécificités de chaque établissement tout en renforçant la cohésion autour d'un projet éducatif commun. Après un montage photographique sur les lettres du mot solidarité, puis la réalisation d'une vidéo mettant en scène un karaoké chanté simultanément aux quatre coins de la France, ces trois jours de rencontres et d'échanges autour des valeurs de la congrégation, ont été un franc succès. **VL**

Fesic : le compte n'est pas bon

Près de deux ans après la contractualisation entre l'État et la Fesic, qui regroupe 28 grandes écoles privées associatives d'ingénieurs et de management, le président de ce réseau, Jean-Philippe Ammeux, a expliqué, le

15 mars 2012, qu'en dépit des engagements pris en juillet 2010 par les pouvoirs publics, les résultats n'étaient pas au rendez-vous. « L'État s'était engagé à augmenter le financement par étudiant d'un montant identique à celui perçu par les établissements publics. Or, au cours des trois dernières années, la subvention par étudiant a augmenté de 1 710 euros dans les universités contre 220 euros dans les écoles de la Fesic. » Dénonçant cette « inégalité de traitement pour des établissements au service de l'intérêt général », Jean-Philippe Ammeux a rappelé que la participation de la Fesic à la formation de 30 000 étudiants et apprentis faisait économiser chaque



De g. à d. : Christine Van Lerenberghe, Éric de Labarre et Thierry Baucher, membre du bureau national de l'Apel.

année 500 millions d'euros au budget de la Nation.

Être mieux reconnu et soutenu est d'ailleurs une des sept propositions pour l'enseignement supérieur présentées par les 28 écoles dans le cadre de leur livre blanc qui sera soumis aux candidats aux prochaines élections. Dans ce document, la Fesic demande notamment aux futurs élus de favoriser le développement de pédagogies innovantes et individualisées, de renforcer les actions en termes d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes, d'encourager le développement de la recherche, l'ouverture internationale, l'innovation, et de poursuivre l'ouverture sociale en cours dans les grandes écoles qui ne bénéficient pas de moyens suffisants pour leur permettre de rattraper les universités. « L'augmentation des moyens accordés à l'enseignement supérieur n'est pas une dépense mais un investissement », a insisté Jean-Philippe Ammeux. **LE**



Spelc : le système éducatif doit changer

Le modèle français ne fait réussir que 27 % d'une classe d'âge ! » a déclaré Alain Bollon, expert depuis dix ans auprès de l'Unesco pour l'évaluation des systèmes éducatifs. « Les écoles basées sur les contenus, le contrôle, le redoublement créent chez la majorité des élèves des troubles pédagogiques majeurs », a poursuivi l'universitaire. De plus, nos 80 % de réussite au bac se traduisent par un échec massif en 1^{re} année à l'université car « je peux obtenir un diplôme sans avoir rien compris », a expliqué Alain Bollon qui distingue « comprendre » (« c'est donner du sens ») et « réussir » (« c'est satisfaire à la norme »).

Cette vigoureuse interpellation a été lancée lors du 74^e congrès de la Fédération des Spelc¹, sur le thème : « Quelles évolutions, quels métiers, quel syndicalisme, pour quelle société ? », au cours duquel Luc Viehé et Christian Bonicel ont été renouvelés pour trois ans, respectivement aux postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint.

Intervenant majeur de ces quatre jours qui se sont tenus à Sainte-Foy-lès-Lyon, du 18 au 21 avril 2012, Alain Bollon a expliqué aux 250 congressistes qu'il était urgent d'évaluer



Alain Bollon (à gauche) et Luc Viehé.

l'impact de notre enseignement, selon le principe des enquêtes Pisa « qui mesurent les compétences acquises pendant la scolarité mais utilisées hors scolarité ». Pisa a conduit plusieurs pays à engager des réformes de fond, mais la France, elle, n'a rien changé, même si elle ne cesse de reculer dans le classement. Et l'expert de préconiser, par exemple, que les deux milliards investis dans le redoublement servent à former les enseignants à la différenciation. Ou encore que les élèves quittent l'école dotés d'un portefeuille de compétences et d'un portfolio de capacités. « Faites autrement ! »

a lancé Alain Bollon, en incitant les enseignants à passer de la posture de « distributeurs de savoirs » à celle de « facilitateurs d'apprentissages ». Il a non seulement invité les syndicalistes à continuer à défendre leur corporation mais aussi à être « une force de propositions et d'innovations » pour montrer qu'un changement est possible. SH

1. Syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique. Sur internet : www.spelc-fed.fr

Fep-CFDT : mobilisés pour le socle commun

Le 4 avril 2012, la Fep-CFDT a fait réfléchir ses adhérents sur le thème : « Collège, École du socle commun ? ». En choisissant une thématique « plus pédagogique que syndicale », la Fep-CFDT n'avait pas pour ambition de « construire une pensée originale mais d'essayer de se positionner » sur ce sujet délicat qu'est le socle commun, a expliqué Bruno Lamour, secrétaire général de la Fep, en ouverture du colloque qui s'est tenu à Paris devant 80 professeurs. Premier éclairage, celui des enseignants eux-mêmes qui n'ont pas voulu occulter les difficultés rencontrées (« Chez nous la concertation pour la validation des compétences est quasi inexistante »), tout en mettant l'accent sur ce qui marche (« Nous avons monté une classe pilote de 4^e avec des profs volontaires en regardant quelles compétences étaient travaillées... »).

Pour l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, qui est intervenu lors d'une table ronde, si le socle peine à se mettre en place, c'est parce « qu'il n'y pas eu de pilotage ». Son histoire commence pourtant il y a 50 ans avec l'ordonnance de 1959 qui prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. On rate alors une première occasion de définir « un plancher minimal pour tous ». En 1974, Valérie Giscard d'Estaing veut « donner à chaque Français et Française un savoir minimal » et propose, en vain, de lancer une réflexion sur la nature de ce savoir. La loi d'orientation de 2005 reprend pourtant sa proposition



De g. à d. : Jacques Perbet, Sylvain Bourgoïn, membres de la commission fédérale du secteur 2^e degré, et Xavier Nau.

mais sans campagne d'explication. Aujourd'hui encore « on fait dans le flou technocratique », note Claude Lelièvre. Or « il ne s'agit pas d'une réformette mais de la refondation d'une école obligatoire qui s'est délitée progressivement ».

Un avis partagé par Xavier Nau, du Conseil économique, social et environnemental (CESE) : « Le socle voudrait être la solution des inégalités devant la réussite » car « depuis le milieu des années 90 le système scolaire patine ». Rappelant ses vertus (« passer d'une obligation de moyens à une obligation de réussite »,

« concevoir que c'est bien le socle de l'école obligatoire... »), celui-ci a dénoncé les injonctions paradoxales adressées aux enseignants avec le maintien du brevet. Selon lui, il existe deux solutions pour mettre en œuvre une réforme : « Ou l'on attend pour l'appliquer que tout le monde soit formé et on la tue ; ou on l'applique là où on peut, avec un pilotage politique fort, et, progressivement, on généralise. » Mais « aujourd'hui on dit qu'on le fait et on le fait mal sans que le ministre soit lui-même convaincu de son intérêt ». Une analyse sans complaisance des errements ministériels qui, loin de décourager les enseignants présents, leur a donné envie d'échanger sur leurs pratiques dans les carrefours thématiques qui ont suivi. La journée s'est ainsi conclue sur la promesse de la Fep-CFDT d'agir « pour que les enseignants obtiennent les moyens de faire du socle commun un instrument de lutte contre les inégalités sociales ». SH

Relire les textes de Vatican II pour mieux en vivre

À l'occasion des 50 ans de l'ouverture du Concile Vatican II, plus de 2 600 laïcs, religieux, religieuses, diacres et prêtres se sont retrouvés avec l'ensemble des évêques de France à Lourdes les samedi 24 et dimanche 25 mars 2012 pour un rassemblement de délégations diocésaines. Ce temps d'anniversaire a mis particulièrement en lumière que le ressourcement dans la Personne du Christ invite à vivre une Église au service de l'Homme.



Photos : Gdfr
avant tout, regarder le monde avec un regard nouveau, non pas pour condamner, mais pour prendre conscience que l'Esprit de Dieu, qui est en œuvre depuis la Création, continue à agir dans ce monde et à produire des fruits pour le bien de l'Homme... L'Homme est dans le monde parce que Dieu l'a voulu, et Dieu a voulu l'Homme pour qu'il soit son partenaire. Et ce partenariat entre Dieu et l'Homme repose essentiellement sur la capacité que chaque homme a en

Dès l'ouverture du temps d'anniversaire de Vatican II, le ton était donné par le cardinal Roger Etchegaray : « Qu'ai-je entendu lorsque Jean XXIII a annoncé le Concile ? "Je veux ouvrir la fenêtre de l'Église, afin que nous puissions voir ce qui se passe dehors, et que le monde puisse voir ce qui se passe chez nous." Et le Pape se rendit complice des journalistes grâce auxquels tout le peuple de Dieu s'est senti concerné. Ainsi le Concile a été presque acculé à faire au grand jour son aggiornamento. [...] De son côté, Paul VI déclara que le Concile avait mis "tout à la fois en évidence et à l'épreuve la vitalité de l'Église... Une Église capable de témoigner de l'absolu de Dieu au sein des solidarités humaines"... Quant à Jean-Paul II, il n'hésita pas à présenter le Concile comme une "boussole fiable", par temps de brume ou de tempête. »

Pour sa part, le pape Benoît XVI indiquait dans son message aux catholiques réunis à Lourdes que « le Concile Vatican II a été et demeure un authentique signe de Dieu pour notre temps ». Et de préciser : « Il nous est ainsi donné de pouvoir mieux connaître les textes que les Pères Conciliaires nous ont laissés en héritage et qui n'ont rien perdu de leur valeur; afin de les assimiler et d'en faire produire des fruits pour aujourd'hui ». Avant d'ajouter : « Mettez-vous en route sans crainte pour conduire les hommes et les femmes de votre pays vers l'amitié avec le Christ ! »

Outre des rappels historiques filmés sur les décisions essentielles du Concile et sur les contextes de son élaboration, des témoignages vidéographiques de chrétiens engagés dans la vie de l'Église d'aujourd'hui sont venus introduire les trois méditations sur les apports de Vatican II et sur le regard que devront travailler les

communautés chrétiennes.

Ainsi, M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême, a rappelé que la figure et le mystère du Christ étaient au centre des réflexions du Concile, et que « nous ne serions pas fidèles à Vatican II si nous ne nous laissons pas renouveler en allant résolument à la source de la Révélation... le mystère de l'Homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné ». M^{gr} Éric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris, a, quant à lui, souligné que l'originalité du Concile avait été de parler de l'Église comme d'un sacrement, comme « le signe visible et efficace d'une réalité invisible... Le Concile nous invite à comprendre qu'être chrétien, ce n'est pas faire le minimum pour être assuré de son salut personnel, c'est se reconnaître choisi par Dieu pour porter une mission de l'Église dans le monde ». Enfin, le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la Conférence des évêques de France, a rappelé que le Concile « a voulu,



lui, de choisir et de vivre dans la liberté... L'être humain n'a pas été créé solitaire mais solidaire... La vie éternelle est déjà commencée ». Après avoir mis en valeur trois aspects de Vatican II : le changement des relations

entre les Églises, la revalorisation de la Parole de Dieu et l'exigence de la prise en considération de la diversité du monde dans le respect de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France, a encouragé les catholiques à « rendre l'esprit de Vatican II plus vivant et vivifiant encore ».

Nul doute que parmi les textes à relire, les communautés éducatives de l'enseignement catholique reprendront particulièrement la déclaration d'octobre 1965, *Gravissimum Educationis*. **GDR**

➤ Pour Retrouver des extraits du film *Histoire du Concile - des images et des témoins*, s'adresser au Jour du Seigneur : www.lejourduseigneur.com (rubrique « Nous contacter »).

Le message fraternel des moines

Les moines de Tibhirine et leur message de fraternité suscitent toujours émotion et intérêt, comme l'a montré le succès du film *Des hommes et des dieux*. Pour continuer à faire connaître leurs écrits et leur actualité (créations artistiques, publications...), un site a été créé sous l'égide de l'Association des écrits des 7 qui regroupe des proches et l'ordre cistercien de la Stricte Observance. On y trouve aussi des supports de méditation et d'étude, à partir de textes des Frères ou sur les Frères. **SH** ➤ www.moines-tibhirine.org



ITINÉRAIRES SPIRITUELS BRETONS



© M. Crépin

En partance pour l'île de Gavrinis et son célèbre cairn.

De l'histoire de l'évangélisation en terre celtique aux témoignages d'une foi bretonne, vécue sur fond de légende arthurienne, des mégalithes du site de Carnac à l'église du Graal, en forêt de Brocéliande, où les chevaliers de la Table ronde figurent aux côtés des disciples... Du 26 au 30 mars, une session nationale de formation au fait religieux orchestrée par l'Isfec de Bretagne et la coordination locale de la mission enseignement et religions du Sgec, emmenée par Bernard Jouët, s'est déroulée à Vannes. Intitulée « Arts, mythes et religions », l'un des axes majeurs et transdisciplinaires des programmes de la maternelle à la terminale, elle a attiré 160 participants, dont 90 enseignants, rejoints ponctuellement par une centaine de chefs d'établissement, d'adjoints en pastorale et d'étudiants de master.

Entre deux conférences ou visites, des enseignants ont présenté des séquences de cours, comme Régis Gaudemer, enseignant du premier degré à Hérouville, qui travaille sur l'évolution des représentations des mythes fondateurs. L'ensemble de l'organisation du colloque a été salué par René Nouailhat, directeur des études de l'Ifer¹ : « *Toujours pionnière, la Bretagne a choisi une approche très pertinente, l'inculturation du christianisme dans les traditions païennes ayant toujours été le moteur de l'évangélisation.* » Les éclairages métaphysiques sur les sciences et l'archéologie apportés respectivement par Jacques Arnould et Yves Quéré ont été très appréciés : « *La visite du tumulus de Saint-Michel, sépulture attestant d'un culte préhistorique des morts livre un témoignage émouvant sur cette inquiétude de l'au-delà qui fait l'essence de la nature humaine* », relève ainsi Claude

Blocquaux, coordinatrice enseignement et religions en Champagne-Ardenne. Entre autres retombées de cette semaine, un groupe de 25 référents fait religieux se constitue en Bretagne, et l'Isfec va étoffer son offre de formation continue dans ce domaine. Tandis que l'Ifer organise une session du 12 au 16 novembre prochain et que l'ISTR² de Marseille prendra le relais en mars 2013. **VL**

1. Institut de formation à l'étude et à l'enseignement des religions : www.cucdb.fr

2. Institut de sciences et théologie des religions : www.icm.catholique.fr

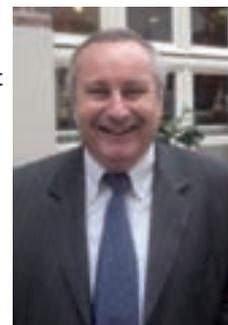
MUSÉES ALLIÉS. En mars et avril dernier, une quarantaine d'enseignants d'Ile-de-France ont suivi une formation expérimentale organisée par l'Afarec^{*}, en lien avec l'Institut européen en sciences des religions, le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, l'Institut du monde arabe et le Louvre. Sur trois journées, réparties entre les trois sites, des universitaires et guides-conférenciers ont commenté l'histoire et l'imaginaire de Jérusalem. Cette session interculturelle et interreligieuse a aussi donné l'occasion aux participants de découvrir les parcours de visite scolaire et l'offre de formation « fait religieux » proposés par ces musées avec lesquels la mission Enseignement et religions du Sgec entend approfondir la collaboration. **VL**

* Association pour la formation l'animation et la recherche dans l'enseignement catholique : www.afaec.com

Diaconia : point d'étape

Engagé dans *Diaconia 2013 - Servons la fraternité*, l'enseignement catholique trouve dans cette démarche ecclésiale l'occasion de valoriser ce qui se fait déjà dans les établissements scolaires. Une enquête, réalisée en juillet dernier par Pierre Robitaille, chargé de la pastorale au Sgec, auprès des tutelles diocésaines et congréganistes, a révélé en effet la variété des actions menées auprès des élèves (par les éducateurs et les jeunes eux-mêmes) mais aussi auprès des adultes. Les écoles n'auront donc aucun mal à enrichir le « livre des merveilles » proposé par *Diaconia*¹, en y reportant les nombreuses initiatives menées. Pour les mutualiser et aider les équipes à les relire, les adjoints diocésains en pastorale se sont retrouvés au Sgec les 29 et 30 mars dans le but d'échanger sur leurs stratégies d'animation, tout en commençant à préparer le rassemblement prévu du 9 au 11 mai 2013 à Lourdes.

Parmi les intervenants, lors de ces deux journées très denses², le directeur de l'Office chrétien des handicapés (OCH), Philippe de La Chapelle (*notre photo*) a invité chacun à s'émerveiller devant les fragilités, en développant l'idée que « *la rencontre avec la personne handicapée est source de transformation profonde* ». De son côté, le père Jean Joncheray³ a rappelé la nécessité d'articuler cette démarche avec l'année de la foi qui s'ouvrira le 11 octobre 2012, pour le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. Il a ensuite présenté la troisième étape de *Diaconia* qui débutera en septembre 2012. Elle consiste à approfondir le lien entre « le service du frère » et « le service de la liturgie » (prières, sacrements, célébrations). Pour expliciter ce lien, Jean Joncheray a comparé l'Eucharistie à une fission nucléaire qui entraîne des transformations, reprenant ainsi un discours de Benoît XVI : « *Seule l'explosion intime du bien qui vainc le mal peut alors engendrer la chaîne des transformations qui, peu à peu, changeront le monde*⁴. » **SH**



© S. Horguein

1. Site : <http://diaconia2013.fr>

2. Cf. <http://ec-ressources.fr/GNAP/ADP/ADPdocs/ADP2012s1/index.php>

3. Théologien, professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris.

4. Homélie aux JMJ de Cologne, 21 août 2005.

ÊTRE FEMME : LES SCOUTS S'INTERROGENT

A l'occasion du centenaire du guidisme, les Scouts et Guides de France interrogent leurs pratiques quant à l'éducation des filles, et donc, des garçons. « Notre projet s'appuie sur une nouvelle alliance entre hommes et femmes, une forme d'éducation réciproque qui ne veut pas gommer les différences mais les transformer en atouts », précise Catherine Faucher, déléguée générale adjointe du mouvement. Pour que chacun donne son point de vue, un livre blanc, intitulé *Être femme aujourd'hui - paroles d'hommes, paroles de femmes*, a été ouvert sur le Web. Compagnons, chefs, cheftaines, communautés locales de jeunes adultes... sont invités à l'alimenter avec des textes, des dessins, des photos mais aussi du son et de l'image. Parmi les nombreuses questions posées : comment est-on femme aujourd'hui ?

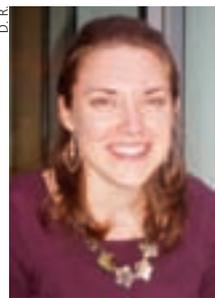


Comment souhaiterait-on que la femme soit dans le travail, la famille... ? En complément des échanges qui révèlent souvent la difficulté du vivre-ensemble, les jeunes peuvent choisir des actions concrètes à mener. Ainsi, le groupe de Baptiste Morize, chef Scouts et Guides à Sceaux, a fait appel à l'association Ni putes ni soumises pour parler de la violence faite aux femmes, avant d'organiser une « Journée de la jupe » dans deux lycées de la ville. Par ailleurs, des colloques sur le thème de l'alliance hommes/femmes se tiennent un peu partout en France pour faire réfléchir les responsables du mouvement. Le premier a eu lieu à Paris, le 8 mars, lors de la Journée internationale des femmes. D'autres sont prévus, notamment le 4 mai à Angers et le 21 mai à Nice. **SH**

➤ Site internet dédié : www.sgdf.fr/livre-blanc

Des équipes JIC dans les lycées

Le 28 avril 2011, une convention¹ était signée entre la Jeunesse indépendante chrétienne (JIC) et le Secrétariat général de l'enseignement catholique. Un an plus tard, la présidente de ce mouvement, Marie Ploquin (notre photo), fait le point.



Existe-t-il des groupes JIC dans des lycées catholiques ?

M. P. : Depuis un an, des contacts ont été pris. À Tarbes, par exemple, le lycée Saint-Pierre a réuni en janvier dernier des internes pour leur présenter notre projet. Une équipe s'est alors constituée. Elle se retrouve une fois par mois avec deux accompagnateurs JIC. Ces

derniers envisagent à présent de former de jeunes parents de l'Apel pour encadrer d'autres groupes dans ce lycée.

Quel service pouvez-vous rendre aux établissements ?

M. P. : Faire une proposition chrétienne aux lycéens et étudiants n'est pas facile ! Les établissements n'ont pas forcément les moyens humains. Nous, nous disposons d'accompagnateurs formés et d'une expérience de plus de 80 ans. C'est au lycée que se font les premières rencontres amoureuses et que l'on décide de son futur métier. Se retrouver au sein d'une équipe

Quelles propositions la JIC² fait-elle aux jeunes ?

Marie Ploquin : La JIC est un mouvement d'éducation populaire, reconnu par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle invite les 15-30 ans à se retrouver en équipe pour parler de ce qu'ils vivent, en s'appuyant sur un outil : la révision de vie. Les Jicistes organisent aussi des actions de solidarité, des forums, des rencontres... Notre proposition ressemble à celle de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), mais nous, nous nous sommes tournés vers les classes moyennes et aisées.

UNE IDÉE / UNE ACTION

LES JEUNES VOCATIONS DE L'ORDRE DE MALTE



Une force au service des plus faibles. Sur les fronts de l'exclusion, de la solitude, de la maladie, du handicap ou de la dépendance, l'ordre de Malte réunit des milliers de bénévoles engagés auprès de millions de démunis, en France et à l'international. Au côté de ses 10 000 quêteurs, cette mission hospitalière confessionnelle, née voilà dix siècles, compte 4 200 bénévoles réguliers impliqués dans les maraudes auprès des sans-abri, dans l'accompagnement des sans-papiers ou dans les soins aux personnes dépendantes. Parmi eux, 500 jeunes, âgés de 18 à 35 ans, séduits par la variété des actions de l'ordre de Malte, qui s'adresse à eux sur Facebook et YouTube, enseignent le secourisme et gèrent quatre centres de formation d'ambulanciers. Ils ont aussi participé aux dernières campagnes de l'association : le plan grand froid de la fin de février ou la journée Sport auto et handicap du 17 mars, durant laquelle des personnes non valides ont pu s'adonner aux joies de la conduite sur le circuit automobile de Montlhéry. La quatrième édition de ses *P'tits déj' en Carême*, enfin, a mobilisé près de 30 000 scolaires pour des collectes de denrées alimentaires ayant permis de servir autant de collations aux précaires de France. **VL**

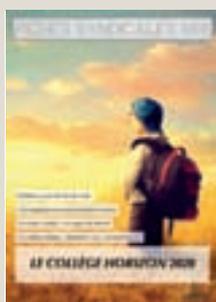
➤ Adresse : Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires, 75015 Paris. Internet : www.ordremaltefrance.org

où mûrir ensemble est très riche. J'en ai fait l'expérience ! Et puis, il y a aussi la question de la religion... Beaucoup viennent par curiosité et découvrent que le regard chrétien permet de prendre de bonnes décisions. Le chemin parcouru permet parfois d'aboutir à un vrai « oui ». De ce fait, nous préparons aussi certains jeunes à la confirmation.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Site : www.projetspartagesec.fr
2. Contact : JIC, 3 bis rue François-Ponsard, 75116 Paris. Tél. : 06 34 57 57 19. E-mail : permanent@jic.ccf.fr - Internet : www.jic.ccf.fr

À la une des revues de l'enseignement catholique



DANS HUIT ANS, QUEL COLLÈGE ?

Considéré comme le maillon faible du système éducatif, le collège fait l'objet d'un dossier dans les *Fiches syndicales du Snceel*. Créé dans « l'objectif louable d'égalité et la prétention de compenser les inégalités sociales », mais confronté aux évolutions sociétales et financières, il se retrouve en tension entre l'urgence des attentes des familles et la lenteur

nécessaire aux apprentissages et à la maîtrise des langages disciplinaires. « Le collège horizon 2020 » revient sur l'histoire du collège de Condorcet à nos jours. On y trouve également des analyses de spécialistes, tels Philippe Joutard, Claude Lelièvre ou Nathalie Mons, ainsi que des relations d'expériences conduites dans des collèges situés en banlieue parisienne et à Marseille. Il se clôt sur une synthèse de la commission collège du Snceel qui énonce ses constats, ses convictions et ses principes pédagogiques. Elle détaille aussi les transformations structurelles qu'il faudrait mener sous l'impulsion du ministère de l'Éducation nationale et les mesures pédagogiques à mettre en œuvre dans les établissements.

Fiches syndicales du Snceel, n° 669, janvier-février 2012, pp. 31-61.

MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS

Devenir enseignant en seconde carrière, ou au contraire, quitter l'enseignement, changer de discipline, prendre des responsabilités, chercher un second souffle... le métier d'enseignant n'est pas toujours un parcours linéaire. *L'Éducateur chrétien* propose un dossier pratique qui donne des informations sur des points précis : « Évolution dans le métier », « Congé de reconversion »...

L'Éducateur chrétien, n° 222, avril 2012, pp. 7-10.



LES PARENTS À L'ÉCOLE LASALLIENNE

Les parents sont les « premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants » ; « L'école ne peut pas plus aujourd'hui qu'hier, remédier à l'ensemble des difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de sa mission ». Partant de ces constats, ce dossier de la revue *La Salle liens international* fait le point sur le partenariat école-famille que le réseau lasallien s'efforce de mettre en œuvre : qui fait quoi ? Quelles sont les missions des uns et des autres ? Quelles complémentarités entre l'éducation scolaire et l'éducation familiale, et ce notamment dans le contexte d'une fragilité accrue de l'institution familiale ?

La Salle liens international, n° 79, mars 2012, pp. 13-20.



LA GESTION ET LE PROJET

Lors de son assemblée générale 2012, le Synadic a organisé un colloque sur le thème « Manager son équipe enseignante ». Il a choisi d'aborder le concept de management sous les aspects de la « gestion » et de la « direction ». En effet, ils correspondent aux deux principales responsabilités du chef d'établissement : assurer la gestion financière et porter le projet d'établissement. La problématique a été posée en trois temps : « Manager : quels espaces de liberté ? », « Manager : stratégie participative ou décisions autoritaires ? », « Manager : les leviers à la disposition des chefs d'établissement ».

Bulletin du Synadic, n° 82, février 2012, pp. 2-30.



Isabelle Tinader

SUR LA TOILE

LA FOI DANS L'ENTREPRISE

Le mouvement des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC) rassemble 2 000 responsables d'entreprises (de toutes tailles et de tous secteurs) de la France entière autour de quatre ambitions : faire mouvement, grandir, se convertir, partager l'espérance. Outre la tenue d'assemblées tous les deux ans, des commissions permanentes et des groupes de travail réalisent des études sur des sujets tels que : les licenciements collectifs, la rémunération des dirigeants, une nouvelle approche de la gouvernance, etc. Le mouvement propose également un parcours de formation qui, en 2011-2012, se décline à partir du thème « La foi au cœur de nos responsabilités ».

Enfin, les EDC ont aussi agi en faveur de l'emploi des jeunes en publiant le *Manifeste pour la première embauche*.



En le signant, le dirigeant s'engage par exemple à développer l'apprentissage et la formation en alternance, à accueillir des stagiaires, à promouvoir la diversité et lutter contre l'exclusion, à former et valoriser les tuteurs, à préférer les CDI aux CDD, etc. **Danielle Lacroix**

www.lesedc.org/index.html

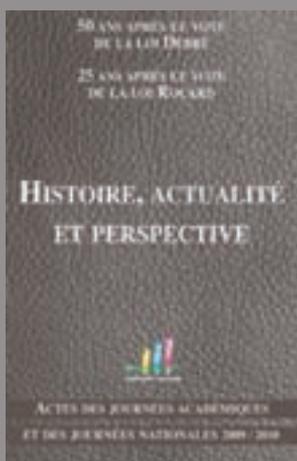


À la fois document de travail et acte politique au service de la liberté d'enseignement, ce livre veut indiquer aux chefs d'établissement les espaces de liberté offerts par la loi Debré et les textes législatifs et réglementaires parus depuis 1959.

**L'ÉTABLISSEMENT ASSOCIÉ :
L'AUTONOMIE AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

**L'exemplaire : 25 € (port compris)
20 € à partir de 20 ex. (hors frais de port)
18 € à partir de 100 ex. (hors frais de port)**

Nom /Établissement :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de *Sgec Publications*,
 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



Les cahiers réunis dans ce dossier présentent quelques-unes des interventions qui situent les lois Debré et Rocard dans l'histoire de l'éducation, précisent le sens des liens contractuels de l'enseignement catholique avec l'État, et ouvrent des chemins sur une liberté éducative à vivre.

HISTOIRE, ACTUALITÉ ET PERSPECTIVE

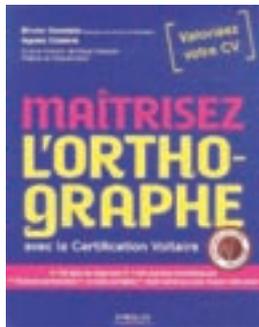
Actes des journées académiques et des journées nationales 2009/2010

**L'exemplaire : 16 €
(port compris)**

Nom /Établissement :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de *Sgec Publications*,
 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

ZÉRO FAUTE AVEC VOLTAIRE

La Certification Voltaire atteste le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française (à l'écrit) sur un CV. Elle s'attache principalement aux erreurs mal, voire pas du tout repérées par les correcteurs orthographiques. Très prisée par les entreprises, elle est désormais préparée dans certains établissements catholiques, tel le lycée Jeanne-d'Arc de Rennes en classes de BTS¹. En complément du site² qui permet de s'entraîner à l'examen, il existe à présent un livre : *Maîtrisez l'orthographe avec la Certification Voltaire*³. « Sa vocation est d'aider les personnes [...], qui souhaitent prouver leur maîtrise dans des communications professionnelles courantes, à obtenir un score honorable », précisent les auteurs. L'entraînement



est composé de sept chapitres. Classés en ordre croissant de difficulté, ils débutent tous par un diagnostic et permettent de maîtriser 20 chausse-trapes. Alors faut-il écrire : « moi qui fais » ou « moi qui fait » ? ; « ils se sont téléphonés » ou « ils se sont téléphoné » ? ; « des tuniques bleues foncées » ou « des tuniques bleu foncé » ? Autant de questions élucidées par Bruno Dewaele, champion du monde d'orthographe, qui apporte à chaque fois un commentaire éclairé, avant de proposer des exercices. Idéal pour faire travailler lycéens et étudiants en autonomie, sans imposer à toute la classe des points de grammaire fastidieux. **SH**

1. Cf. ECA 344, p.16.
2. www.projet-voltaire.fr
3. Par Bruno Dewaele et Agnès Colomb, Eyrolles, 381 p., 25 €.

Guide de langue et de civilisation chinoises

Pour accompagner le développement de l'enseignement du chinois en France, le Scérén-CNDP a lancé, voilà trois ans, *Planète chinois*, un trimestriel bilingue franco-chinois adapté d'une revue anglophone. Sous l'autorité scientifique de Joël Bellassen, inspecteur général de chinois, ce magazine traite de culture traditionnelle comme de vie quotidienne. Une approche de la civilisation chinoise adaptée aux pratiquants confirmés comme aux débutants. Un site internet dédié¹ offre, en libre consultation, des prolongements pédagogiques vidéo ou audio, des articles d'actualité et un agenda de manifestations sinophiles. En novembre dernier, la revue a également publié un hors-série intitulé « L'Empire du sens », entre ouvrage d'art poétique et initiation au symbolisme des sinogrammes. Quarante-huit caractères et expressions, présentés sous leur forme archaïque, ont inspiré au peintre contemporain Chen Dehong des illustrations tout imprégnées de l'art de la calligraphie. **VL**



1. www.cndp.fr/planete-chinois

Lectures philosophiques

Lycéens, étudiants et candidats aux concours tiennent là deux bréviaires pour préparer les épreuves de philosophie. Malgré un titre évoquant un outil de bachotage¹, le premier propose un cheminement pédagogique rigoureux pour apprendre à raisonner et progresser dans la connaissance de soi. Réparties en cinq thématiques s'ouvrant sur l'histoire de la philosophie, vingt notions clefs y sont exposées, avec présentation de leurs théoriciens et QCM commentés. Une seconde partie, méthodologique,

propose une recette en sept étapes pour construire une dissertation. Sur le même principe mais d'un format moins scolaire, l'ouvrage numérique de Christian Rocquet² invite également l'apprenant ou le profane à prolonger les développements philosophiques proposés par l'auteur et assortis de références et de citations bien contextualisées. **VL**

1. Emmanuel Juste Duits, *Réussir les épreuves de philosophie*, 2011, Studyrama, 25 €.
2. *Aborder la philosophie*, La Bourdonnaye, format numérique : www.labourdonnaye.com

D. R.



LE JEU DES TROIS FIGURES

Convoquer des faits divers, scènes de films et autres images parfois choquantes dans des classes de maternelle, pour permettre aux enfants de prendre du recul par rapport à leur impact néfaste. C'est l'objectif du jeu des *Trois figures*, conçu par Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, qui a initié à cet outil 33 professeurs des écoles de l'enseignement catholique, dont des maîtres E, à la demande du département Éducation du Sgec. En trois journées filées sur l'année, ces derniers ont ainsi bénéficié d'un accompagnement sur mesure à l'expérimentation des *Trois figures* dans leurs classes. Sur le principe d'un jeu de rôle, les élèves sont invités à construire une saynète, à partir de souvenirs d'écran marquants et mettant en scène un agresseur, une victime et un sauveteur qu'ils interpréteront successivement.

Réapprendre à jouer, travailler la socialisation, ouvrir le champ des possibilités identificatoires, souvent stéréotypées dans les dessins animés, jeux vidéo et autres pubs... les enseignants ont exploré tous les bienfaits d'un outil qu'ils jugent également efficace pour prévenir la violence scolaire et améliorer le vivre-ensemble : « *Les tout-petits pratiquent déjà beaucoup des jeux de bagarre et d'affrontement. Nous éprouvons par ailleurs des difficultés grandissantes à les engager dans des activités de groupe, car ils tolèrent moins bien les contraintes liées au collectif* », témoigne Sylvie Morelli, enseignante à Belley (Ain). « *Support d'un travail cognitif authentique – scénarisation, mémorisation, expression orale et corporelle –, ce temps gratuit de co-production sollicitant leur imaginaire et où l'enseignant intervient a minima ravit les enfants* », apprécie Dominique Fontaine, maître E en Mayenne. Pour Patricia Doublet, enseignante à Angers, « *la théâtralisation et l'alternance des personnages entraînent les enfants à distinguer réalité et fiction, à se montrer et parfois à se découvrir sous un jour nouveau* ». Un outil précieux, donc, au service du changement de regard, mais nécessitant une formation spécifique, en proscrivant toute tentation de psychologisation. **VL**

➤ Ouvrage de présentation écrit par Serge Tisseron disponible sur : www.yapaka.be

VOIR AILLEURS POUR AGIR ICI

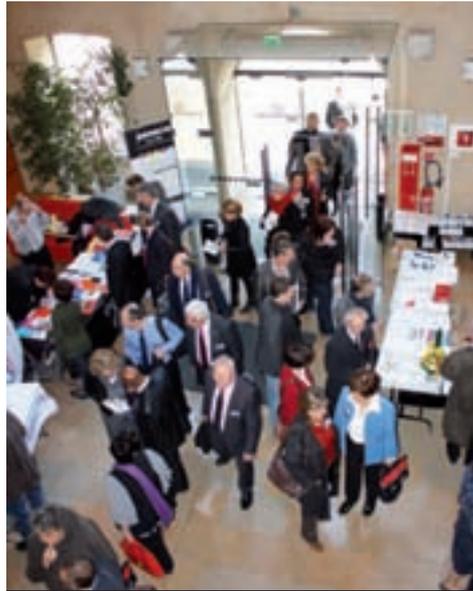
Thème du 34^e colloque national de l'AFAE qui s'est tenu du 16 au 18 mars dernier : « Enjeux internationaux pour les professionnels de l'éducation : mieux connaître pour mieux agir ». Une invitation à ouvrir son champ de vision pour enrichir la réflexion sur l'école du futur.

A quoi ressemblera l'école de demain ? Sans répondre directement à la question, l'Association française des administrateurs de l'éducation (AFAE) a proposé à quelque 300 adhérents, réunis à Strasbourg du 16 au 18 mars dernier, de commencer à en dessiner les contours en confrontant leurs expériences et leurs interrogations à celles de collègues venus d'autres pays. « Il apparaît, et même de plus en plus, que dans les métiers de l'éducation, on ne peut plus ignorer ce qui se passe ailleurs », explique Roger-François Gauthier, inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale, consultant à l'Unesco et cheville ouvrière de ce colloque. Pour l'AFAE, cet « ailleurs » ne se limite pas aux images réductrices de l'étude Pisa de l'OCDE.

« Il ne faut pas se laisser asphyxier par ces classements qui reproduisent des débats d'il y a un siècle », a renchéri António Nóvoa, ancien recteur de l'université de Lisbonne et spécialiste des comparaisons internationales, dans sa conférence « Lumières sur l'école : comment interpréter les débats éducatifs dans le monde ? ». « Ces classements uniformisent ce qui se passe dans chaque pays et ne rendent pas compte des dynamiques régionales ou locales », a poursuivi l'universitaire mettant en avant quatre idées-forces qui se dégagent d'une exploration en profondeur des systèmes éducatifs mondiaux.

Premières pierres

La première de ces idées pose la question du passage du droit à l'éducation au droit à l'apprentissage. « Comment enseigner à ceux qui ne veulent pas apprendre ? Pour cela nous devons sortir de la psychologie et de la sociologie en nous intéressant à de nouvelles sciences, telles les neurosciences, les sciences du comportement, de la complexité, ou encore aux théories sur la communication, centrées sur l'utilisation des technologies numériques ou sur les réseaux. » La deuxième met en évidence la nécessité pour les enseignants de réinvestir le champ de l'éducation dans un contexte où les débats ont été trop souvent menés entre spécialistes. Enfin, António Nóvoa a incité l'assistance à s'intéresser à l'individualisation des parcours et à la place de l'école dans les apprentissages, celle-ci n'étant qu'un des acteurs des « espaces publics de l'éducation » qui restent encore à construire.



À Strasbourg, les participants ont vécu les échanges comme une « bouffée d'oxygène ».



Cet exposé a introduit les neuf ateliers dans lesquels les participants ont échangé sur l'autonomie des établissements, les différents niveaux de diplômes, la formation des enseignants... Sur ce dernier sujet, par exemple, la présentation du système suisse, où il y a autant de modèles que de cantons, leur a fait prendre conscience que l'Hexagone n'était pas le seul à se poser des questions. Même approche sur l'impact des études Pisa où, au-delà des critiques que l'on peut adresser à ce type de comparaisons, les membres de l'atelier 1¹ ont cherché à comprendre en quoi et comment elles interrogent les systèmes éducatifs. Après avoir étudié la manière dont les conclusions de l'étude de l'OCDE ont provoqué un choc en Allemagne, invitant les pouvoirs publics à réagir, il a été souligné qu'il fallait se doter de systèmes d'évaluation qui ne seraient pas uniquement centrés sur les résultats. En sachant encore une fois qu'il n'y a pas un modèle unique, chaque pays devant prendre en considération sa propre histoire et sa propre culture.

Confrontés à la question « Existe-t-il une vision européenne de l'école ? », les participants à l'atelier 9 ont eu du mal à dégager des points forts. Alors que les interventions ont rapidement porté sur les programmes européens et sur la nécessité d'accroître la mobilité européenne, Jean-Philippe Restoueix, expert au Conseil de l'Europe, a rappelé qu'il fallait aller plus loin : « Si vivre en Europe, c'est apprendre à vivre la diversité, ce n'est pas la peine de passer les frontières pour avoir cette expérience. La diversité est aussi chez nous. »

Ces trois jours de débats ont été vécus par les participants comme une « bouffée d'oxygène ». Les adhérents de l'AFAE sont bien décidés à poursuivre leurs investigations. « Notre objectif était de leur permettre d'acquérir un début d'expertise. Aujourd'hui, l'international fait peur car les professionnels ont l'impression qu'on veut les orienter vers l'adoption de tel ou tel modèle. Or il faut passer de la peur à une certaine maîtrise de l'international », ajoute Roger-François Gauthier, qui en organisant ce colloque a visiblement posé les premières pierres...

Laurence Estival

1. Pour une présentation détaillée des ateliers : www.afaefr.org/spip.php?rubrique84

Place à l'innovation

C'est à l'Unesco que le ministère de l'Éducation nationale a tenu ses 2^{es} Journées de l'innovation, les 28 et 29 mars dernier. Un rendez-vous stimulant qui permettait de croiser les réflexions des praticiens et des chercheurs.

Sur le « boulevard des innovations », une vingtaine de stands se succèdent pour présenter des expérimentations conduites par des écoles, collèges et lycées de France et d'outre-

mer. Devant chacun d'eux, des enseignants, heureux d'avoir été choisis par le ministère de l'Éducation nationale¹, expliquent le projet qui les a conduits à l'Unesco. Nous sommes aux Journées de l'innovation organisées par Jean-Michel Blanquer, directeur général de la Dgesc (direction de l'enseignement scolaire). « Depuis la loi de 2005 pour l'avenir de l'école, l'innovation est une impulsion officielle du système éducatif », a rappelé ce responsable lors de l'ouverture. Une impulsion qui s'est traduite à la rentrée 2010 par la création du département Recherche-développement, innovation et expérimentation (DRDIE) au sein du ministère. Cette politique nationale est relayée au niveau académique par les Cellules académiques Recherche-développement en innovation et expérimentation (CARDIE) qui recensent à ce jour 2 700 établissements engagés dans des dispositifs d'innovation.

Parmi ceux qui étaient « montés » à Paris, on comptait un établissement catholique : le groupe scolaire Jeanne-d'Arc d'Argentat (Corrèze). Dans ce petit collège-lycée rural (250 élèves) de l'académie de Limoges, trois enseignantes ont mis en place en 1992 un réseau d'échanges réciproques de savoirs². Et depuis vingt ans, plus de 900 élèves ont participé à cette démarche qui favorise les relations entre élèves mais aussi entre élèves, professeurs, parents et intervenants extérieurs. « Cette année, a expliqué Françoise Heinrich, professeur de français, j'apprends les échecs avec deux élèves de terminale, en compagnie



Une image du clip Journées de l'innovation, à voir sur Dailymotion.

d'élèves 6^e. » En échange, elle aide un collégien et un lycéen en français. « Sur heures d'études ou temps extrascolaires, dans l'établissement ou en dehors, les échanges se multiplient et permettent de changer de regard sur les jeunes et les adultes », précise-t-elle aux visiteurs.

Mais la pause est terminée et chacun se presse dans la salle de conférence où interviennent des chercheurs de haut vol.

Archipels de certitudes

Parmi eux, Romuald Normand, de l'ENS Lyon-IFÉ, présente « la voie du développement professionnel » qui « constitue un potentiel important pour l'innovation ». Elle implique, selon lui, un changement de la formation continue. « On sait que la formule « conférences plénières + ateliers et rapporteurs » ne marche pas. Il faut partir des questions que se posent les enseignants et des problèmes qu'ils rencontrent. » Et le chercheur de préconiser des stages au sein des établissements avec un suivi dans la durée. Car les études internationales le montrent, « il faut compter trois à quatre ans pour changer sa pratique pédagogique ».

Autres leviers : inciter les enseignants à enquêter sur l'impact de leurs pratiques sur les élèves, prendre en compte les savoirs de la recherche, faire en sorte que

les professeurs se rencontrent avec ceux d'autres disciplines et d'autres établissements... Pour Romuald Normand, il s'agit de « passer d'une mutualisation des connaissances à une mutualisation des expériences et des pratiques évaluées ».

Edgar Morin, qui lui a succédé, a, pour sa part, mis en garde contre « l'innovation-piège », « une recherche obsessionnelle du nouveau qui aboutit parfois à son contraire ». Elle s'oppose à « l'innovation-nécessité » qui permet de « sortir d'une situation de crise ou de stagnation ». Mais ce qui est primordial à ses yeux « c'est

l'eros, c'est l'amour pour les savoirs et pour les personnes qui vont les recevoir ».

Avec un risque d'usure dû à « la vie, ses pesanteurs, la routine, la bureaucratisation ». Pourtant, « les innovations ne peuvent naître que de cet élan passionnel », a déclaré ce chercheur de 91 ans, qui a su préserver sa capacité d'enthousiasme. C'est avec émotion qu'il a remis un prix portant son nom



Edgar Morin a remis le prix qui porte son nom.

au réseau du collège et des écoles primaires Le Lac à Sedan (Ardennes) pour un parcours d'apprentissage de l'anglais mis en place de la maternelle au CM2. Et Edgar Morin de s'interroger : « La connaissance est une habitation dans un océan d'incertitudes avec des îlots et des archipels de certitudes. Sur quoi nous appuyer ? Il faut avoir une connaissance complexe pour relier les îlots et repérer les zones d'incertitudes. » Une invitation à « relier » les savoirs et des métaphores maritimes qui résonnent tout particulièrement pour l'enseignement catholique, engagé dans la dynamique de l'exploration éducative.

Sylvie Horguelin

1. Voir la sélection officielle et le palmarès sur internet : <http://respire-education.fr> – Lire aussi le numéro de mars 2012 de la revue *Éducation & formations*, intitulé « Expérimentation : innovation, méthodologie, évaluation ».

2. Lire : Claire et Marc Héber-Suffrin, *L'école éclatée*, préface d'Edgar Morin, Desclée de Brouwer, 1981. Voir aussi le site : www.thers-asso.org

Recrutement des enseignants Crise à l'échelle européenne

Le dernier rapport de la Commission européenne portant sur les « Éléments clés de l'éducation en Europe 2012¹ », rendu public à la mi-février, est formel. Plusieurs pays de l'Union européenne dont l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suède, pourraient connaître une « grave pénurie d'enseignants » dans les années à venir, à défaut d'efforts amplifiés pour rendre l'enseignement plus attractif.

En Europe, la majorité des enseignants actuellement en poste ont plus de 40 ans. En Allemagne, Italie, Suède, près de la moitié des enseignants de primaire sont âgés de plus de 50 ans, et dans les niveaux secondaire et supérieur, cet âge est le plus fortement représenté dans presque tous les pays de l'Union.

Quand, partout, le degré de qualification minimum et la durée de formation ont évolué, les salaires n'ont pas toujours suivi, voire sont restés en deçà de l'inflation en Grèce et en France, créant de notables disparités selon les pays. Alors qu'aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le salaire statutaire maximum est de 70 % à 90 % supérieur au salaire minimum et peut être atteint en dix ans, à l'opposé, en France et à Chypre, il faut vingt ans pour gagner un niveau quasi comparable au niveau initial... Ces évolutions sont à mettre en regard de l'augmentation généralisée du temps de travail depuis le début des années 2000. Dans la plupart des pays européens, les contrats définissent un temps de présence dans l'établissement d'une moyenne de 19 heures à 23 heures, n'excédant toutefois pas les horaires français où le temps d'enseignement se situe entre 14 et 26 heures. Pour l'heure, aucune des mesures qui se sont développées à travers le continent, dont celles de soutien aux jeunes enseignants (tutorat, échanges entre pairs, observation d'autres classes...) ou encore de limitation du nombre d'élèves par classe (28 au maximum dans le secondaire pour deux tiers des pays européens), n'a suffi à inverser la tendance... **AS**

1. Disponible en anglais : http://ec.europa.eu/education/news/20120214_fr.htm

DES PISTES POUR CHANGER LE BAC

Moins d'épreuves facultatives, des notes éliminatoires dans les disciplines fondamentales, plus de contrôle continu, la suppression de l'oral de rattrapage au profit de l'examen du livret scolaire... Telles sont quelques-unes des pistes de réforme du baccalauréat proposées par les inspections générales (IGAENR, IGEN, IGF) et le CGIET¹ dans un rapport² remis à la mi-mars au ministre de l'Éducation nationale. Ces propositions, qui ne concerneront pas les candidats de 2012 ni même ceux de 2013, ont le mérite, sans être très nouvelles, de reposer le débat de l'avenir

de ce monument bicentenaire en visant trois objectifs : « [...] une simplification dans l'organisation de l'examen, une amélioration de sa qualité certificative et un renforcement de son articulation avec l'enseignement supérieur, sans porter atteinte à son caractère de rite initiatique dans les valeurs sociales françaises. »



Plaidant pour la diminution du nombre d'épreuves terminales et le remplacement de certaines par une « évaluation continue » selon des modalités diversifiées (oraux, épreuves interdisciplinaires dans le prolongement des TPE), les inspecteurs généraux préconisent un recentrage et un profilage plus fort des bacs, en introduisant « des seuils éliminatoires dans les disciplines les plus importantes de chaque série ». Et de citer quelques chiffres : 4,9 % des bacheliers S et 22,4 % des L ont moins de 10 dans deux des trois disciplines principales de leur série. Les options expliquent près de 26 % des mentions TB en S et plus de 40 % en L. Alors que 84 % des élèves [en comptant l'orientation active, NDLR] sont affectés dans le supérieur avant le baccalauréat,

les auteurs insistent, en outre, sur la dimension de moins en moins étayée de premier grade de l'enseignement supérieur de l'examen et sur la nécessité de le repenser d'avantage dans une poursuite d'études, en associant réellement l'enseignement supérieur à la réflexion, « sur le modèle du Conseil national des programmes ». **AS**

1. Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

2. Propositions pour une évolution du baccalauréat. Consultable sur www.education.gouv.fr

Formation des enseignants : cahier des charges

C'est finalement par la voie réglementaire – celle d'un arrêté – plutôt que par la voie législative – la loi Gasperrin, votée par l'Assemblée nationale, est bloquée par le Sénat – que le gouvernement a choisi de régler la question du nouveau cahier des charges de la formation des professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation avant les échéances électorales. La précédente version avait été mise en cause et en partie annulée par le Conseil d'État pour des raisons d'incompétence du ministre de l'Éducation nationale à revenir sans son homologue de l'Enseignement supérieur sur les modalités de la formation des maîtres. Entre les deux versions, peu de changements : « Il s'agit essentiellement d'un arrêté de procédure dont la visée n'est absolument pas de réformer la réforme », analyse un haut fonctionnaire. Rien donc sur les points de débat que concentre l'actuelle réforme de la maîtrise tels que la place et le contenu des concours ou encore l'articulation entre la préparation des concours et l'obtention du master... Le texte insiste toutefois sur deux éléments nouveaux : le partenariat que les recteurs doivent instaurer localement avec les établissements d'enseignement supérieur pour mettre en œuvre les dispositifs de formation, et le développement des masters en alternance. **AS**

Le bonheur des profs, facteur de réussite des élèves

Le bien-être des enseignants a un impact sur les élèves, expose la chercheuse québécoise Michelle Perreault dans sa thèse¹. Un paramètre à mieux prendre en compte par les chefs d'établissement.



Michelle Perreault, chercheuse québécoise.

Depuis les années 1990, des études démontrent que la qualité de la relation élève-enseignant (REE) est reliée à des indicateurs de la réussite scolaire...

Michelle Perreault : Plusieurs recherches ont, en effet, vérifié les liens entre la présence d'une relation marquée par des interactions chaleureuses et l'absence de rapports conflictuels et des indicateurs de la réussite scolaire. Ces indicateurs sont de nature cognitive – ils font référence à l'apprentissage de connaissances ainsi qu'à la maîtrise d'habiletés intellectuelles – et de nature non cognitive – ils font référence à l'état psychologique de l'élève, à ses comportements sociaux ainsi qu'aux attitudes et affects des élèves envers l'école.

Qu'a-t-on ainsi mesuré ?

M. P. : Chez les élèves dits « réguliers », c'est-à-dire sans problématique reconnue, la qualité globale de la REE à la maternelle, par exemple, peut expliquer une portion significative des résultats en langues et en lecture. Quelques études affirment aussi que plus un élève partage une relation chaleureuse avec son enseignant à la maternelle, plus il est habile socialement et se montre capable d'affronter positivement les situations frustrantes qui se présentent à lui les années suivantes.

Et chez les élèves « à risque » ?

M. P. : Ces élèves sont ainsi identifiés parce qu'ils sont immigrants, viennent de quartiers pauvres ou présentent des problématiques cognitives ou affectives importantes. Pour eux, la qualité de la relation est un facteur de protection au regard de

D.R. la réussite scolaire. Au secondaire, par exemple, il semble que la présence de rapports interpersonnels chaleureux entre l'enseignant et ces élèves les amène à être plus motivés, à s'absenter moins souvent et à avoir un meilleur rendement scolaire.

Quels sont les facteurs organisationnels qui peuvent perturber la REE ?

M. P. : Dans mon étude², le soutien social au travail, et particulièrement en provenance du chef d'établissement, ainsi que la santé psychologique des enseignants au travail, soit la présence de bien-être et l'absence de détresse, sont reliés à la qualité de la REE, et ce, autant chez la population d'élèves réguliers qu'à risque.

Comment les chefs d'établissement peuvent-ils contribuer au bien-être des professeurs ?

M. P. : Tout d'abord, ils peuvent augmenter leur soutien aux enseignants. Il sera d'ordre informatif (donner des conseils...), évaluatif (rétroaction constructive sur la performance), instrumental (ressources...) ou émotionnel (écoute lors d'un conflit...). Un autre levier s'offre à eux : favoriser le soutien entre collègues et des parents dans l'école. Il faut alors mettre des lieux de rencontre à la disposition du personnel, augmenter le nombre d'opportunités d'échanges pendant les temps de présence dans l'établissement et multiplier les ponts entre l'école et la maison (opportunité de bénévolat pour les parents, salle pour les parents, etc.). Enfin, ils peuvent offrir des formations portant sur le soutien social. Différents stages pour apprendre à mieux gérer des conflits et résoudre des problèmes en équipe peuvent augmenter la qualité du soutien au sein de l'école.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Vérification des liens entre les stressés, le soutien social, la santé psychologique au travail et la qualité de la relation élève-enseignant, université de Montréal, département de psychologie, juin 2011. Consultable en ligne.

2. Enquête menée auprès de 231 professeurs québécois de maternelle et primaire.

Éducation nationale : 14 % des personnels en « burnout »

Selon une étude menée en 2011 par le Carrefour santé social¹, 24 % des agents de l'Éducation nationale sont « en état de tension au travail » et 14 % d'entre eux en « épuisement professionnel » ou « burnout ». Les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les personnels techniques et administratifs sont les premiers à ressentir cette tension. Parmi les enseignants, les professeurs des écoles sont les plus en risque. En revanche, aucune corrélation n'apparaît entre la probabilité de tension et le sexe ou l'âge. Quant aux personnels du premier degré, ils sont les plus concernés par le risque d'épuisement émotionnel. **SH**

1. Il associe la MGEN, les fédérations FSU, UNSA-Éducation et Sgen-CFDT, et les syndicats SNES, SNUipp, SE-UNSA et SNPDEN.



MOBILITÉ ACCOMPAGNÉE

Depuis six ans, l'association Aide aux profs¹, qui accompagne les projets de mobilité des enseignants, a répondu à 3 700 demandes à distance. Selon son président, Rémi Boyer, ce qui conduit les profs à se reconverter, c'est « le manque de valorisation de leurs compétences par l'Institution, quel que soit leur investissement », « l'absence de culture d'encadrement des personnels d'encadrement », « le manque de gestion de la pénibilité du métier au fil de l'âge » ou encore « la grande difficulté à obtenir un congé de formation ». **SH**

1. www.aideauxprofs.org

Une circulaire pour préciser le financement

Une circulaire interministérielle fixe les dépenses à prendre en compte pour le forfait communal. Elle précise aussi les conditions de prise en charge des élèves des classes élémentaires scolarisés hors de leur commune de résidence.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Une circulaire de consensus. » Ainsi Yann Diraison, délégué général chargé des ressources humaines au Secrétariat général de l'enseignement catholique, présente-t-il le texte récemment publié au *Bulletin officiel* (cf. encadré), après moult navettes, entre les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, l'Association des maires de France et le Sgec.

« Nous avons pour la première fois depuis longtemps, insiste Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, un état du droit clairement établi et partagé. Ce qui me satisfait, c'est que nous avons trouvé un bon niveau de synthèse. »

Cette circulaire repose de fait sur la loi du 28 octobre 2009, dite « loi Carle », qui a succédé à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004.

Que dit cette loi « tendant à garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat d'association lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence » ? Très explicitement, que « la contribution de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé du premier degré sous contrat d'association constitue une dépense obligatoire lorsque cette contribution aurait également été due si cet élève avait été scolarisé dans une des écoles publiques de la commune d'accueil ».

Cette prise en charge est due dès lors que la commune de résidence, ou le

regroupement pédagogique intercommunal auquel elle participe, ne dispose pas des capacités d'accueil nécessaires à la scolarisation de l'élève concerné dans son école publique. Ou encore, en cas de contraintes de l'élève, liées « aux obligations professionnelles des parents, lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ; à l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ; à des raisons médicales ».



© A. Sobocinski

L'obligation s'applique même si, pour des cas similaires, des dispenses de financement réciproque sont décidées entre communes pour les élèves du public.

En cas de litige

Il s'agit toutefois pour l'enseignement catholique, dit Yann Diraison, de s'appuyer sur cette circulaire « avec calme et sens des négociations ». Ces dernières sont d'autant plus importantes que la circulaire fixe les dépenses, obligatoires et facultatives, éligibles au forfait communal, pour tous les élèves, résidents ou non dans une commune. Avec à la clé des réajustements indispensables pour que les contributions des familles, qui suppléent trop souvent aux minorations de financement des communes, « servent à ce à quoi elles sont destinées,

le caractère propre, ainsi que l'immobilier, immense enjeu pour l'enseignement catholique ».

En ce sens, le fait que la circulaire soit très détaillée est un atout. Parmi plusieurs précisions, elle stipule – s'appuyant sur un arrêt du Conseil d'État daté du 12 octobre 2011, que « les dépenses de la commune exposées dans les classes élémentaires publiques qui se rapportent à des activités scolaires, alors même qu'il ne s'agirait pas de dépenses obligatoires, doivent être prises en compte pour le calcul de la

participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association » (dépenses relatives au transport des élèves lors des activités scolaires, à la médecine scolaire, à la rémunération d'intervenants lors des séances d'activités physiques et sportives, et aux classes de découverte).

En cas de litige, le préfet est désormais chargé de faire appliquer le texte en fixant la contribution, dans un délai de trois mois suivant sa saisine. Place bientôt aux négociations,

pour lesquelles Éric de Labarre se veut confiant : « Dans la mesure où chacun a été raisonnable pour la conception de ces textes, on doit pouvoir l'être aussi dans leur mise en application. » Bien sûr, poursuit-il, « il y aura certainement quelques difficultés. Mais après tout, on en rencontre depuis cinquante ans ».

LIRE LA CIRCULAIRE

La circulaire n° 2012-025, publiée au *Bulletin officiel* du 15 mars 2012, précise les « Règles de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat ». Elle est consultable sur le site du ministère de l'Éducation nationale. Elle redéfinit la liste des dépenses qui doivent être prises en compte pour calculer le montant des dépenses de fonctionnement des écoles publiques, permettant de fixer leur coût par élève, qui doit alors correspondre au forfait communal versé aux écoles privées.

* www.education.gouv.fr.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Faire poids, rester proche

Encore « toute petite » selon ses acteurs eux-mêmes, la région Champagne-Ardenne aimerait faire poids. « *Tout s'ébauche à peine, nous sommes à la recherche d'un modèle d'organisation et de définition des responsabilités territoriales...* », résume Olivier Fétet, secrétaire général du Caec et directeur interdiocésain de Reims-Ardenne-Châlons. Alors que dans d'autres territoires, elle a joué très tôt en faveur d'une convergence régionale, ici la taille réduite de l'enseignement catholique – 31 000 élèves, moins de

14 % de la population scolaire –, cumulée à une donne géographique locale marquée par la dispersion et la distance, en dehors des pôles de

Reims et Troyes, a longtemps confiné au repli et entravé toute velléité de dynamique commune. À cela s'est ajouté un clivage socioéconomique profond, produit de l'histoire, au sein de ses territoires. L'Aube bénéficie de la proximité de Paris, et la Marne est dynamisée notamment par l'économie du champagne, quand la Haute-Marne et les Ardennes, sinistrées par la déprise agricole et industrielle, accusent un solde migratoire négatif record...

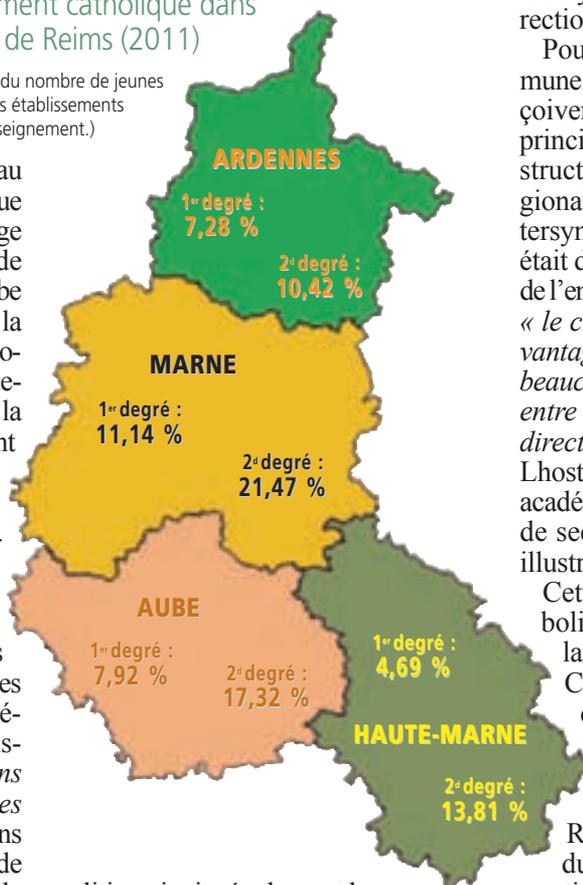
Un tel cumul d'obstacles aurait pu avoir raison de toute réalité régionale. Pourtant, dès 1998, s'ébauche l'évidence d'une cause commune. Face à la perte d'effectifs dont souffre la région – une spirale enrayée pour la première fois en 15 ans à la rentrée 2011 avec 200 élèves supplémentaires –, les directeurs diocésains, soutenus par les chefs d'établissements, suggèrent, « *pour des questions de solidarité et de rationalisation des moyens* », la création de deux directions interdiocésaines : au nord, la Didec de Reims-Ardenne-Châlons, au sud celle de Troyes-Langres. Une étape intermédiaire est franchie. « *L'enjeu était de trouver un équilibre entre le maintien d'une proximité et la recherche d'une efficacité à un nouvel échelon territorial où régionalisation ne se confonde pas avec centralisation* », raconte Anne-Marie Cavé, première directrice interdiocésaine de Troyes-Langres. En toile de fond, le mouvement de décentralisation au niveau

L'enseignement catholique de Champagne-Ardenne a fait le choix de la région sans tomber dans le piège de la centralisation. Ses deux directions interdiocésaines cherchent aujourd'hui à passer le cap d'une intégration renforcée, toujours en proximité.

AURÉLIE SOBOCINSKI

L'enseignement catholique dans l'académie de Reims (2011)

(En pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.)



politique incite également les responsables à se doter d'indicateurs harmonisés et partagés pour élaborer une politique commune, forte et visible.

Resserrer les rangs

Les quatre Comités diocésains (Codiec) sont transformés en deux comités interdiocésains (Cidec). Au sein des Didec, une première mutualisation s'engage

en matière de services au niveau de l'animation pastorale, de la formation et de l'accompagnement des enseignants du 1^{er} degré – via la mise en place novatrice, dès 2000, d'une commission interdiocésaine de l'emploi.

Entre les deux directeurs, les responsabilités régionales sont réparties : à l'un revient le secrétariat général du Caec, à l'autre la présidence de la CAE. Les lieux de réunion « en région » alternent, dans la mesure du possible, entre la Maison de l'enseignement catholique de Taissy, en périphérie de Reims, et la direction interdiocésaine de Troyes.

Pour faire véritablement culture commune, les directeurs interdiocésains perçoivent très vite la nécessité d'élargir le principe de « *pleine collégialité* », qui structure le mode de gouvernance régionale, à l'axe des missionnés. Si l'intersyndicale des chefs d'établissements était déjà active et reconnue dans la vie de l'enseignement catholique champenois, « *le choix stratégique de resserrer davantage les rangs et d'instituer des liens beaucoup plus forts, visibles et crédibles entre nous pour avancer dans la même direction a été posé* », explique Patrick Lhoste, chef d'établissement et délégué académique de l'Unetp, dont la fonction de secrétaire général adjoint du Caec illustre le propos.

Cette démarche est également symbolisée par une instance particulière : la commission permanente du Caec. Composée des quatre représentants des chefs d'établissements et des directeurs interdiocésains, « *sa fonction est proche de celle d'un conseil* », explique Olivier Fétet.

Réunie une fois par mois en amont du Caec, elle constitue le lieu d'instruction technique et d'élaboration des orientations politiques régionales. « *C'est le noyau dur, le premier lieu où se réfléchit et se prépare une position commune en matière de construction de la carte des formations, de négociations avec le rectorat, de critères de répartition des subventions régionales*, précise Éric Persent, délégué académique du Snceel. *C'est là aussi qu'est assurée en aval la mise en œuvre des délibérations du Caec, le tout*

avec le souci constant de faire valoir une vision équilibrée de la diversité des situations au sein du territoire pour que chacun, petit ou gros, se sente pris en compte et inscrit dans une destinée commune. »

Aux détracteurs éventuels qui y verraient une prise de pouvoir, les responsables missionnés opposent une simple pondération du principe de subsidiarité au nom d'un impératif d'efficacité et de réactivité. « Une fois cette étape technique accomplie, les décisions politiques deviennent possibles et relèvent toujours, in fine, du Caec, qui reste le cœur de l'activité régionale », insiste Hervé Dory, directeur interdiocésain de Troyes-Langres.

La légitimité de la méthode semble, de fait, recueillir l'unanimité confiante de l'ensemble des acteurs qui se sentent « réellement associés », syndicats de salariés y compris, comme l'indique Anne Beauvilliers, représentante au Caec du Snc-CFTC. À ses yeux, « le Caec ne se limite pas à une chambre d'enregistrement, même si sur certains dossiers notre fonction ne nous permet pas d'être autre chose que de simples observateurs. Rien n'est verrouillé, les débats sont réels pour trouver ensemble les meilleures décisions ».

Tous saluent aussi « la ligne claire et partagée de l'enseignement catholique », qui ressort d'un tel processus, et, plus encore, la crédibilité et l'autorité nouvelles que ce début de professionnalisation a apportées au Caec. Des atouts qui comptent dans ses relations avec le rectorat et le conseil régional. « Nous rentrons aujourd'hui davantage dans une logique de partenaires que d'administrés », se réjouit Arnaud Page, délégué académique du Synadec, qui voit là « un pas en avant essentiel » dans une région « où il faut se battre tous les jours pour obtenir ce dont on a besoin ».

Participation solidaire

Le renforcement de la dynamique régionale se heurte toutefois à un principe de réalité, et avec lui, à une difficulté financière substantielle : il ne peut reposer sur le seul bénévolat des acteurs, au nombre déjà limité et aux emplois du temps saturés... « Aujourd'hui, on fait avec les seuls moyens du bord. Engager dans ces conditions les bases d'un travail de fond et d'une prospective à moyen et long terme est mission quasi impossible,

constate Éric Masson, délégué académique du Synadec. Il nous faudrait évoluer vers une gouvernance régionale davantage intégrée et véritablement optimisée, et notamment créer un poste de délégué général pour suivre les dossiers et être beaucoup plus présent auprès des instances régionales. »

« Nous rentrons aujourd'hui davantage dans une logique de partenaires que d'administrés. »

La mise en place en 2010 d'un nouvel outil « mutualisateur », l'Asecca (Association des services de l'enseignement catholique de Champagne-Ardenne), employeur des directeurs interdiocésains et de tous les personnels des Didec, a marqué une nouvelle avancée vers une réelle mise en commun des compétences et une rationalisation des moyens. Le recrutement d'une coordinatrice régionale ASH au sein de cette association en constitue l'un des signes les plus tangibles. Parallèlement, l'unification en cours de l'Urogec, et avec elle la possibilité, au-delà de l'aide aux établissements, d'un solide appui technique et stratégique pour les négociations avec les collectivités locales ou encore le suivi des financements obtenus, participent du même mouvement.

« Nous sommes passés pour l'instant par le fonctionnel, en espérant préparer les esprits à une étape plus institutionnelle », résume Hervé Dory. L'opportunité du départ à la retraite du directeur interdiocésain de Reims, l'an dernier, n'a pas été retenue comme telle par les évêques, hésitant sur la manière de combiner leur responsabilité pastorale et leur participation solidaire à un ensemble organisé plus vaste que leur diocèse. Ce développement de la dimension régionale pourrait permettre de clarifier les niveaux de subsidiarité pertinents au sein du territoire, soutient aujourd'hui l'axe des missionnés de l'enseignement catholique champenois. « Aucun risque de dérive technocratique, assure le directeur interdiocésain de Troyes-Langres. Ce processus renforcerait, au contraire, la nécessité d'une tutelle diocésaine, questionnant bien davantage la pérennité de l'échelon interdiocésain, et relancerait la réflexion sur l'importance d'une réalité fonctionnelle d'animation locale en bassins de vie. » Ce

Fiche d'identité



● RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

- 4 départements : Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52).

- 4 diocèses : Reims (Ardennes + arrondissement de Reims), Châlons (Marne sauf arrondissement de Reims), Troyes (Aube), Langres (Haute-Marne).

● FORMATION

La région fait partie du territoire Formiris Picardie Champagne-Ardenne. L'Isfec Jacques-Sevin se répartit entre les deux sites de Reims-Taissy et Amiens.

● PROPORTION D'ÉLÈVES SCOLARISÉS

dans l'enseignement catholique (rentrée 2011)

Dans le 1^{er} degré : 8,70 %

Dans le 2^d degré : 17,19 %

● NOMBRE D'ÉLÈVES (effectifs 2011)

TOTAL GÉNÉRAL : 31 061

Total 1^{er} degré : 11 533

Total 2^d degré : 19 528

- Collèges : 11 271

- Lycées et post-bac : 8 257

Lycées agricoles : 1 133

● NOMBRE D'UNITÉS PÉDAGOGIQUES (rentrée 2011)

Dans le 1^{er} degré : 55

Dans le 2^d degré : 57 dont 31 collèges, 15 LEGT, 11 LP.

Lycées agricoles : 5

● TUTELLES

- Diocésaine : 61 %

- Congréganiste : 39 %

● NOMBRE D'ENSEIGNANTS (rentrée 2011)

Total : 2 191 dont 561 pour le 1^{er} degré et 1 630 pour le 2^d degré.

● FONCTIONNEMENT DU CAEC :

Le Caec se réunit en commission plénière 7 à 8 fois par an et n'a pas de conseil d'administration. Une commission permanente a été créée pour, d'une part, préparer les séances plénières, suivre les dossiers et la mise en œuvre des décisions, et, d'autre part, réagir à l'actualité, vis-à-vis du rectorat, de la région ou de dossiers internes.

● UNE INSTANCE RÉGIONALE PARTICULIÈRE : l'Asecca Association des services de l'enseignement catholique de Champagne-Ardenne, support employeur de l'ensemble des personnels des deux directions interdiocésaines de la région.

➔ Contact : Maison de l'enseignement catholique,

2 rue Édouard-Branly, 51500 Taissy.

Tél. : 03 26 88 70 80. Fax : 03 26 88 02 40.

nouveau cap présenterait en outre l'ultime avantage, selon ses promoteurs, de mettre l'enseignement catholique régional « en ordre de bataille » pour relever les nombreux défis qui s'accroissent à l'horizon, depuis l'adaptation vitale du maillage au regard de l'évolution des flux démographiques, sans sacrifier à la logique du seul « H/E », jusqu'au développement stratégique de la petite enfance et de la formation hors contrat au sein des établissements, à commencer par l'apprentissage.

Travailler sa posture éducative

Les personnels de service, d'entretien et de cuisine sont pleinement membres de la communauté éducative. Des formations les aident à mieux se situer dans leurs relations avec les élèves.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Oh ! mais je ne suis que du petit personnel », s'exclame une « dame de service » qui doit se présenter lors d'une formation. « On est un peu invisibles », ajoute une autre. Eh bien, non. « Tout adulte présent dans l'établissement est un adulte éduquant », insiste Ann Rouinsard, directrice du Créfi (cf. encadré). Certes, « les personnels d'entretien, de restauration, ne sont pas des éducateurs. Mais ils ont, auprès des jeunes, un impact éducatif ». Et c'est bien pour « leur permettre d'ajuster leur comportement, avec une vraie posture professionnelle d'adulte éduquant », qu'a été conçu le module « Se positionner face aux jeunes pendant son service ». Des sessions qui accueillent pendant trois jours entre six et douze stagiaires. Elles mêlent : des informations sur les bases de la communication (verbale et non verbale), ce qui est négociable ou non... ; des jeux de rôle très appréciés ; et, le dernier jour, une « relecture » de ce qu'ils vivent dans leur établissement, suivie d'un « plan d'action ». Avec un effet très positif. « Ces formations, observe Nathalie Krucki, responsable de l'ingénierie au Créfi, les sensibilisent à l'importance du travail en équipe. » Indispensable quand on sait combien il est difficile de réagir face à des comportements de non-respect au quotidien, tel le piétinement d'une surface tout juste nettoyée et encore humide. D'autant que « ces personnes ont parfois une image peu valorisée d'elles-mêmes » et que « souvent les jeunes ne les voient qu'à moitié cachées derrière une ligne de self, ou courbées sur leur tâche ». De fait, les établissements qui ont recouru à cette



Sylvie Sabatier, agent d'entretien et surveillante à Fénelon - Notre-Dame, à La Rochelle.

formation ne le regrettent pas. À l'ensemble scolaire Fénelon - Notre-Dame de La Rochelle (Charente-Maritime), la session a été proposée aux personnels d'hygiène-propreté qui surveillent aussi la cantine et la cour de l'école. Anne-Sophie Guilbot-Lemaître, responsable des ressources humaines, en attendait des techniques pratiques pour ces personnels qui, même s'ils ne sont pas des « surveillants », sont pleinement impliqués dans la prise en charge de groupes d'enfants, dans les temps hors classe. Mission accomplie : « Tous ont réalisé être confrontés aux mêmes problématiques. En étant conscients de la contribution qu'ils apportent comme membres à part entière de la communauté éducative, leur posture vis-à-vis des enfants est devenue plus positive. »

Ce dont témoigne Sylvie Sabatier, alors agent d'entretien : « C'est un travail sur nous-même, très intéressant. On apprend à se connaître. » Elle s'est d'ailleurs découverte une « vocation » auprès des adolescents, pour devenir aujourd'hui, à deux tiers de son temps, surveillante en primaire et collège.

Légitimes

Même écho au collège-LGTP Dom-Sortais de Beaupréau (Maine-et-Loire). Son chef d'établissement, Bruno Véron, par ailleurs président du Créfi, a organisé cette formation à l'intention des personnels de cuisine, service, nettoyage, etc. « L'enjeu était

de les mettre tous en responsabilité d'être des éducateurs au travers de leur travail. Et puis de souder l'équipe. Déjà, ils ont appris à se parler. » À s'adresser aux adolescents aussi : « J'ai compris l'importance d'entrer en dialogue et de ne pas hésiter à mettre des limites », expose Mikaël Morillon, responsable du restaurant scolaire. Et surtout peut-être, « d'interpréter les mots suivant les moments », sans surréagir... ni laisser passer. La nécessité de ces formations s'est imposée aussi dans l'enseignement agricole.

L'Ifeap (cf. encadré) a ainsi lancé, en 2007, une formation de deux jours consacrée au « Rôle éducatif dans un établissement ». Au programme : convictions et rôle éducatif de chacun dans un établissement, repères psychologiques et sociologiques pour comprendre les jeunes, etc. L'objectif, exposé par Dominique Joulain, formateur, est que ces personnels « prennent conscience qu'ils ont un rôle éducatif, et qu'ils se sentent légitimes dans leurs interventions auprès des jeunes ». En leur apportant, bien sûr, les « outils » nécessaires. Et là aussi, il arrive que ces sessions donnent le goût d'aller plus loin, comme pour ce chef cuisinier qui a ensuite demandé une formation au management pour animer son équipe.

DES ORGANISMES DE FORMATION

- Le Créfi, qui fête cette année ses 40 ans, a pour mission statutaire unique de former les personnels de droit privé, chefs d'établissement, cadres, comptables, etc., de l'enseignement catholique. Il accueille 1 500 stagiaires par an.

➔ www.crefi.fr

- L'Ifeap, institut missionné fondé en 1977, propose des formations essentiellement aux enseignants et personnels de l'enseignement agricole. Il accueille 4 000 stagiaires par an.

➔ www.ifeap.fr



« Nos sociétés se veulent des "sociétés de la connaissance" [mais] elles ont perdu de vue la fonction véritable de la connaissance [...] on réagit, on gère, on s'adapte. [Or], ce dont nous avons besoin, c'est de retrouver le sens des savoirs et de la culture », dit Marcel Gauchet. L'école du socle commun se situe radicalement dans cette

SEPT COMPÉTENCES POUR UN SOCLE COMMUN

perspective. Elle doit permettre aux élèves de penser, d'apprendre à comprendre, d'admettre les autres et le monde pour être acteurs et citoyens. Évitant la logique modélisante et l'obsession de la mesure, les sept compétences proposées doivent être considérées comme des leviers fondés sur des repères définis collectivement et personnellement, rendant les élèves capables de faire ou d'agir et de pouvoir analyser et expliquer leur façon de faire ou d'agir.





Sept compétences pour un socle commun

AURÉLIE SOBOCINSKI

Sept ans après la loi d'orientation sur l'avenir de l'école, où en est-on de la mise en place du socle commun ? L'école a-t-elle été transformée en profondeur à l'épreuve de cette ambition de référence énoncée dans les textes de 2005 ? Désigné alors comme « un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation,



Collage : D. Wisner

LES 7 PILIERS OU GRANDES COMPÉTENCES

■ LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

(capacité à lire et comprendre des textes variés ; qualité de l'expression écrite ; maîtrise de l'expression orale ; apprentissage de l'orthographe et de la grammaire ; enrichissement du vocabulaire).

■ LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (comprendre un bref propos oral ainsi qu'un texte écrit court et simple ; se faire comprendre à l'oral et à l'écrit en utilisant des expressions courantes).

■ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (mobiliser des raisonnements qui permettent de résoudre des problèmes ; initiation à la démarche d'investigation ; apprendre à agir dans une perspective de développement durable...).

■ LA MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (apprendre à faire un usage responsable des technologies de l'information et de la communication).

■ LA CULTURE HUMANISTE (acquérir des repères en histoire, géographie, littérature et arts pour contribuer à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité).

■ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES (maîtriser les règles élémentaires de la vie en société et les mettre en œuvre dans le cadre scolaire : droits et devoirs du citoyen, notions de responsabilité et de liberté, principes d'un État de droit).

■ L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE (dans son travail, dans l'engagement d'un projet et le fait de le mener à terme, dans la construction de son projet d'orientation).

construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société » et dont « la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition », le socle s'articule autour de sept compétences.

Révolution pour certains, mise en décret d'une exigence diffuse vécue depuis l'instauration du collège unique il y a plus de trente ans pour d'autres, est-il saisi comme une opportunité au quotidien de la classe et de l'établissement pour donner du sens aux apprentissages, faire évoluer les pratiques des enseignants, les résultats des élèves et améliorer l'équité scolaire ? intégré comme l'occasion de favoriser le dialogue entre enseignants, élèves et parents ? De quels changements visibles le socle commun est-il aujourd'hui porteur ?

Au sein de l'enseignement catholique, « des résonances fortes ont été perçues par les acteurs entre la démarche et celle du projet éducatif dit des "assises", formalisé en 2001, dans la vision de l'école qu'elles promeuvent et les enjeux qu'elles mettent en exergue », résume Marie-Anne Leduby, directrice de l'École des cadres missionnés de l'enseignement catholique. La première

convergence essentielle se situe dans la définition d'objectifs communs à tous, d'un véritable projet de société prenant en compte la diversité des élèves et se fixant pour exigence de donner à chacun les moyens de l'atteindre, à travers un développement maximal de ses propres capacités et chances.

Urgence d'une relecture

« Ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques » censé constituer le « ciment de la nation », l'approche globale déclinée dans la loi de 2005 s'efforce de jeter les bases d'une culture commune, qui promeut à la fois l'individu

et le groupe et ouvre à une perception plus globale de la personne. Cela tout en s'inscrivant dans une perspective européenne, sinon mondiale, « une dimension essentielle dans laquelle doit nécessairement s'ancrer l'éducation à une citoyenneté, aujourd'hui », relève Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

Au rang des préoccupations également partagées, l'ébauche d'une approche de la transversalité, d'un décroisement et d'une articulation des savoirs, base essentielle pour transmettre et aborder la complexité des enjeux du XXI^e siècle, dans la droite ligne de la pensée d'Edgar Morin. « Il s'agit de relever le défi du passage de la transmission de contenus de connaissances à l'acquisition de compétences articulées, de disciplines juxtaposées à l'élaboration d'une connaissance plurielle cohérente », précise Christiane Durand, de l'observatoire national de pédagogie.

Une telle mutation rend le travail en équipe interdisciplinaire indispensable et oblige à penser d'autres types de rapports entre enseignants, sans oublier l'urgence d'une relecture et d'une harmo-

nisation des programmes... Au nom de l'efficacité pédagogique, mais aussi, pour l'enseignement catholique, au nom d'un sens chrétien de l'homme : « [...] la confrontation des disciplines entre elles leur permet de rester ouvertes sur la vérité et le sens, elle leur évite d'être refermées sur elles-mêmes¹. » Engageant à cette recherche, l'esprit du socle rejoint « l'art de ne pas séparer l'enseignement, l'éducation et la proposition d'un sens » constitutif du caractère propre de l'enseignement catholique, souligne Claude Berruer.

Autre point de résonance : l'inscription sur le temps long de la scolarité obligatoire. Les compétences n'étant pas des blocs monolithiques superposés mais ancrés dans la vie, leur acquisition suppose des liens continus entre elles, un processus itératif, la découverte d'un sens mutuel.

Le socle commun peut être réduit, faute de temps, à une approche par compétences confinante à l'« usine à cases ».

Construire un socle commun sous-tend une continuité pédagogique, la vision d'une progression globale du petit âge à l'adolescence. « Cette ambition oblige l'école à sortir d'une logique de résultats pour entrer dans une logique de parcours qui valide au fur et à mesure les réussites en y associant chaque jeune. L'école redevient ainsi le lieu où l'élève peut s'exercer, tenter, être confronté à des situations de difficulté sans être définitivement classé ou prisonnier d'une logique de tri sélectif »,

analyse Yves Mariani de l'observatoire national de pédagogie.

Marges d'autonomie

En découle une réflexion renouvelée sur les procédures et les pratiques de l'évaluation. Elle induit un regard nouveau sur l'élève en situation d'apprentissage, regard nouveau qui fait le pari de la personne : l'enseignant repère ce qui fait difficulté, met en place des stratégies nouvelles pour conduire chacun vers sa réussite. Cela suppose que chaque enseignant a conscience de l'ensemble du parcours et de sa propre insertion dans celui-ci et engage enfin l'école à développer des compétences pour toute la vie, aspiration profonde du projet éducatif de l'enseignement catholique.

« Tous ces éléments convergents expliquent certainement une acceptation plus facile du socle au sein des établissements de l'enseignement catholique, non pas par professionnalisme mais par culture », résume Christian Philibert, formateur. Sur le terrain, le temps de l'opérationnalisation de la démarche, de son accompagnement et de son suivi est bel et bien à l'œuvre. L'intégration de l'approche par compétences au sein des dispositifs de formation des chefs d'établissement, des chargés de mission et des enseignants, le choix pour ces derniers d'une proposition



de master préparant au métier intégrant un tronc commun 1^{er}-2^d degrés, l'inflation très nette des demandes de formation des établissements, ou encore la multiplication des recherches-actions au sein du réseau sur le sujet en témoignent. La généralisation du livret de compétences accélère le mouvement.

De nombreux établissements ont commencé à transformer les pratiques pédagogiques, en plaçant au cœur de leur démarche les apprentissages des élèves, en se saisissant de leurs mar-

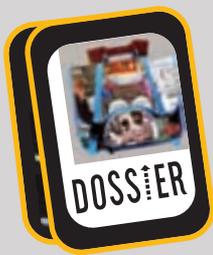
ges d'autonomie pour aménager des classes-cycles ou encore redistribuer l'organisation du temps scolaire entre, d'une part, plages d'enseignement et d'accompagnement, et, d'autre part, concertation et co-élaboration en équipe pluridisciplinaire... L'école primaire apparaît à ce titre « mieux imprégnée » aujourd'hui, de par sa proximité culturelle avec la logique du socle, que le collège, davantage entravé par une organisation des enseignements calquée sur les programmes disciplinaires et tournée vers le lycée, par la prégnance de l'évaluation normative et la réduction à la marge des dispositifs transversaux tels que les itinéraires de découverte. Quant aux ensembles scolaires, levier unique dont dispose l'enseignement catholique pour penser 1^{er} et

Ce que dit la loi. Perçu comme une exigence diffuse mais qui apparaissait à beaucoup comme incontournable au moment de l'instauration du collège unique il y a plus de trente ans, proposé de façon explicite par le rapport Thélot, inséré dans la loi d'orientation du 23 avril 2005, le socle commun a pris forme par le décret du 11 juillet 2006. La loi, dans son article 2, énonce : « [...] la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Et le décret précise dans une définition plus lapidaire : « [Le socle] détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé. » Au-delà, il s'inscrit aussi dans le cadre européen et se réfère aux évaluations internationales. « Référence commune » à tous ceux qui confient leurs enfants à l'école et aux enseignants eux-mêmes, il ne constitue pas la totalité de l'enseignement obligatoire. Sa spécificité réside dans la volonté de donner du sens à la culture scolaire fondamentale, « en se plaçant du point de vue de l'élève et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes ». Il représente aussi « un outil pour continuer à se former tout au long de la vie » et « prendre part aux évolutions de la société ». **AS**



Le texte de loi (articles L122-1-1 à L122-7 du Code de l'éducation) sur www.legifrance.gouv.fr

Le texte du décret dans son intégralité : www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm



2^d degrés dans une continuité, ils commencent timidement à être actionnés.

L'engagement des équipes masque mal toutefois le constat partagé d'une réalité sur le terrain alors que la généralisation du livret de compétences accélère le mouvement : celui d'une mise en œuvre partielle sinon largement incomplète, voire équivoque du socle... « *Les conditions n'ont pas permis d'asseoir sa légitimité sur un véritable consensus et de l'envisager à la hauteur de ses enjeux* », regrette Claude Berruer. En

cause : une introduction sur le mode de l'injonction plutôt que sur le mode de l'explicitation et de l'accompagnement, l'absence d'un pilotage cohérent entre les textes de cadrage et la constitution des outils destinés à garantir son application, d'une articulation pensée avec les programmes du second degré en particulier, et enfin, de réels moyens mis à disposition...

Culture professionnelle

S'il apparaît bien intégré dans la novlangue de l'Éducation nationale en tant que marqueur idéologique du changement,

le socle commun semble ainsi encore très loin de la culture professionnelle, relève Christiane Durand. Plus grave : souvent perçu et utilisé dans une logique purement bureaucratique et modélisante, il est réduit, faute de temps et d'approfondissement, à une approche par compétences confinant à l'« usine à cases », traversée par l'idéologie de l'évaluation et l'obsession de la mesure, observe Yves Mariani.

Or l'école du socle dépasse l'école des seules compétences, aussi nécessaires soient-elles. « *La notion [de compétences] renvoie tantôt à des savoirs techniques reproductibles, tantôt à des capacités invérifiables dont personne ne cherche à savoir comment elles se forment. Ces référentiels atomisent la notion même de culture et font perdre de vue la formation à la capacité de penser* », met en garde Philippe Meirieu.

« Nous sommes toujours en recherche »

Paroles de Ronan Cariou, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé (Finistère).

D. R.



“ L'opérationnalisation du socle nécessite de bien s'entendre au préalable sur le sens que l'on veut lui donner, la vision que l'on souhaite en promouvoir. Pour nous, cela augurait d'une nouvelle conception du métier, interrogeant la signification même de l'acte d'enseigner aujourd'hui et la posture des enseignants, obligeant ainsi à une réelle entreprise collective et à la recherche d'un consensus pédagogique sur le bagage indispensable aux élèves pour se lancer dans la vie.

» Au sein de l'équipe, le socle est réellement perçu en ce sens comme une révolution, une mutation lourde qui, par son ampleur, peut amener des moments de découragement. Nous sommes toujours en recherche pour continuer à aider à son appropriation. Il s'agit d'un travail de longue haleine, charnière, dont on parlera encore dans 15-20 ans.

» Nous avons d'abord fait fausse route en nous lançant dans une répartition des compétences entre les matières, qui en faisait perdre tout le sens. Mais cela a eu le mérite de nous orienter vers une démarche plus réflexive. C'est l'appréhension de la notion de tâche complexe dans une formation proposée par la DDEC du Finistère qui nous a permis de tout éclaircir et de créer un langage commun *via* la définition en intermatières de chaque compétence et de paliers successifs pour les acquérir.

» Une donne continue pourtant à fausser la dynamique du socle : c'est la question des connaissances et de l'actuelle logique des programmes qui se superpose de façon totalement antinomique à celle des compétences au lieu de s'y articuler. Une remise à plat est nécessaire.

» À l'heure où le savoir se démultiplie à vitesse grand V, où les sources pour y accéder se sont profondément diversifiées et où l'enseignant perd sa position d'unique médiateur au profit de celle d'un précieux régulateur, on n'est pas allé au bout de cette réflexion essentielle sur le rapport aux savoirs et le travail collectif de leur construction. Du côté des élèves comme des enseignants. Est-on prêt à faire sauter les verrous institutionnels en la matière ?

» Reste une autre étape à franchir : la mise en place d'un continuum école-collège-lycée. Si l'école du socle était la visée de départ, on en est encore au stade de l'intention. Avant de l'envisager dans sa globalité, un maillon plus que tout autre nous paraissait prioritaire – le collège –, où la validation des compétences par ailleurs était exigée. Aujourd'hui nous misons sur une logique d'imprégnation progressive en direction du primaire et du lycée.



La généralisation du livret de compétences accélère le mouvement.

Sans un éclaircissement de fond de sa définition, sur les traces d'un Bernard Rey et de son travail de catégorisation en trois degrés séparant les savoirs déclaratifs, les procédures mais surtout la capacité à agir selon la situation, de telles approches érodent assez largement l'idée de savoir.

Marcel Gauchet² voit là « *l'une des évolutions actuelles les plus inquiétantes [:] l'installation au poste de commandement d'une vision purement économique du problème, élaborée et développée à l'échelle internationale* ». Pour devenir une véritable école de l'intelligence, il appelle cette dernière à se saisir de ce qui devrait constituer l'essence de sa réflexion et dont elle s'écarte pourtant aujourd'hui : celle du socle de savoirs qu'elle doit nécessairement apporter à un jeune qui entre dans la société du temps présent, et reconfigurer – à la fois dans leur conception épistémologique et dans leur approche taxonomique – eu égard à la distance prise par nombre d'adolescents avec la culture scolaire.

Michel Develay en résume l'enjeu avec force : « *Le commun, au-delà du multiple, est bien ce qui fonde.* »

1. « Exposer les résolutions de l'enseignement catholique », *Enseignement catholique documents*, n° 242 (pp. 9-10).

2. « Contre l'idéologie de la compétence... ». Interview parue dans *Le Monde* du 2 septembre 2011.

« L'école du socle n'est pas une utopie »

Quelle est votre définition du socle commun ?

Fixé comme le minimum en termes d'acquisitions que l'État s'engage à faire obtenir par tous les élèves à l'issue de la scolarité obligatoire, le socle commun de connaissances et de compétences soulève la problématique centrale de l'élitisme républicain et du tri social drastique au sein de notre système éducatif, mise en avant par les études Pisa et les recherches de nombreux sociologues, contre laquelle il entend lutter. Si le problème de la scolarisation a été résolu, et *grosso modo* celui de l'accès au bac, celui du caractère démocratique de l'école et de son rôle d'ascenseur social reste entier. Le socle commun vise aussi à lutter contre le fouillis de programmes préparant aux études supérieures mais pas réellement à la vie pour ceux qui arrêtent tôt leur parcours, et à garantir un minimum d'acquis fixés et reconnus par la Nation comme l'essentiel.

Quels enjeux recouvre aujourd'hui son application ?

Celle-ci se heurte aux deux plus gros liens de l'éducation, à savoir l'apprentissage et l'évaluation. L'apprentissage tout d'abord. La plus grosse difficulté que rencontre le socle, c'est l'obligation pour les enseignants de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage. Depuis le décret de juillet 2006, le socle commun de connaissances et de compétences engage les enseignants à ne plus concevoir l'école comme un lieu où les élèves reçoivent des informations ou participent de manière passive à des activités, mais comme un espace où la majorité du temps scolaire est consacrée aux apprentissages personnalisés, favorisés par un milieu riche en sollicitations et en ressources, une dynamique de groupe induisant l'échange de savoirs, l'enseignant orchestrant l'ensemble en mesure, et redevenant, dès que nécessaire, un passeur de connaissances.

C'est une véritable révolution copernicienne qui attend l'école et ses acteurs. Organiser la classe dans cette optique est une tâche bien plus complexe et difficile, prenant en compte l'hétérogénéité des niveaux des élèves. La logique des compé-

Sylvain Connac, directeur adjoint de l'Isfec de Montpellier, a, sur le socle commun, une réflexion étayée par quatorze années d'enseignement et d'expérimentation en primaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR

AURÉLIE SOBOCINSKI



Sylvain Connac,
directeur adjoint de l'Isfec de Montpellier.

tences induit en outre une dimension de responsabilisation de l'élève, nécessairement associée au mode d'appropriation : il ne travaille plus à l'école pour un tiers, il s'engage pour lui.

Quid de l'évaluation ?

Le socle vient heurter la conception essentiellement sommative et certificative qu'en ont la majorité des professionnels de l'éducation et des parents. Aujourd'hui, la prégnance de la note est énorme, en particulier au collège. L'évaluation vise à montrer, attester, communiquer : en aucun cas, elle n'est envisagée comme un outil aux modalités plurielles permettant à l'élève de mesurer sa progression et de modifier en conséquence le parcours pédagogique proposé afin qu'un maximum de jeunes maîtrisent *in fine* le socle. Le blocage est d'ordre culturel. Vis-à-vis des familles, les compétences peuvent pourtant devenir une source de communication renouvelée avec l'école.

L'approche par compétences serait donc l'avenir de l'école ?

L'école du socle n'est pas nécessairement l'école des compétences. Encore faut-il s'entendre sur l'acception du terme, qui apparaît tout sauf claire et stabilisée aujourd'hui. L'approche que je retiens est celle de Bernard Rey. Combinant connaissances, procédures et compétences à mobilisation, entendues comme la possibilité d'accomplir une tâche dans une situation nouvelle, complexe, sur la base de procédures apprises en classe, elle demande à l'élève d'interpréter le contexte « *scolairement acceptable* » de chaque situation. Derrière se dessine une école du sens et de l'intelligence.

Où en est-on de la mise en œuvre concrète du socle aujourd'hui ?

On en est au niveau quasiment zéro, sinon -1 ! Introduit par l'administration sur le mode de l'injonction, sinon de la coercition, plutôt que sur celui de l'encouragement et de l'accompagnement, le socle est en réalité perçu et utilisé dans une logique purement bureaucratique, réduit à un remplissage de cases imposé aux enseignants en sus de leur travail. Les raisons éducatives qui ont présidé à la démarche ont totalement été oubliées et l'élève avec.

À cela s'ajoute un déficit en termes de formation et de moyens, à l'image de ce qui s'était déjà passé pour la loi d'orientation de 1989 et l'introduction de la politique des cycles. Les enseignants ont donc fait ce qu'ils ont pu. Déconsidérés, en souffrance, sans relais de type conseiller ou accompagnateur pédagogique auxquels les actions de formation devraient s'adresser en priorité pour que le socle diffuse, il leur est difficile de se substituer au travail de prospection sur l'évolution du système ouvert par le socle qui incombe aux responsables du pilotage. La mise en place de l'école du socle, n'est pas une utopie, elle existe déjà en Scandinavie, mais là-bas comme ici, il faudra une vingtaine d'années soutenues par une volonté politique sans faille et un accompagnement au plus près de l'agir professionnel.



Tout pour la réussite de chacun

Le collège rennais Sainte-Thérèse a mis à profit l'approche par compétences pour révolutionner le rapport aux apprentissages, individualisés et contextualisés au maximum, de manière à les rendre accessibles à toutes les intelligences.

VIRGINIE LERAY

Pour entrer en douceur dans les apprentissages, les collégiens de Sainte-Thérèse, à Rennes, commencent leur journée par une petite activité du matin, de 8 h 10 à 8 h 30. Séance de « Jacques a dit », pour évaluer la capacité des élèves à intégrer des consignes, jeux de mimes ou d'observation, exercices de mémorisation à travers une approche de la mythologie grecque, petit-déjeuner prétexte à la présentation par un élève de sa culture d'origine... Aujourd'hui, l'enseignante de français, Céline Luraine, annonce l'écriture d'un conte à cinq mains, en forme de cadavre exquis, à ses élèves de 5^e, qui, ravis, se répartissent en petits groupes après un récapitulatif collectif des cinq paragraphes à rédiger : situation initiale, élément perturbateur, péripétie, rebondissement, dénouement. « Les élèves réinvestissent un apprentissage mais j'observe surtout leur capacité à collaborer entre eux. C'est tout l'intérêt de ce moment de travail différent, ludique, qui permet d'évaluer certaines compétences plus difficiles à mesurer dans un cours classique, tout en enrichissant la relation prof-élèves », commente l'enseignante.

Pour connaître l'état d'acquisition des compétences, qui, au contraire des connaissances figées, ne se mettent en pratique que dans une dynamique de mobilisation combinée à des contenus, des savoir-faire et des savoir-être, il convient bien sûr de diversifier les modalités de réinvestissement. À Sainte-Thérèse, les cours magistraux en

classe entière cèdent donc le pas aux recherches en autonomie, aux exposés préparés en groupe et à l'éclatement des classes en ateliers... Un dispositif original, expérimenté depuis 2007, vise ici à « faire du socle commun un instrument au service de la réussite de chacun », explique la directrice, Martine Tondowski.

La connaissance de faits et dates, par exemple, correspond à l'item « Savoir se repérer dans l'espace et le temps », évalué dans tout travail d'histoire... aux côtés de nombreux autres comme l'aptitude à argumenter, à lire un graphique, à comprendre un document. On ne dilue pas... On précise et on affine ce qui restait global et implicite avant.

Les élèves comprennent mieux les objectifs, réalisent qu'ils sont communs à plusieurs matières, perçoivent une cohérence, identifient mieux où faire porter leurs efforts, deviennent acteurs », résume Jord Chereh, enseignant d'histoire-géographie.

Pour plus de souplesse dans le processus d'acquisition, les élèves se voient proposer plusieurs occasions successives d'évaluation. Pour ces épreuves, jusqu'à trois énoncés différents, dont les en-têtes récapitulent les compétences mises en jeu, peuvent être attribués en fonction de l'état des progressions. « Nous renseignons

trimestriellement les livrets personnels des élèves... mais nous tenons au quotidien un cahier de bord des progrès de chacun pour savoir s'il faut leur distribuer le contrôle qui récapitule les étapes des raisonnements et comporte des textes à trous ou celui dans lequel ils doivent arriver tout seuls à la solution et rédiger eux-mêmes leurs réponses », détaille Jean-François Chapelier, enseignant de physique-chimie et de mathématiques.

Autre effort d'organisation, à l'échelle des emplois du temps cette fois : les groupes-classes sont régulièrement éclatés en groupes de besoin de deux types. D'une part, pour certains niveaux, les langues, les mathématiques et le français sont dédoublés en barrettes, avec des exigences plus ou moins élevées en fonction des groupes et, par exemple, l'utilisation de la méthode Français langue étrangère (FLE) avec les élèves en grande difficulté d'écriture. D'autre part, des ateliers pour travailler autrement (ATA) ont été inclus dans les horaires et proposent, à la carte, remédiation ou approfondissement, par approche disciplinaire ou transversale.



Un atelier pour travailler autrement (ATA) est centré sur la presse.

Il y a cinq ans, la redéfinition de l'enseignement obligatoire au prisme des compétences n'en est qu'à ses balbutiements, mais le collège, en perte d'effectifs et recevant des élèves aux difficultés grandissantes, voit son salut dans l'innovation. Mise en situation et individualisation des apprentissages ont alors permis à l'équipe de construire des parcours à la carte, s'adaptant au rythme de chaque élève et valorisant la diversité des talents.

« Un futur boulanger peut tout à fait maîtriser la langue sans connaître les subtilités du subjonctif passé. »

Tout a commencé avec un travail en collaboration avec les collègues de l'école du groupe scolaire pour redistribuer les programmes au sein des sept compétences du socle, sous-catégorisées en items de « savoir-faire » et découpées en paliers de progression. « On ne renonce pas aux contenus mais ils ne représentent plus qu'un élément parmi d'autres attendus.

Ces répartitions sont discutées lors de réunions de concertation hebdomadaires où les changements de groupe peuvent être envisagés. Ce suivi collégial et permanent a rendu les conseils de classe caduques. En revanche, les livrets de compétences, sans notes (cf. encadré), sont remis en main propre à l'élève et à ses parents lors d'un bilan personnalisé, effectué par l'enseignant tuteur qui supplée le professeur principal responsable des questions administratives concernant la classe entière et, en 3^e, de l'orientation. En charge du suivi éducatif d'un groupe de six à huit



En pleine écriture d'un conte à cinq mains...

jeunes qu'il rencontre chaque semaine une vingtaine de minutes, le tuteur établit avec eux une relation privilégiée. Problèmes personnels, écarts de comportement, chute de motivation, surveillance du carnet de liaison... il fixe des contrats, remet en confiance... assure un accompagnement global et se rend disponible par mail et par téléphone pour répondre aux familles.

du bagage indispensable à la construction de son avenir, qu'il passe par la préparation d'une insertion professionnelle précoce ou par une poursuite d'études. À savoir : épanouissement personnel, goût d'apprendre, maîtrise des contenus et des mécanismes cognitifs de base ».

Pour favoriser le sentiment d'une communauté de destin, reposant sur la valo-

risation de la diversité des talents, des ateliers périéducatifs, coanimés par des enseignants et des intervenants extérieurs, sont aussi proposés aux élèves volontaires. Ateliers d'écriture, théâtre, stylisme, cours d'arabe, initiation à la vidéo ou à la photo... les productions réalisées dans ce cadre sont mises à l'honneur lors de la « semaine des Talents », temps fort qui clôt l'année.

Pour faire sens et inscrire l'itinéraire de chaque élève dans une cohérence, la démarche du collège, enracinée à l'école, se diffuse aussi au sein du lycée où filières technologiques et professionnelles sont mixées jusqu'en milieu de seconde, facilitant des changements d'orientation tardifs, y compris vers la voie générale, un bon niveau étant maintenu en anglais, mathématiques et français. Toujours dans l'optique que l'exigence de socle commun favorise toutes les réussites.

Diversité des talents

Pour Martine Tondowski, « cette individualisation implique de renoncer à l'utopie qui veut que tout le monde apprenne la même chose en même temps. Nous choisissons même d'alléger, en 3^e, les programmes des élèves qui se destinent à des études courtes. Un futur boulanger peut tout à fait maîtriser la langue sans connaître les subtilités du subjonctif passé et pourra tenir son livre de comptes sans avoir vu les bases du programme de 2^{de} abordées en fin de 3^e ! À l'inverse, les programmes de 4^e et de 5^e se répétant beaucoup, un très bon élève peut les couvrir en une année ». Unanimement satisfaite, l'équipe estime que l'amélioration de la qualité du suivi et le bien-être des jeunes valent bien l'effort de préparation de cours consenti. Elle regrette seulement que son dispositif soit essentiellement perçu comme une option de remédiation : obtenant de très beaux succès d'intégration de phobiques ou d'élèves handicapés, elle ne peut, en revanche, faute de candidats en nombre suffisant, faire vivre son projet de collège en trois ans.

Pour Martine Tondowski, « l'essentiel reste qu'en fin de 3^e, chaque élève dispose

Vers la fin des notes

Les compétences s'accommodent mal des notes... À Sainte-Thérèse de Rennes, elles ont donc été abandonnées... jusqu'en 3^e où elles restent obligatoires, brevet oblige. Un regret pour certains bons élèves et leurs familles, nostalgiques des classements... mais un soulagement pour beaucoup d'autres, traumatisés par des notes vécues comme des sanctions. Au collège Saint-Charles, à Pignan (Hérault), c'est un entre-deux qui s'expérimente depuis peu avec une évaluation par compétences convertible en moyenne trimestrielle par le logiciel *Sacoche*. Cet outil permet aussi, loin du soupçon de simplification planant sur ce système de « cases à cocher », de combiner les compétences acquises dans les différentes matières et de pondérer les résultats en fonction des progressions et régressions enregistrées. Pour la directrice, Christine Larivé, « sortir du prisme des notes permet de s'axer sur la transmission, de développer le plaisir d'apprendre pour soi et d'accéder à un niveau d'exigence accru, un 12/20 global ne suffisant plus puisqu'il faut acquérir chacune des compétences, non compensables entre elles ».

« Plus exigeant et plus juste, car les notes chiffrées restent parasitées par l'affectif, renchérit Nathalie Gachon, enseignante d'anglais. Un élève investi et appliqué auquel j'aurais mis un 12 d'encouragement, voit le logiciel convertir ses acquisitions en un 9/20 car ce système se focalise sur ses productions. Il aboutit d'ailleurs à des moyennes allant du 2 au 20, au lieu de se cantonner au ventre mou du 8 à 13. »

Si la conversion chiffrée peut parfois décevoir, le livret de compétences sans notes n'a pas cet effet démotivant. Faisant vivre la dimension formative de l'évaluation, il offre, au contraire, un panorama précis de ce sur quoi l'élève doit faire porter ses efforts. Celui-ci ne travaille plus dans le vague ni à la carotte mais pour s'améliorer. Il entre dans une démarche plus mature et responsabilisante... mais qui reste contradictoire avec les évaluations finales du brevet et du bac. VL

SACoche
Suivi d'Acquisition de Compétences



Encourager la vie « socléenne »

L'animation institutionnelle et la formation sont des leviers pour la mise en œuvre du socle commun. L'enseignement catholique l'a bien compris et multiplie les propositions. Partout en France, on informe et on innove pour entrer dans la réforme.

SYLVIE HORGUELIN

Le ministère de l'Éducation nationale serait-il en train de lâcher le socle commun ? Outre un défaut de pilotage de la réforme, pointé par le HCE (cf. encadré), l'arrivée des nouveaux dispositifs d'alternance en quatrième¹ a été interprétée comme un « renoncement à une ambition ». « Tous les syndicats, à l'exception du Snalc, ont dénoncé un énième dispositif de détournement du collège unique – et l'abandon du principe du socle commun à tous », pointait *La Lettre de l'Éducation* du 5 mars 2012.

Devenu un sujet « clivant », le socle commun est entré dans les débats de la campagne présidentielle avec l'appel lancé le 19 mars aux candidats par quatre organisations pour défendre cette réforme qui « peut être le levier de transformation de l'école, encore trop organisée pour la sélection d'une élite² ». La formation, on le sait, est un des leviers du changement. Mais là encore, on note des insuffisances tant du côté de la formation continue, qui a vu ses fonds baisser, que de celui de la formation initiale, réduite à la portion congrue avec la mastérisation.

Côté enseignement catholique, malgré les hésitations ministérielles, on reste fortement mobilisé. Preuve en est, ces derniers mois, la multiplication de journées nationales sur le sujet, qui mêlent apports théoriques et partages d'expériences avec différents angles d'attaque. À l'initiative d'organismes nationaux, ces rassemblements ont un même objectif : contrecarrer les velléités « soclicides » ! On recense ainsi : le colloque du

Sgec sur l'évaluation, le 1^{er} février dernier, qui promouvait l'approche par compétences ; la session sur le socle de l'ECM et l'ANCM³, des 15 et 16 mars, pour les chargés de mission diocésains qui doivent accompagner les établissements ; les Journées collège, des 21 et 22 mars, pour les chefs d'établissement du Snceel ; ou encore, le colloque de la Fep-CFDT, du 4 avril, toujours pour promouvoir le socle commun⁴. Avec en préparation, « une rencontre organisée par le Sgec en février 2013 sur l'égalité des

n'ont pas expérimenté eux-mêmes ». Or Sylvain Connac est responsable du tronc commun des étudiants de master 1 et 2 qui se destinent à l'enseignement dans les 1^{er} et 2^d degrés. Depuis la rentrée 2010, il leur propose un « plan de travail » qui énumère les compétences qu'il leur faudra intégrer. Au préalable, le formateur a dû découper le contenu de l'unité de valeur « Ingénierie des pratiques éducatives » en compétences, telles que « Distinguer l'erreur de la faute », « Penser la sanction de manière

éducative » ou encore « Savoir agir sur la motivation des élèves ». Pour s'approprier les savoirs, les étudiants ont le choix entre un cours magistral et des fiches techniques accompagnées de tests pour s'entraîner. « Quand ils sont prêts, ils me contactent et passent une épreuve dont ils ne connaissent pas la nature », précise Sylvain Connac. Autant de façons de procéder qu'ils pourront transférer.

Concernant la formation des professeurs stagiaires, en revanche, Sylvain Connac reconnaît « qu'elle a été sabordée » et que « le temps manque ». Ainsi dans le 2^d degré, les stagiaires sont « très pris par l'organisation didactique de leurs

cours qui ne va pas dans le sens du travail par compétences ! ». Même constat dans le public où Jean-Michel Zakhartchouk, formateur dans l'académie d'Amiens, n'est intervenu qu'une demi-journée sur le sujet, avec les futurs professeurs de français. « L'approche par compétences les intéresse mais elle leur semble arriver en plus alors qu'elle devrait être au cœur de leur pratique », explique-t-il.

Reste le champ de la formation continue où l'enseignement catholique fait preuve d'une belle vitalité. À l'Ifucomé d'Angers, Sylvette Duhem a coordonné deux recherches (en 2004-2006 puis 2007-2009) qui s'appuyaient sur les pratiques des établissements scolaires



Dessin de Pol Le Gall, paru dans le dossier « Socle commun et travail par compétences » des Cahiers pédagogiques (www.cahiers-pedagogiques.com)

chances à l'école, au collège et au lycée », annonce Marie-Odile Plançon, du département Éducation, qui précise que « le socle commun s'inscrit bien dans la lutte contre les inégalités et l'illettrisme puisqu'il s'agit des connaissances auxquelles ont droit tous les enfants de la nation ».

Belle vitalité

Parallèlement, dans les régions, les organismes de formation inventent de nouveaux dispositifs pour faire évoluer les pratiques dans le sens du socle.

À l'Isfec du Languedoc-Roussillon, par exemple, Sylvain Connac part du principe que « les enseignants ne peuvent mettre en œuvre avec les élèves ce qu'ils

d'Anjou. La première promouvait la pédagogie du socle avant le socle. La deuxième portait sur « la formation des enseignants dans la perspective du socle commun ». « *On concluait sur son impact sous certaines conditions, expose cette militante pédagogique. La plus importante est sans doute que le "la" soit donné par les chefs d'établissement* ». Ils sont en effet l'un des moteurs du socle : « *Ils favorisent les liens à créer entre formation et vie "socléenne" de l'établissement. Avec l'équipe éducative, ils veillent et suivent cette mise en place grâce, entre autres, au conseil pédagogique* », précise la formatrice. C'est pourquoi l'Ifucome privilégie les formations en intra avec pour objectif de redonner le sens de la réforme, « *alors que le ministère fait passer le socle à la hussarde par le biais du livret de compétences, tout en maintenant le brevet* ».



Sylvette Duhem, formatrice à l'Ifucome d'Angers.

professeur des écoles a voulu sortir des sentiers battus parce qu'elle avait une classe multiâge avec des enfants en difficulté. Elle est allée voir du côté des programmes québécois, belges et suisses et a lu avec profit Jean-Pierre Astolfi et Philippe Perrenoud qui l'ont incitée à travailler autour d'objectifs noyaux (la maîtrise des situations langagières, des situations liées à l'espace, au temps, à la matière...).

Démarche concrète

Devenue formatrice, Marie Courbon a commencé par proposer des stages en présentiel mais aujourd'hui, elle lance une plateforme e-learning⁵ grâce à laquelle elle peut tutorer une centaine de professeurs des écoles dans toute la France. Cette plateforme leur permet aussi de partager des documents, de déposer leur travail dans des classeurs et d'échanger à plusieurs sur une séquence. La démarche est la suivante : « *Nous créons des tâches complexes pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences qui mobilisent des connaissances, des capacités et des attitudes. Dans un second temps seulement, nous allons voir ce qui dans les programmes peut nourrir ces tâches.* »

Cette démarche concrète, qui recentre les professeurs sur les effets de leur enseignement sur les élèves en se référant aux attentes formulées par le socle, a d'ailleurs été primée lors du Forum des enseignants innovants qui s'est tenu à Dax en 2010. « *Les enseignants cherchent des formations avec des propositions ancrées dans la pratique de la classe* », analyse Marie Courbon pour expliquer le succès d'*Escholia*. Même constat de la part de Jean-Michel Zakhartchouk qui prend lui aussi « *des exemples et des contre-exemples pour exposer combien il est important de partir de situations complexes qui mettent en jeu plusieurs compétences* ».

Dans le privé comme dans le public, en formation, il s'agit de s'appuyer sur ce que font les enseignants, quelle que soit leur pratique. « *Il y aura des mordus du socle, et d'autres pas. Et même s'il*

LE HCE MET EN GARDE

Dans son rapport intitulé *Mise en œuvre du socle commun*, remis le 12 décembre 2011 au président de la République, le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) invite le ministère de l'Éducation nationale à « *piloter avec fermeté* » cette réforme. « *Pour exister dans les faits, une réforme de cette ampleur exige une stratégie d'accompagnement, élaborée en tenant compte des préoccupations et des réticences des acteurs. Le travail de légitimation du socle commun est indispensable [...]* ». « *L'institution et ses représentants à tous les niveaux, notamment les corps d'inspection, doivent tenir un discours cohérent et mobilisateur sur le socle commun afin de créer autour de celui-ci une vraie dynamique et d'en garantir la mise en œuvre coordonnée et efficace [...]* ». Par ailleurs, selon le HCE, la formation des enseignants est l'une des conditions de réussite de la réforme. « *Par conséquent, le socle commun doit faire partie des priorités de la formation initiale des personnels d'encadrement comme des personnels d'enseignement, d'éducation, d'orientation et de direction. Une approche méthodique et volontariste est également indispensable pour la formation continue.* »

Beaucoup reste à faire dans ces deux domaines, semble-t-il.

SH

Rapport sur :
www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/116.pdf

s'agit d'une vraie révolution pédagogique, il vaut mieux parler en formation de "petits pas" », conseille avec prudence Jean-Michel Zakhartchouk.

1. Instaurés par un décret paru au JO du 17 février 2012.
2. SE-Unsa, Sgen-CFDT, Crap-Cahiers pédagogiques et Éducation et devenir. Voir leur 10 propositions sur www.soclecommun2012.wordpress.com
3. Respectivement : École des cadres missionnés et Association nationale des chargés de mission de l'enseignement catholique. Cf. p. 11.
4. Cf. p. 13.
5. Site : www.elearning-escholia.com

Chaque formation est unique car elle doit tenir compte de l'histoire propre de l'établissement.

Ayant accompagné une cinquantaine d'établissements, Sylvette Duhem constate que chaque formation est unique car elle doit tenir compte de l'histoire propre de l'établissement. Mais un peu partout, elle note « *la fatigue des enseignants devant les injonctions paradoxales qui leur sont adressées, mais aussi leur enthousiasme dès qu'ils vérifient combien il est intéressant de se centrer sur les progrès des élèves plutôt que sur les notes* ». La formatrice vient par ailleurs de démarrer en Bretagne une formation pour les tuteurs qui suivent les professeurs stagiaires. Dotés d'un portfolio qui liste douze compétences, eux aussi expérimentent ce qu'ils auront à transférer.

Autre proposition féconde : celle élaborée par Marie Courbon, âme du réseau *Escholia* qu'elle a créé il y a douze ans, dans le diocèse de Saint-Étienne, avec Jean-Pierre Le Meur, chargé de mission aujourd'hui à la retraite. Cette pro-

Les voies du sens

Le premier enjeu, capital, consiste pour les enseignants, tant dans les échanges et concertations dans l'établissement que dans la formation initiale et continue, à ne pas opposer, comme cela a pu être fait dans une vulgarisation hâtive, la logique des compétences et celle de la culture et de l'acquisition de connaissances.

Le premier but de l'école est de former une personne capable de penser, de se comprendre, de comprendre les autres et le monde pour être acteur et citoyen. Les savoirs ne sont pas d'abord utilitaires, ils contribuent de manière indispensable à l'éducation d'une personne et non d'un consommateur ou d'un acteur économique, comme le rappelle avec force Marcel Gauchet : « *Le savoir et la culture étaient posés comme les instruments permettant d'accéder à la pleine humanité, dans un continuum allant de la simple civilité à la compréhension du monde dans lequel nous vivons. C'est ce qui nourrissait l'idéal du citoyen démocratique. Ils ont perdu ce statut. Ils sont réduits à un rôle utilitaire [...]. L'école est prise dans ce grand mouvement de déculturation et de désintellectualisation de nos sociétés qui ne lui rend pas la tâche facile. Les élèves ne font que le répercuter avec leur objection lancinante : à quoi ça sert ? Car c'est le grand paradoxe de nos sociétés qui se veulent des "sociétés de la connaissance" : elles ont perdu de vue la fonction véritable de la connaissance. C'est pourquoi nous avons l'impression d'une société sans pilote. Il n'y a plus de tête pour essayer de comprendre ce qui se passe : on réagit, on gère, on s'adapte. Ce dont nous avons besoin, c'est de retrouver le sens des savoirs et de la culture¹.* »

Les enseignants se plaignent très souvent de l'absence de motivation suffisante des élèves à tous les niveaux. Ces derniers cherchent à obtenir des résultats honorables pour pouvoir poursuivre dans le système, tout en regrettant souvent l'absence d'intérêt de ce qu'on leur propose.

Dans la logique du socle, qui s'inscrit dans un temps long, il est urgent de revenir aussi à l'un des fondements de l'apprentissage : le plaisir de découvrir, de comprendre, de penser, de s'émouvoir face aux œuvres : « *Nous devons ensuite, contre le savoir immédiat et utilitaire, contre toutes les dérives de la "pédagogie ban-*

Comment, à partir de l'approche du socle, renouveler et explorer des voies porteuses de sens pour tous les jeunes ?

CHRISTIANE DURAND

ET AURÉLIE SOBOCINSKI



À Sainte-Croix - Saint-Euverte, à Orléans, des lycéens jouent les professeurs des écoles.

Il est urgent de revenir à l'un des fondements de l'apprentissage : le plaisir de découvrir...

caire", reconquérir le plaisir de l'accès à l'œuvre. La mission de l'école ne doit pas se réduire à l'acquisition d'une somme de compétences, aussi nécessaires soient-elles, mais elle relève de l'accès à la pensée. Et c'est par la médiation de l'œuvre artistique, scientifique ou technologique que la pensée se structure et découvre une jouissance qui n'est pas de domination, mais de partage. [...] Ainsi, le système scolaire s'adresse-t-il à des élèves qui désirent savoir, mais ne veulent plus vraiment apprendre. Des élèves qui ne se doutent pas le moins du monde qu'apprendre peut être occasion de jouissance¹ », dit Philippe Meirieu.

Champs prioritaires

Pour aller dans ce sens, l'enseignement catholique, invité à l'exploration de voies nouvelles pour rejoindre les jeunes et les faire grandir, pourrait se saisir des marges de liberté inhérentes à son projet et ainsi revisiter le sens de l'école du socle commun, école de toutes les intelligences pour construire la personne. Quelques champs prioritaires sont déjà investis par de nombreux acteurs sur le terrain et pourraient l'être bien davantage.

Vers un décloisonnement et une articulation des savoirs

Mieux articuler les champs disciplinaires entre eux, en veillant à ce que cette démarche ne s'accompagne pas d'un allègement culturel. « *La meilleure façon d'alléger, c'est la transversalité* », rappelle Philippe Joutard². Veiller à ce que ces savoirs reformulés soient articulés à de véritables fondamentaux éducatifs afin de motiver les élèves.

Vers une refonte profonde des pratiques d'évaluation

Ce qui devrait être un indicateur devient trop souvent, par le temps qui lui est consacré et par l'investissement psychoaffectif des jeunes et des adultes, le but de l'école. Remettre l'évaluation à sa juste place dans la logique de la validation des acquis et de la formalisation des étapes de son parcours par l'élève devient un enjeu majeur pour l'avenir.

Vers une prise en compte renouvelée de l'hétérogénéité des élèves

À l'intérieur du collège et en maintenant des objectifs identiques pour tous, il conviendrait de diversifier les parcours et de

les moduler en fonction des besoins des élèves. Il est possible de jouer sur les différents paramètres de l'action éducative pour obtenir cette différenciation. Il serait extrêmement fructueux, à cet égard, de multiplier les occasions de mutualisation des pratiques et méthodes pédagogiques qui prennent en compte l'hétérogénéité des élèves entre l'école, le collège et particulièrement le lycée professionnel.



À Saint-Christophe, à Nérac, les CM2 lisent davantage depuis qu'ils ont écrit un recueil de nouvelles.

Repenser l'organisation du temps

Le cloisonnement, l'organisation rigide pour toute l'année, la pratique exclusive des séquences courtes ne permettent pas de rentrer véritablement dans la logique du socle et de la construction du sens, sans bouleverser la vie des établissements. Une plus grande souplesse dans l'organisation du temps est absolument incontournable si l'on veut faire advenir une nouvelle école.

Approfondir la notion de cycle

Penser et organiser l'école, le collège et le lycée en cycles d'apprentissage qui prennent en compte les cycles de développement des jeunes reste à inventer, cette révolution culturelle nous semble tout à fait cohérente avec l'école du socle et peut-être encore plus cruciale. Dans ce sens une école « des ruptures et des seuils » qui pense et met en œuvre une véritable continuité éducative entre l'école, le collège et les lycées contribuerait à ce changement culturel. L'enseignement catholique dispose à ce titre de leviers uniques pour initier un tel changement, comme le souligne Claude Berruer : dans les ensembles scolaires (sans équivalent dans l'enseignement public), qui réunissent au sein d'une même entité juridique 1^{er} et 2^d degrés, pourraient être travaillés des décloisonnements horaires, des échanges de service... Autre atout tout aussi singulier : le levier du maillage en réseaux au sein des territoires, en cours de structuration aujourd'hui.

Transformer l'espace clos de la classe

L'école des cycles devait logiquement faire éclater le groupe-classe à certains moments, en fonction des besoins des élèves, et permettre à un groupe d'adultes référents d'accompagner un groupe de jeunes sur l'ensemble d'un cycle. « Il faut diversifier les espaces, les ressources à disposition pour le travail, ouvrir les classes, faire circuler les adultes d'un groupe à l'autre afin qu'aucun d'entre eux ne soit seul, durablement entraîné

dans un rapport de force avec un élève ou un groupe d'élèves », nous invite Françoise Clerc³.

Utiliser le socle comme levier de changement

Par un travail de mise en commun et d'harmonisation des disciplines enseignées par les uns et les autres, qui contribuerait à développer un nouveau rapport au savoir et un nouveau rapport des enseignants entre eux ; par la levée d'un certain nombre de verrous systémiques actuels, à com-

mencer par une nouvelle répartition du service enseignant dans le 2^d degré intégrant un réel temps de concertation, plutôt que de le laisser reposer entièrement sur le volontariat des équipes. Cela permettrait d'« ouvrir une réelle réflexion collective sur l'épistémologie des savoirs enseignés, leurs fondements communs, et une construction concertée des progressions », comme le suggère Yves Mariani. En l'attente d'une réforme structurelle, une réflexion peut d'ores et déjà être initiée sur le temps récupéré dans le cadre des aménagements de l'organisation scolaire, estime Claude Berruer : plutôt que d'être réinvesti directement au service de l'élève dans le cadre atomisant de l'accompagnement, il pourrait être consacré à la coélaboration des processus par les adultes, et *via* un travail d'explicitation aux familles, qui en détaillerait tout le bénéfice.

Communiquer avec les parents

La mise en place du socle invite à une collaboration étroite et transparente avec les familles, à un travail d'explicitation des changements qu'il introduit – notamment l'évaluation par compétences – et au développement conjoint d'un regard positif à partir de celle-ci sur le parcours de l'enfant.

Exigence bienveillante

Si l'école du socle commun peut et doit nous faire nous interroger sur les finalités de l'éducation et sur nos pratiques, l'éducateur, qu'il soit parent ou enseignant, doit accepter, dans la patience et l'exigence bienveillante, de pas céder à la pression de l'urgence et à la centration sur les résultats immédiats : « L'idée d'humanité s'est dissociée de l'idée de culture. Nous n'avons pas besoin d'elle pour exister. Nous sommes submergés par une vague de privatisation qui nous enjoint de vivre pour nous-mêmes et, surtout, de ne pas perdre notre temps à chercher à comprendre ce qui nous environne », constate Marcel Gauchet¹.

1. *Le Monde* du 2 septembre 2011.

2. Ancien recteur des académies de Besançon et de Toulouse.

3. Professeur en sciences de l'éducation, Université Lyon 2.

POUR ALLER PLUS LOIN...

À LIRE

- Jean-Pierre Astolfi, *L'école pour apprendre - l'élève face aux savoirs*, ESF, 2010, 208 p.
- Annie Di Martino, Anne-Marie Sanchez, *Socle commun et compétences : pratiques au collège*, ESF, 2011, 224 p.
- Michel Develay, *Donner du sens à l'école*, ESF, 2012, 123 p.
- Charles Hadji, *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?*, De Boeck, 2012, 317 p.
- Philippe Perrenoud, *Quand l'école prétend parler à la vie... - Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ?* ESF, 2012, 224 p. (*lire p. 52 de ce numéro*).
- Jean-Luc Villeneuve (coord.), *Le socle commun en France et ailleurs*, Actes du colloque organisé par l'Iréa, Le Manuscrit, 2012, 256 p.
- Jean-Michel Zakhartchouk, Rolande Hatem, *Travail par compétences et socle commun*, CRDP d'Amiens et CRAP, 222 p., 2008.
- Dossier : « Cap sur l'évaluation », Sgec, 2012.
- Dossier : « Socle commun : l'ambition de référence », *Enseignement catholique actualités*, n° 306 (septembre 2006).
- Dossier « Évaluer à l'heure des compétences », *Cahiers pédagogiques* n° 491, sept./oct. 2011.
- Dossier « Maîtrise de la langue - Compétence 1 du socle commun », *Cahiers pédagogiques* n° 495, février 2012.
- Dossier « Le collège horizon 2020 », *Fiches syndicales du Snceel* n° 669, janv./fév. 2012.

SUR LE WEB

- Rapport du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) : « Mise en œuvre du socle commun – Bilan des résultats de l'École 2011 » :
www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/116.pdf
- Rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) : « Les inégalités à l'école », par Xavier Nau, 2011 :
www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2011/2011_09_inegalite_ecole.pdf
- Dossier « Programme 2008 et socle commun » qui articule les programmes avec le socle sur SitECole (site 1^{er} degré de l'enseignement catholique) :
<http://sitecoles.formiris.org>
- Rubrique « Socle commun-École-Collège » sur Eduscol :
<http://eduscol.education.fr/cid47869/socle-commun-et-evaluation.html>

Saint-Anatoile : le sel de l'action

C'est un jeudi pas tout à fait comme les autres pour les élèves de Catherine Bourgoïn. Dans la cour du collège Saint-Anatoile, petite structure de 97 élèves lovée au cœur de Salins-les-Bains (Jura), une cité comtoise façonnée par l'histoire de l'exploitation du sel et de la faïencerie, les huit jeunes de l'atelier « Ados Unesco » attendent leur professeur d'histoire-géographie. Aujourd'hui le programme est un peu particulier : en lieu et place des trois quarts d'heure hebdomadaires pendant lesquels ces volontaires se retrouvent à la pause-déjeuner, rendez-vous leur est donné aux anciennes salines de la ville. Dans ce lieu transformé en musée, ils doivent rencontrer le dernier ouvrier encore vivant de l'exploitation, qui a fermé en 1962. Au programme : une interview filmée, qui devrait donner lieu à la réalisation prochaine d'une vidéo en ligne.

Depuis plusieurs mois, ces élèves de 6^e et de 5^e ont découvert le lieu, consulté des documents, fait appel à leurs connaissances historiques, géographiques et géologiques pour connaître l'histoire de cette saline, découvrir les méthodes de chauffage de l'eau salée pompée dans le sous-sol et comprendre l'importance du sel pour la ville, son développement humain, urbanistique et économique depuis l'Antiquité. Tout ce travail de découverte, mais aussi de restitution de l'histoire de la commune, qu'ils ont fait partager notamment aux jeunes de l'Itep¹ voisin, s'inscrit dans le « cahier des charges » des « écoles associées de l'Unesco ».

Le programme intègre les quatre piliers exposés dans le rapport à l'Unesco de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle – apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être, apprendre à vivre ensemble – comme autant de pratiques exemplaires pour une éducation de qualité. Soit une éducation à la paix et une sensibilisation au développement durable, qui vont au-delà de la proposition du seul atelier hebdomadaire. « La démarche est globale et concerne l'ensemble des professeurs et des élèves

Fort de ses actions autour du patrimoine local et en faveur des droits de l'homme et du développement durable, le collège Saint-Anatoile de Salins-les-Bains, dans le Jura, a été reconnu « École associée de l'Unesco ». Une opportunité d'ouverture sur le monde, doublée d'une exigence permanente de remise en question.

BERTANE POITOU

AVEC AURÉLIE SOBOCINSKI



Après s'être plongés dans les archives et avoir mesuré l'importance du sel dans l'histoire de leur ville, les collégiens de Saint-Anatoile tournent aujourd'hui une vidéo sur l'ancien site des salines.

de l'établissement. L'objectif est que chacun vive un projet dans ce cadre, durant l'année scolaire », précise Catherine Bourgoïn, à l'origine de l'initiative.

« Le label Unesco est un vecteur efficace qui ouvre de nombreuses portes. »

L'idée a émergé à la suite de l'inscription du site des salines au patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2009, qui a marqué le début d'un renouveau pour la commune frappée par la fermeture de ses anciens cœurs d'activité économique. Catherine Bourgoïn voit l'opportunité d'impulser une dynamique culturelle précieuse au sein du petit collège rural situé à une cinquantaine de kilomètres des pôles de Besançon et Lons-le-Saunier. Et de répondre « à la mission d'ouverture sur

le monde de l'école, tout aussi fondamentale que son devoir d'apprentissage des fondamentaux ». Elle convainc ses quinze collègues, lesquels enseignent pour la plupart plusieurs matières ou dans un autre collège du département, de postuler au réseau. Le label « École associée de l'Unesco » est obtenu à la rentrée 2011.

Souple, la charte de l'organisation permet d'intégrer de nombreux points d'attention listés dans le projet éducatif du collège. Ainsi, à Saint-Anatoile ont été labellisées les actions déjà menées

au sein de l'établissement en matière de solidarité internationale – collecte de téléphones portables usagés, vendus au profit d'un orphelinat de Douala au Cameroun... –, en matière d'éducation à la paix et aux droits de l'homme, d'apprentissage de l'interculturalité, de découverte du patrimoine, d'initiation au développement durable, détaille

Nicolas Haller, le chef d'établissement. En apparence donc, peu de changement dans la pratique.

Alors, pourquoi passer par un tel label ? Point d'argument financier en vue : aucune subvention particulière n'est allouée. Mais un réel intérêt qua-

litatif, selon Catherine Bourgoïn. « L'appartenance au réseau oblige à un travail de relecture et à une mise en mouvement permanente, puisque l'affiliation est remise en cause chaque année et qu'il faut la défendre en pratiquant des évaluations régulières, explique l'enseignante. Cela a été pour l'équipe l'occasion de donner une cohérence et une visibilité nouvelle au projet de Saint-Anatoile. » Et aussi d'aborder par ce biais l'enjeu d'une diversification des profils au sein d'une petite structure familiale dont l'image reste étroitement liée à l'accueil des élèves en difficulté.

« De fait, le label Unesco est un vecteur de communication efficace, qui permet d'ouvrir de nombreuses portes », relève Nicolas Haller. Même constat au niveau



Photos : B. Beaurin

des élèves et des parents : la mention de l'Unesco accroche, interpelle, incite davantage à participer... voire à s'inscrire dans l'établissement. Informées du projet, quelques familles sont déjà venues se renseigner.

Objectif commun

Avec le label, Saint-Anatoile et son action bénéficient sans aucun doute d'un rayonnement et d'une reconnaissance renouvelés au sein de la commune. « Ce label incite l'école à ouvrir ses projets au-delà d'elle-même et place les élèves en position de producteurs et de partenaires avec l'environnement et la société qui les entourent », apprécie Catherine Bourgoïn. Pour Yann Garnache, directeur du musée du Sel, les actions menées au musée et celles engagées au collège convergent vers un objectif commun : « Elles relèvent de la même volonté de rendre accessible au plus grand nombre la connaissance d'un patrimoine, d'un savoir-faire et d'un héritage légué par les

générations qui nous ont précédés. Il s'agit de donner aux visiteurs du musée et aux élèves du collège un socle, une découverte de leurs racines afin de mieux appréhender leur histoire et leur avenir, et ainsi d'acquiescer un respect de l'autre. »

Même constat de convergence du côté de la municipalité de Salins. Selon Gilles Gresset, adjoint au maire en charge de la jeunesse, « cette affiliation marque la reconnaissance de l'implication des élèves et des enseignants dans la vie de la commune ». Les uns et les autres s'investissaient déjà avant l'obtention du « label Unesco », via la participation singulière du collège aux différentes manifestations civiques, aux opérations de nettoyage des berges de la rivière et à la mise en place d'un accompagnement des personnes âgées par les élèves. Pour l'élu, l'inscription de toutes ces actions dans le projet d'école apporte un nouveau signe tangible « que cet établissement prend à cœur son rôle éducatif ».

1. Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.

« CLUB UNESCO », « ÉCOLE UNESCO » : LA DIFFÉRENCE.

Les « clubs Unesco », présents en milieu scolaire, animent des activités éducatives sur le temps libre des élèves pour réfléchir et agir en faveur des droits de l'homme, de la solidarité et du développement durable. Les « écoles associées de l'Unesco », au sein desquelles les clubs peuvent tout à fait s'intégrer, vont plus loin. Elles conçoivent un projet d'établissement qui témoigne d'un engagement de l'institution tout entière en faveur de l'éducation au développement durable et à la paix. Tous les acteurs sont impliqués (chef d'établissement, équipe administrative, enseignants, documentalistes, élèves, personnels d'intendance), et l'action éducatrice est nécessairement pluridisciplinaire et à visée internationale. On compte 200 de ces écoles aujourd'hui en France, dans l'enseignement public ou privé sous contrat. AS

➔ www.ecoles-unesco.fr

Le bonheur est dans le prêt !

Pratiquer une philanthropie d'un genre nouveau tout en découvrant l'économie solidaire. C'est le pari relevé par des collégiens de Saint-Benoît, à Moulins, qui ont soutenu des initiatives de développement locales via Babyloan, première plateforme européenne de microcrédit en ligne.

VIRGINIE LERAY

Les St Ben Kids, toujours prêts à aider ! » Voilà une devise qui illustre bien la fibre altruiste de l'ensemble scolaire Saint-Benoît de Moulins (Allier). Financement du dressage d'un chien guide d'aveugle ; projets humanitaires au Sénégal ; travail autour de l'éducation pour tous ; visites à l'Unesco ; voyages de coopération organisés au Brésil au sein de structures tenues par la congrégation Notre-Dame, tutelle de l'établissement... Chaque année est ici rythmée par des élans de générosité concrétisés en actes.

En l'occurrence, les St Ben Kids

sont un groupe d'élèves ayant participé l'an dernier à un itinéraire de découverte solidaire proposé en 5^e, qui a fait d'eux des opérateurs de finance solidaire, via Babyloan¹, première plateforme européenne de microcrédit en ligne. Le principe de ce site : offrir à tous, particuliers ou entreprises, la possibilité de prêter de petits montants – à partir de 20 euros – à des porteurs de projet exclus du système bancaire traditionnel. Ainsi le grand public participe au financement de onze instituts

de microcrédit, partenaires de terrain sélectionnés par Babyloan, leur permettant d'abaisser leurs taux et de mieux accompagner les emprunteurs.

« Soutenir un entrepreneur local, c'est sûrement plus durable pour le développement du pays que de faire un simple don », résume Yann-Elyes qui a bien retenu le message relayé par Aurélie Servagean, l'enseignante d'histoire-géographie ayant animé l'IDD : « C'est vraiment l'opportunité de briser le cercle vicieux de l'assistantat qui m'a séduite. L'entrepreneur soutenu est, au contraire, mis en responsabilité de réussir. Il développe une activité qui colle aux besoins locaux. On sort du schéma habituel où c'est l'Occidental qui impose son point de vue. »

© V. Leray



Soutenir des micro-entrepreneurs, un début pour refaire le monde...

microcrédit comme instrument de moralisation de la finance et levier d'essor économique efficace.

Cette caution morale, l'éthique de *Babyloan* et la mine de ressources offertes par son site internet ont permis à Aurélie Servagean, qui ne connaissait rien de l'économie solidaire, de se lancer : « En lien avec le programme de 5^e sur les inégalités de développement, une collègue et moi avons préparé un diaporama à partir de photos prises lors de séjours au Sénégal et à Madagascar, qui illustraient les indicateurs économiques et démographiques caractéristiques des pays du Sud. Indice de développement humain, accès à l'éducation, aux soins, à l'eau, PIB par habitant... Pour alléger ce constat assez pessimiste, presque oppressant, nous avons aussi mis en valeur la diversité culturelle, la force des liens de solidarité familiale et communautaire, la volonté de changement portée notamment par des femmes. » Ensuite, la présentation de *Babyloan* a vraiment permis « de dépasser la dimension culpabilisante de cet état des lieux, grâce à une action basée sur une relation de confiance avec des porteurs de projets locaux ».

Apporter sa pierre

Dans un deuxième temps, donc, les élèves ont étudié le fonctionnement de *Babyloan* et les profils d'entrepreneurs en demande de prêts en ligne sur le site. Des binômes d'élèves ont présenté aux autres leur candidat préféré, en argumentant leur choix. Puis, un débat collectif et un vote démocratique ont permis de retenir quatre porteurs de projet. Les jeunes ont privilégié des femmes seules en charge



Parmi les projets aidés : Miriam Elena a pu acheter du matériel scolaire...



... Nathalie a ouvert sa boutique country, à Vichy...



et Jackeline Susan va augmenter son stock de produits de beauté.

de famille, en Amérique latine, en Asie et... en France. Les 200 euros du budget annuel alloué par l'Ogec pour la conduite de projets solidaires ont ainsi contribué à lancer une boutique d'accessoires country

à Vichy et un négoce vietnamien de téléphonie, à ouvrir une librairie et à développer une activité de vente de cosmétiques au Pérou. Aujourd'hui, les prêts ont tous été remboursés.

Bien que les élèves aient été dispersés dans différentes classes, certains, comme Steeven ou Thomas, ont néanmoins la ferme intention de poursuivre cet investissement solidaire. Ils fréquentent assidûment le CDI, où Aurélie Servagean assure des permanences, pour surfer sur le site de *Babyloan* en quête de nouveaux entrepreneurs en attente de prêts. C'est aussi l'occasion de croiser des élèves de 3^e et de 1^{re}, engagés dans la préparation d'un séjour humanitaire au Sénégal prévu pour octobre prochain. Et, ensemble, de refaire le monde, penchés sur l'*Atlas des inégalités*³.

« Je trouve l'initiative de *Babyloan* vraiment intéressante car cela nous prouve que chacun peut apporter sa pierre, aider quelqu'un qu'il ne connaît pas. Et en plus, très facilement, puisqu'il est remboursé de son geste... et peut ensuite recommencer. Je parle beaucoup de cette chaîne de solidarité à l'extérieur », témoigne Steeven. Manifestement atteint par le virus de l'intérêt général, ce délégué de l'établissement siège aussi au conseil général des jeunes qui participe à l'animation de festivals locaux, réalise un site internet pour les jeunes de l'Allier, propose des idées pour améliorer la vie quotidienne... « Parce qu'il ne faut pas se dire qu'on n'y peut rien. Au contraire, chacun peut apporter sa pierre ! »

1. Sur internet : www.babyloan.org

2. Sur internet : www.cluzelfondations.org

3. Un livre de Stéphane Frattini, Stéphanie Ledu et alii, Milan, 2009.

Babyloan : un kit pédagogique pour le premier et le second degré

De Muhammad Yunus, professeur d'économie bangladais, père fondateur du microcrédit et prix Nobel de la paix, aux objectifs de développement du Millénaire de l'ONU, en passant par les alternatives proposées par l'économie solidaire... le kit pédagogique conçu par *Babyloan*, de concert avec des enseignants et téléchargeable gratuitement sur leur site*, s'avère un outil précieux. Adaptable depuis le primaire jusqu'en terminale avec des accroches privilégiées aux programmes de 5^e, 3^e et 1^{re} ES, ces trente pages proposent explications, lexiques, séquences de cours et animations ludiques et interactives. Loin de se cantonner au microcrédit, cet outil brosse un panorama des possibilités « d'entreprendre autrement », hors des modèles économiques dominants, générateurs d'inégalités. Une fibre pédagogique consubstantielle à la jeune entreprise solidaire : « D'emblée, nous avons dû faire des efforts d'explication pour présenter ce nouveau modèle de philanthropie qui ne repose pas sur le don et ne soutient pas les plus miséreux. En tant que jeunes parents nous avons aussi le souci de transmettre un monde meilleur à nos enfants, de réinsuffler du sens dans le monde de l'entreprise, de démontrer qu'œuvrer pour changer le monde n'était pas qu'une douce utopie. Vouloir toucher le public scolaire s'imposait donc comme une évidence. D'autant que l'enseignement du développement durable a tendance à se focaliser sur le versant écologique », détaille Aurélie Duthoit, cofondatrice de *Babyloan* et chargée des relations avec les scolaires. Ainsi, aux côtés des 15 000 *Babyloaniens*, qui, en trois ans, ont financé 8 600 projets à hauteur de 3 millions d'euros, 435 élèves solidaires ont parrainé 44 entrepreneurs. Une contribution qui pourrait grandir grâce aux effets d'entraînement possibles au sein des communautés éducatives. Établissements en quête de projets alternatifs, à vous de jouer ! VL



* À l'adresse : www.babyloan.org/fr/maclasse-solidaire

Qui a tué Harold ?

Au lycée Saint-Jean de Limoges, les professeurs de maths, de SVT, de physique et d'anglais proposent aux élèves de mener une enquête policière. Une façon ludique d'aborder l'enseignement d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques », introduit par la réforme du lycée.

LAURENCE ESTIVAL

La scène se passe début février : le corps d'Harold, déjà transporté à la morgue, a été retrouvé inanimé. Appelés sur le lieu du crime, deux groupes d'élèves de seconde commencent leur enquête. Leur but : déterminer qui a tué ce retraité fortuné, apparemment sans histoire, et quels étaient les mobiles du coupable. Leur première tâche consiste à prendre des renseignements sur la victime. Ils apprennent notamment que Franklin, un majordome atteint d'une maladie rare, était à son service. Les lycéens de Saint-Jean de Limoges s'attellent par ailleurs à relever des indices. Des mégots de cigarettes emplissent un cendrier, des morceaux de verre jonchent le sol sur lequel ont été trouvées des traces de sang et de sable. Les inspecteurs en herbe effectuent des prélèvements. Ils découvrent qu'Harold avait rédigé son testament, mais le document retrouvé ne leur est pas d'un grand secours car il est codé... Munis de ces pièces à conviction, ils vont pendant tout le semestre, au rythme d'une heure par semaine, chercher un fil conducteur, avant de rendre, dans la langue de Shakespeare, les conclusions de cette enquête de police scientifique.

« Ce module interdisciplinaire tient lieu d'enseignement d'exploration dans le cadre de la réforme du lycée. Mais là où nombre d'établissements associent les disciplines scientifiques, nous avons ajouté l'anglais », explique Guillaume Delpeyroux, le professeur d'anglais, auteur avec ses collègues de mathématiques, de physique et de sciences de la vie et de la Terre (SVT), de ce scénario digne des meilleurs romans policiers.

Fausse piste

« Le fait d'avoir reconstitué la scène de crime dès la première séance conduit les élèves à se prendre immédiatement au jeu », ajoute l'enseignant. Et ce ne sont pas les intéressés qui diront le contraire : deux semaines plus tard, ils sont déjà chargés de faire « parler » les microscopes. Sous la houlette de Guillaume Delpeyroux et d'Élisabeth Berbey, professeur de SVT, ils analysent les prélèvements de sang, après avoir reçu des enseignants de renseignements complémentaires en anglais. Car avant de glisser les lamelles sous la loupe, l'ensemble de la classe revoit le vocabulaire acquis au cours des dernières séances. S'exprimer dans une langue étrangère ne trouble visiblement pas l'assistance. Et comme par magie, les verbes irréguliers ont perdu leur pouvoir de nuisance. Les phrases s'enchaînent, presque fluides. « J'adore ! Rien à voir avec les cours habituels. C'est un moyen d'utiliser ce qu'on a déjà appris sans vraiment s'en rendre compte », observe Charlotte. Élisabeth Berbey donne, quant à elle, quelques informations pour aider les élèves

à saisir la signification de ce qu'ils vont voir : si les globules rouges sont en forme de lune, il y a de fortes présomptions pour que le sang retrouvé près du corps soit celui du majordome car cette déformation est caractéristique de sa maladie... Le travail n'est pas aisé et les professeurs naviguent de paillasse en paillasse pour prodiguer leurs conseils *in English, of course !* « Cela ne fait pas de doute ! Les globules ne sont pas ronds ! » lance Floriant, en levant les yeux de son microscope. À l'aide d'une caméra *web*, il va capter l'image, retransmise sur un écran d'ordinateur et rédiger, en anglais, les conclusions de cette première investigation. Répartis en binômes, les autres élèves effectuent, eux aussi, les mêmes tâches et arrivent à des conclusions similaires.

« C'est très intéressant de se retrouver dans la peau d'un investigateur. »

Attention toutefois de ne pas aller trop vite en besogne. Pour corser l'exercice, les enseignants ont sciemment lancé la cohorte sur une fausse piste... C'est au cours des séances suivantes que l'énigme va progressivement s'éclaircir. Le prochain TD de SVT permettra de disculper le majordome, en réalisant une électrophorèse d'ADN, à partir des traces figurant sur les mégots de cigarettes laissés dans le cendrier retrouvé près de la victime. Le TD de mathématiques leur donnera, par ailleurs, les moyens de décoder le testament après que leur enseignante, Cécile Jochereau, aura pris le temps de les initier à la cryptologie. Et c'est en TD de physique qu'Élisabeth Douay,

Recherche d'indices et moulages d'empreintes sur la scène de crime, analyses de prélèvements de sang en laboratoire, conclusions rédigées dans la langue de Sherlock Holmes...



Photos : D. R.

responsable de cette matière, va, à partir du sable récupéré près du corps, les guider dans la réalisation de dosages de sels pour mettre en évidence l'origine de ces grains : proviennent-ils du chantier proche de l'endroit où a été retrouvé le corps ou d'une plage, ce qui dans ce dernier cas tendrait à orienter les soupçons vers l'épouse d'Harold, tout juste revenue d'un séjour au bord de la mer ? Mais inutile de lever le voile. À ce jour, les élèves ne sont pas arrivés au terme de leur cheminement...

Bouffée d'air

« *Même si la résolution de l'énigme est importante, cet exercice est surtout un moyen d'apprendre de manière ludique et d'aller un peu plus loin que le programme. C'est déjà une initiation aux enseignements qu'ils pourront suivre en première ou en terminale* », note Cécile Jochereau, pointant, par exemple, les connaissances qu'elle leur transmet en cryptologie. Même écho chez sa collègue, Élisabeth Douay, qui met également en

évidence la possibilité, grâce à cette enquête policière, d'inciter les futurs bacheliers à s'orienter davantage vers des études scientifiques. Pour Alexandre, qui ambitionne de travailler dans la police scientifique, cette première découverte ne fait que confirmer son choix. « *C'est très intéressant de se retrouver dans la peau d'un investigateur et de découvrir tous les moyens qui sont à sa disposition* », souligne le jeune homme.

Pour les enseignants, aussi, ce module est une bouffée d'air. « *J'ai appris beaucoup de choses dans les matières scientifiques !* » met en avant Guillaume Delpeyroux. « *C'est un moyen de décloisonner les disciplines* », note pour sa part Élisabeth Berbey qui, pour réaliser ce cours à deux voix avec le professeur d'anglais, a passé un certificat en langue. Prochaine étape : faire en sorte que l'anglais, utilisé uniquement dans les TD de SVT, devienne également la langue parlée lors des TD de mathématiques ou de physique. Une façon de renforcer ce travail interdisciplinaire et de réconcilier – définitivement ? – les sciences molles et les sciences dures...

Une initiative remarquable

Quand ils ont déposé leur projet pour participer au Forum des enseignants innovants, organisé en juin 2010 à Dax par Le Café pédagogique, les professeurs à l'initiative de ce module ont eu une énorme surprise : ils ont reçu le prix du public attribué par leurs pairs ! Une reconnaissance qui les a largement encouragés à poursuivre leur expérience. Chaque semestre, depuis maintenant deux ans, ils élaborent ensemble un nouveau scénario pour garder les élèves en haleine, par crainte que les « anciens » ne vendent la mèche à leurs camarades fraîchement embarqués dans l'aventure. « *À chaque fois, nous regardons l'implication de chacun de nous et en quoi les travaux propres à nos disciplines vont permettre aux élèves d'avancer dans leur enquête* », résume Guillaume Delpeyroux. Cette coordination s'est encore corsée quand, cette année, l'enseignante de mathématiques a rejoint les trois pionniers. La renommée de ce module dépasse déjà les frontières : Élisabeth Berbey a été retenue par le jury de l'association européenne des professeurs de géosciences (GIFT), pour participer à son symposium, qui s'est tenu du 23 au 25 avril à Vienne, en Autriche. Lors de cette manifestation, des professeurs de tout le continent ont échangé sur leurs expériences et les innovations pédagogiques qu'ils ont introduites. De quoi sans doute, pour Élisabeth, enrichir encore le contenu de ce module ou trouver matière au lancement d'autres projets... LE

... au lycée Saint-Jean de Limoges, interdisciplinarité rime avec recherche de la vérité.



Photos : D. R.

« Ils pourront dire, j'y étais... »

Leurs regards heureux en disaient long sur la réussite que venaient de vivre plusieurs centaines de jeunes des établissements catholiques de Brive, leurs invités chinois, polonais, tchèques, et les maîtrises Saint-Marc de Lyon et des Pays de la Loire. Devant deux mille spectateurs, ils ont clos la semaine européenne, « *Des racines pour l'avenir* », en présentant une version dynamique et rigoureuse de *West-Side Story*. En quelques jours, ils ont su se comprendre, pour chanter, danser et jouer ensemble. « *Cette expérience éducative restera gravée en eux*, confiait un enseignant. *Ils pourront dire j'y étais.* » François David, chef d'établissement d'Edmond-Michelet et son équipe pensent déjà à la prochaine semaine qui aura lieu dans trois ans, vraisemblablement autour de la nourriture. Cela permettrait aux jeunes de se dire comment, ensemble, préparer l'avenir d'une planète qui doit nourrir tous les hommes et respecter leurs traditions sans pour autant appauvrir la terre. GDR

Discours engagés primés

Beau doublé pour l'enseignement catholique au 15^e concours des lycéens pour la défense des Droits de l'homme, organisé le 27 janvier dernier par le Mémorial de Caen, musée consacré à la Seconde Guerre mondiale. Les plaidoiries d'Alma Adilon-Lonardon, du lycée Champagnat de Saint-Symphorien-sur-Coise (69) et de Camille Allard, du lycée Notre-Dame de Guingamp (22) ont respectivement reçu les 1^{er} et 2^e prix. Le vibrant et éloquent discours de la première dénonçait l'indignité des moujiks où la société française cache ses aînés. La seconde se révoltait contre l'assourdissant silence dans lequel le pillage du pétrole nigérian provoquait une catastrophe écologique, dans le « delta de la honte ». À noter qu'Oussamah Jaber, de l'association scolaire Saint-Jean et La Croix, à Saint-Quentin (02), a reçu le prix du jury lycéen pour son interpellation à propos de la situation en Syrie. VL
www.memorial-caen.fr

Scène ouverte pour talents variés

Customisation, fabrication de marionnettes, tous styles de danses, théâtre, slam, photographie, journalisme et arts plastiques... À la mi-mars, le lycée poitevin Saint-Jacques-de-Compostelle a organisé sa quatrième « *scène des talents* ». Les 250 élèves de seconde générale, technique et professionnelle y ont vécu tous ensemble deux jours d'ateliers variés, animés par des intervenants extérieurs ou des enseignants. Au terme de ces travaux, ils ont proposé une exposition-spectacle à l'ensemble de l'établissement. Une échappée hors du programme scolaire plébiscitée par tous, qui valorise les élèves et les pratiques artistiques tout en invitant à se regarder autrement. VL

Samuel Grzybowski Pousse-au-dialogue

Fondateur de l'association Coexister, Samuel Grzybowski, étudiant brillant, met son talent et son enthousiasme au service

VIRGINIE LERAY

A l'âge où les crises adolescentes font claquer les portes et parfois rejeter en bloc l'éducation et les traditions familiales, à commencer par la religion, Samuel Grzybowski s'enfermait dans sa chambre... pour dévorer les textes du Concile Vatican II, « une magistrale invitation au dialogue ! ». C'était en terminale, année riche en expériences fondatrices, puisqu'il participe aussi à un voyage scolaire à Auschwitz, dont il revient « bouleversé et convaincu que la Shoah est un problème universel ». Sur ces entrefaites, au début de 2009, le lancement de l'opération *Plomb durci* à Gaza importe le conflit israélo-palestinien en France, et l'amalgame des questions idéologiques et confessionnelles exacerbe les crispations communautaires. « *Un rassemblement interreligieux pour la paix avait réuni cinq cents personnes à Paris, connu un fort écho médiatique... et même fait la une de Libé ! C'a été le déclic. Aujourd'hui, de moins en moins de gens sont sensibles à la transcendance. Aucune religion ne peut plus s'affirmer comme détentrice de la Vérité universelle. Pour continuer à porter un message au plus grand nombre, pour montrer le chemin du spirituel, les religions doivent donc collaborer, agir ensemble. Alors elles pourront même retenir l'attention des laïcs les plus endurcis !* » analyse Samuel Grzybowski qui, à 16 ans,



© V. Leray

de la promotion de l'interreligieux au sein de la jeunesse. Il raffermir ainsi sa foi chrétienne, en la nourrissant de la richesse de l'autre.

rattachée à la congrégation fondée par les frères Ratisbonne, des juifs convertis qui ont milité pour l'abolition de la théorie de la substitution¹, j'ai progressé dans la connaissance du judaïsme. Pour avoir caché des juifs pendant la guerre, l'école a même reçu la médaille de Yad Vashem quand j'y étais élève. Le voyage à Auschwitz, la fête de Sion célébrée chaque année, tout cela crée un climat. Du coup, je n'ai pas eu à apprendre à aller vers l'autre. Pour moi, c'est tout naturel. »

À Coexister, le dialogue et l'approfondissement de la connaissance mu-

fonde donc, avec une dizaine de camarades juifs et musulmans, l'association Coexister. Son objectif : promouvoir l'interreligieux auprès de la jeunesse.

Des racines fortes

L'initiative s'inscrit dans le prolongement d'un groupe de dialogue fondé dans le XV^e arrondissement de Paris par des responsables de lieux de culte des trois monothéismes, sous l'impulsion de Laurent Grzybowski. Le père de Samuel, journaliste à *La Vie*, encourage son fils, depuis l'enfance, à l'ouverture à l'autre et à la différence. « *À l'école Saint-Charles, se côtoyaient déjà 42 nationalités et 7 religions. Ensuite, à Notre-Dame-de-Sion,*

tuelle empruntent donc toutes les formes possibles : visites de lieux de culte, propositions culturelles, « Théocafé » et buffet dînatoire hebdomadaire, chaque jeudi, au *Forum 104*, rue de Vaugirard, siège parisien de l'association. Sans oublier des interventions de sensibilisation menées auprès des scolaires, et des actions de formation mêlant connaissances des différentes religions et travail sur le savoir-être interreligieux.

Outre cette propension au dialogue, Coexister promeut l'action collective et solidaire. Ainsi, chaque été, l'association organise l'opération « Ensemble à sang % », une collecte de sang « versé au nom des religions, mais, cette fois-ci, pour sauver des vies ». De même, une

trentaine de membres de Coexister ont vécu l'été dernier l'aventure des JMJ, en plein Ramadan et en croisant les regards confessionnels sur l'événement. Une expérience de partage très concrète de vie quotidienne, autant que d'interculturel et de spirituel, que l'association souhaiterait un jour délocaliser en Israël-Palestine, à la rencontre de ceux qui bâtissent là-bas des ponts par-delà les murs.

« C'est un peu comme la différence entre la salade de fruits et le milk-shake, vous saisissez ? »

Pour Benjamin Bitane, membre de l'équipe nationale des éclaireurs et éclaireuses juifs de France et adhérent de Coexister : « C'est bien cette volonté de vivre et de faire des choses ensemble qui caractérise l'association, le par et pour les jeunes : un enthousiasme, un culot, une audace... quelques inévitables ratés aussi... Samuel a des modèles, des racines fortes mais l'association a une vraie identité jeune, sans quoi elle ne connaîtrait pas un tel développement », salue ce jeune homme de 28 ans qui s'est aussi lié d'amitié avec son cadet de presque dix ans, auquel il reconnaît « une impressionnante maturité, mais sans austérité, car il garde la fraîcheur propre à son âge ainsi qu'une vision très positive qui lui fait, comme Martin Luther King, exiger l'impossible ! ».

En effet, Samuel Grzybowski, s'il accompagne volontiers son père au piano dans ses tournées de concerts chrétiens, aime à se démarquer de l'initiative de quartier qui lui inspira Coexister : « Notre association n'est pas qu'un lieu de rencontres et d'échanges, elle théorise vraiment l'interreligieux en se fondant sur la dialectique entre identité et altérité », dit l'étudiant qui suit un double cursus à la Sorbonne et à Sciences-Po. Et de se lancer, après ce préambule, dans une démonstration en deux parties : « L'identité a besoin de l'altérité pour ne pas sombrer dans le totalitaire tandis que l'altérité sans l'identité devient syncrétisme. Paradoxalement, la conservation des spécificités des religions passe aujourd'hui par le pluralisme. Si les religions restent dans une logique de concurrence, et qu'une foi cherche à dominer, il y aura nécessairement absorption, mélange, dissolution. » Pour être sûr d'être bien compris, Samuel Grzybowski conclut sur une métaphore dont il a éprouvé l'efficacité auprès du jeune public : « C'est un peu

comme la différence entre la salade de fruits et le milk-shake, vous saisissez ? » En tout cas, la recette de Coexister séduit puisqu'en trois ans, l'association a recruté 200 adhérents dont 10 % de juifs et 40 % de musulmans. Elle a même essaimé des groupes à Marseille, Lyon, et, dernièrement, à Évry avec le soutien de monseigneur Dubost. Une aventure en banlieue en forme de défi, comme le reconnaît honnêtement le jeune homme : « Entre étudiants partageant la même vision du monde et les mêmes références, c'est plus facile de discuter. On veut partager avec les jeunes de milieux différents et on espère aussi apprendre d'eux qui vivent l'interreligieux au quotidien, de manière plus visible et parfois plus crue que nous. »

Hyperactif mais serein

Autre gageure, le dialogue avec les courants traditionalistes catholiques « qui nous accusent de diluer notre foi alors qu'au contraire, elle sort raffermie de la confrontation à l'autre... », regrette Samuel Grzybowski. Pas de quoi toutefois décourager sa fibre entreprenante, nourrie aux responsabilités dans le scoutisme ainsi qu'au sein du Mouvement eucharistique des jeunes (Mej). Comme en témoigne Inès Azais, en charge de la

pastorale des jeunes adultes du diocèse de Paris, qui a recruté le président de Coexister dans un projet visant à faire connaître les textes de Vatican II aux jeunes : « Il s'engage sur tous les fronts avec une énergie remarquable et un charisme digne d'un homme politique... Il a la tête bien faite, une très bonne organisation, jongle avec les nouvelles technologies et sait cloisonner de manière à préserver sa vie privée. Vu le succès de Coexister, il pourrait avoir la grosse tête mais son souci de l'autre, son habitude de se remettre en question et d'écouter les conseils avec humilité l'en préservent. »

Son rythme de vie trépidant mais assumé, et donc vécu harmonieusement, ne lui vaut que quelques critiques de son entourage sur sa propension à se laisser captiver par son écran de portable ou à faire montre d'une certaine impatience. Quant à la politique, Samuel Grzybowski lui préférerait une carrière d'enseignant-chercheur, en sciences des religions par exemple, ou mieux encore un itinéraire d'engagements associatifs... voire les deux à la fois. Histoire de rester hyperactif mais serein, car authentiquement tourné vers l'autre.

1. Doctrine selon laquelle le christianisme se serait substitué au judaïsme.

Les jeunes parlent aux jeunes



Coexister*, l'association fondée par Samuel Grzybowski, effectue, en moyenne, une demi-douzaine d'interventions mensuelles dans des établissements scolaires. À ce rythme, le cap des 5 000 élèves rencontrés devrait être largement dépassé en 2012. « Nous sommes surtout sollicités par des établissements de l'enseignement catholique, le public ayant plutôt une conception restrictive de la laïcité qui cantonne le religieux à la sphère privée. Nous espérons que cela évoluera avec le temps mais les élèves que nous rencontrons présentent déjà des profils très diversifiés, de toutes appartenances religieuses, voire athées, ce qui rend les échanges très intéressants », témoigne Marine Afonso, qui se destine à devenir professeur des écoles et coordonne le pôle sensibilisation de Coexister dans le souci de donner à vivre l'interreligieux dans le cadre scolaire.

Les jeunes sensibilisateurs de Coexister (le noyau dur de l'association en compte une trentaine) proposent des formules « Témoignages » qui exposent l'intérêt que trouvent aux échanges des jeunes de diverses confessions et l'évolution dans la manière de vivre leur foi. Un autre format de sensibilisation – dite « formatrice » – permet d'engager davantage le débat avec l'assistance, à partir d'un jeu de questions-réponses visant à mettre en évidence certains préjugés pour mieux les déconstruire. Les « sensibilisateurs » se préparent à ces interventions avec grand sérieux, les adaptant aux attentes et à la coloration de chaque établissement. « Dans notre société, comme les événements dramatiques de Toulouse l'ont récemment démontré, il y a urgence à proposer des imprégnations interreligieuses le plus précocement possible. Nous intervenons surtout au niveau lycée mais nous serions tout à fait partants pour le faire dès le primaire », propose Marine Afonso, résolument confiante dans le potentiel de changement de la jeunesse. VL

* www.coexister.fr

LE SERVICE CIVIQUE ...

Le 25 janvier 2012, l'enseignement catholique organisait, à Paris, une journée de formation pour les jeunes engagés dans le Service civique et leurs tuteurs.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Le Service civique séduit. Depuis sa création par la loi du 10 mars 2010, plus de 22 000 jeunes se sont engagés pour une cause d'intérêt général, marquant des débuts plus réussis pour ce dispositif que pour son prédécesseur, le Service civil. Possibilité offerte à tout jeune de 16 à 25 ans quel que soit son niveau de qualification, il est initié dans l'enseignement catholique depuis la rentrée 2011. Une soixantaine d'établissements du réseau y participent aujourd'hui. Ils accueillent 65 jeunes volontaires dans des missions qui recouvrent majoritairement les domaines de l'éducation pour tous (animation d'ateliers, tutorat de jeunes en difficulté...) et de la culture et des loisirs (promotion des médias culturels, organisation de sorties), mais aussi de l'environnement et du développement durable (éco-médiation, actions de sensibilisation en direction des enfants et des familles...), de l'éducation à la santé (information et prévention dans les écoles...), de la mémoire et de la citoyenneté (recueil de témoignages auprès de personnes âgées sur de grands événements historiques...), et prochainement du sport.

À raison d'une moyenne de 29 heures par semaine sur une durée de huit mois et demi, les volontaires engagés au sein des établissements de l'enseignement catholique – 83 % de jeunes femmes au sein de la première vague de recrutement, d'un niveau équivalent ou supérieur à bac + 2 à 64 % – exercent leur mission, tant en école qu'au collège, au sein d'une équipe essentiellement composée de salariés.

La première journée de formation, organisée en janvier dernier au sein du réseau, à leur intention ainsi qu'à celle de leurs tuteurs, a permis d'évoquer le sens de leur engagement. Cinq d'entre

eux, tous en « fonction » depuis la rentrée dernière, se sont particulièrement exprimés à ce sujet : Clothilde, 20 ans, en mission d'appui aux projets à l'école

du Sacré-Cœur à Segonzac (Charente), Charlène, 18 ans, en charge de la surveillance des études et du soutien au collègue Jeanne-d'Arc à Champagnole



Clothilde : Partie pour travailler auprès des personnes handicapées, une colonie cet été m'a permis de réaliser que j'avais besoin de m'ouvrir à une plus grande diversité de publics. M'orientant désormais vers un diplôme d'éducation jeunesse et sports, j'avais besoin de six mois d'expérience et j'ai envoyé en ce sens plusieurs candidatures spontanées aux écoles de mon secteur. Je visais *a priori* un poste d'AVS. J'ai finalement préféré la formule du Service civique que m'a proposée la directrice de l'école de Segonzac pour sa durée plus longue qu'un stage, sa mission clairement définie et les relations qu'elle permet de nouer avec les autres professionnels, les parents, les enfants et les différentes institutions. J'y ai trouvé un sens beaucoup plus bénéfique sur le long terme.

Alexa : Inscrite en licence par correspondance après un BTS Tourisme, je cherchais un emploi ou l'équivalent pour donner un rythme actif à mes journées et me permettre d'avoir un pied dans le monde professionnel tout en travaillant mes cours. Mon ancien lycée m'a proposé ce Service civique qui va beaucoup plus loin que ce que j'escomptais en termes de richesse et de diversité de la mission. Fixée au départ à la communication sur le site *web*, ma mission a été élargie par l'équipe à la communication extérieure du lycée et aux actions menées en partenariat avec d'autres établissements. Me voyant gagner en aisance, tout en m'apportant derrière formation et appui, on m'a laissée prendre mes responsabilités... et mon envol.

Benjamin : Préparant le concours d'éducateur spécialisé, j'avais besoin de vivre cette année de transition à la fois en gardant un rythme de travail et en profitant de l'occasion pour découvrir le monde de l'éducation et ce que l'on pouvait y apporter aux autres, un plus pour mon futur métier. Le service civique, bien plus que l'intérim, correspondait exactement à ce besoin.

Charlène : Je vise le concours d'auxiliaire de puériculture. Il me fallait un tremplin pour gagner en autorité, en aisance devant un auditoire, dans le travail en équipe, dans la gestion d'activités. Comme il est mieux payé et mieux considéré qu'un stage, je me suis dit le Service civique, pourquoi pas.

Thomas : Pour moi, c'était un bon compromis entre un début d'expérience qui me positionne de façon plus avantageuse sur le marché du travail et le fait d'aider de plus jeunes que moi sur des chemins que j'ai moi-même pratiqués. Il y a dans ce service une dimension d'engagement certaine mais en même temps il fallait que cela me serve aussi, à défaut de trouver aujourd'hui un emploi dans ma branche. À un moment donné, il faut bien commencer quelque part.

Clothilde : J'aurais pu travailler autrement, trouver un CDI dans n'importe quoi. Mais cette proposition avait un sens dans mon parcours. Je l'envisage donc comme un travail parce qu'il est rémunéré un minimum, mais il y a aussi une grosse part de volontariat dans la passion que l'on met à faire nos tâches et dans l'investissement que l'on déploie au sein de l'équipe.

Alexa : On est là pour nous – cette source de revenus me permet de financer mon école – mais c'est aussi un engagement important que l'on prend auprès du lycée, des élèves, pour faire évoluer les choses, et qui donne une image de nous dont on se sent très fiers. Je suis volontaire et j'aime ce que je fais, cela crée un rapport totalement différent.

Benjamin : Cet espace de collaboration et d'échanges avec les autres adultes

ET BÉNÉFIQUE POUR TOUS

(Jura), Benjamin, 22 ans, relais des surveillants et éco-médiateur au collège Sainte-Jeanne-d'Arc à Agnetz (Oise), Alexa, 22 ans, et Thomas, 26 ans, res-

pectivement en charge de la communication aux lycées Jeanne-d'Arc - Saint-Ivy à Pontivy (Morbihan) et Jeanne-Perrimond à Marseille.

Davantage en quête d'un statut-tremplin qui leur permette d'accéder à la fois à une source de revenus et à une première pratique professionnelle, aucun d'entre eux ne cherchait particulièrement une expérience d'engagement en tant que telle.

me paraît essentiel : il est très agréable de pouvoir arriver au sein d'une équipe et de montrer malgré notre jeunesse et notre « inexpérience » que l'on n'est pas incapables et que l'on peut apporter à la collectivité.

Clothilde : La directrice dit souvent en riant que la garderie, c'est mieux avec moi ! Il est vrai que j'ai une relation autre avec les enfants, ils se confient et m'interrogent peut-être plus facilement.

Alexa : On a des idées nouvelles, une fraîcheur pour casser la routine qui a pu s'installer, et apporter de la nouveauté. On peut aussi plus facilement toucher les autres jeunes avec des idées de jeunes, un langage commun, et ainsi valoriser autrement et beaucoup plus efficacement le lycée à leurs yeux. On joue un peu un rôle de passeur. Peut-être aussi parce que l'on découvre l'autre côté du miroir, la mobilisation et l'ensemble des actions qui sont menées autour d'un projet de réussite au profit des élèves sans qu'ils en aient suffisamment conscience. Cela change tellement le regard que l'on porte sur l'école et les adultes qui la composent, que l'on a qu'une seule envie : le faire partager !

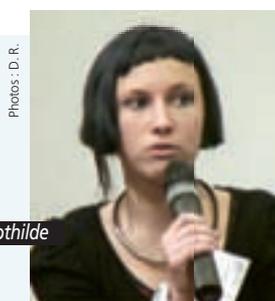
Charlène : Le Service civique serait certainement très bénéfique pour les jeunes qui sortent du système scolaire, et permettrait utilement d'éviter de poireauter au chômage, peut-être même de retourner à l'école ! Accueilli et sollicité très rapidement, on se sent nécessaire en tant que génération montante.

Benjamin : Je me retrouve seul gars de 22 ans au sein d'une équipe de surveillantes dont la moyenne d'âge est d'environ 40 ans ! Cela me donne une position singulière au sein de l'équipe, notamment vis-à-vis des élèves garçons, souvent aussi un rôle de traducteur entre les générations. Le croisement de nos points de vue et notre écoute d'égal à égal entre collègues permet une vision mieux ajustée sur les élèves.

Alexa : Ce service représente pour moi un complément de compétences, un relationnel plus facile, et une sacrée expérience qui me propulse aujourd'hui de la vie étudiante au monde professionnel.

Thomas : Il ne constitue peut-être pas un énorme tremplin mais un petit escalier formateur qui donne confiance, permet de grandir en expérience et en crédibilité. Un dispositif satisfaisant, en somme, au sein d'un système qui ne l'est pas. Je ne sortirai pas d'ici en étant devenu un surhumain de la communication mais je me serai familiarisé avec un certain nombre de dimensions, d'attitudes et de compétences sans oublier un nouveau champ d'application qui s'est révélé pour moi aux côtés des autres jeunes : celui de la communication en établissement.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski



Clothilde



Alexa



Benjamin



Charlène



Thomas

Au cours de leur service, tous semblent pourtant y avoir découvert une dimension inattendue de sens, dans l'espace de responsabilité et de confiance qui leur a été dévolu, dans la formation et l'accompagnement reçus vers leur projet d'avenir, dans les relations établies et la reconnaissance portée à leur contribution au service du vivre-ensemble, à même d'éclairer différemment leur entrée dans la société et la poursuite de leur parcours. Sans angélisme : s'ils sont là, c'est souvent faute d'avoir pu trouver un premier emploi autrement rémunérateur... Mais l'opportunité n'en reste pas moins bénéfique à leurs yeux. Pour les établissements qui les accueillent aussi, sans conteste : leur regard neuf, leur dynamisme, leur proximité avec les élèves, leur volonté de donner apportent une fraîcheur et une richesse précieuses au fonctionnement de la communauté éducative et au développement de nouveaux projets.

L'enseignement catholique compte ainsi poursuivre l'expérience l'année scolaire prochaine, en lançant sa troisième campagne de recrutement visant à accueillir 85 nouveaux volontaires. Pour les établissements désireux de se lancer dès la rentrée de septembre, la procédure d'enregistrement est ouverte et le dépôt des offres de mission, selon la procédure détaillée sur le site de la Fnogec, fixé au plus tard au 15 mai 2012.

 www.fnogec.org/politique-sociale/service-civique

Leurres et puissance du sacré

Avec Jeunesse du sacré¹, Régis Debray revient à une quête privilégiée : qu'est-ce qui rassemble, fédère, fait sens dans un monde qui se fragmente en inégalités explosives ? Après avoir traqué les manifestations dans les religions du monde, avec Le Feu sacré², il élargit ici le champ à l'aventure humaine dans sa diversité et dans tous ses modes de sacralisation. Le rapport au sacré situe l'humanité oscillant entre deux périls : sacralisations effrénées et désacralisation à tout-va. « Deux choses menacent les groupes humains : le sacré et le profane. Si le sacré est partout, ils s'ankylosent. S'il n'est nulle part, ils se décomposent... Que faire ? »

© Gallimard



RENÉ NOUAILHAT

L'esprit critique évite d'être dupe des figures dites sacrées, des mythologies imposées, des mystifications entretenues. Déboulonnant les idoles, Régis Debray en finit avec le « SACRÉ » en majuscules. Il le replace dans la matérialité de ses lieux (architectures, rituels, obligations). « Le génie du lieu », titre de la première partie, révèle le fonctionnement du sacré : la clôture, qui n'est pas ornementale mais transcendante ; le « haut lieu », qui fait le lien ; la verticalité, qui fait le rassemblement. Ainsi, les hommes font société dans ce besoin de communion et donc de dépassement. Les artifices de la sacralisation sont là pour donner figure à cette verticalité. Observant « le travail du temps », titre de la seconde partie, Régis Debray précise qu'il y a toujours du sacré, mais versatile et volatil, en fonction des contextes. Ce que des hommes avaient sacralisé, d'autres le désacralisent. Ainsi marche l'humanité. « Qui sacralise rêve au fond d'une fin de l'Histoire. Qui désacralise remet en marche la fabrique de l'humain. » Ainsi se trouvent les déplacements de la sacralité au travers

de l'euthanasie ou du suicide assisté qui est recadré au critère de la dignité. De même la religiosité *new age*, dont la vogue est révélatrice des mutations en cours, irrigue les milieux branchés et les séminaires d'entreprise qui émarginent aux « nouvelles spiritualités venues d'Asie, zazen, yoga, tai-chi-chuan, feng-shui (la géomancie chinoise). Aux déprimés de l'abondance, aux fatigués de la modernité, aux petits derniers de la famille Descartes, ces arts de vivre et de guérir promettent longévité, énergies positives, et retrouvailles avec l'origine. [...] Il s'agit là d'un sacré clean et aseptisé, solaire et chlorophyllien, évacuant le tragique, riche en aménités, suscitant de belles aventures intérieures ou des autarcies d'élus, sans ambition historique. Un sacré de repli, de repos et de retour à soi, en parfait accord avec l'actuel renversement qui dégrade l'institution (école, famille, armée, académies, etc.) pour célébrer l'individu comme instituant ».

Même équivoque, flou, voire sans objet pour la culture universitaire, le populaire veut du sacré car il en vit.

Le sacré exprime, selon Régis Debray, notre façon d'être au monde, car c'est notre condition humaine. « Le sacré n'est pas une essence ni une substance. C'est un rapport instauré contre un objet et des sujets, qui relève d'une anthropologie et non d'une ontologie, et se passe fort bien des secours de la religion. »

Mais qu'est-ce que cela représente pour qui ne s'interdit rien, comme tant de Français aiment à le claironner ? « Autant appuyer sur le point qui fait mal : quelle épine dorsale proposer à soixante millions de nombrils ? »

Il y eut des réponses. Citant l'exemple de la Croix-Rouge, Régis Debray constate que le sacré se cherche aujourd'hui dans ce qui ferait sens de façon universelle. Mais les références sacrées de l'humanité mondialisée n'auront jamais le pouvoir du sacré indigène, qui seul rassemble et enracine. « Soft est le sacré mondial, hard le local, ethnique ou religieux. » Les guerres coloniales ou impériales nous l'enseignent : « Le hard chasse le soft ; et l'autochtone taliban, l'envahisseur occidental, eût-il une puissance de feu infiniment supérieure. »

Mystère de l'homme

Les repères généraux et généreux de la mondialisation sont évanescents, sans réelle prise de terre. « Le sacré le plus paisible est normalement fédérateur et séparatiste, l'un parce que l'autre. Ne plus s'opposer à rien ni à personne, c'est mettre un pied dans la tombe. Le second suit assez vite. Voir l'Empire romain d'Occident au IV^e siècle. On attend le verdict pour l'Union européenne. »

Bilan clinique : « Nous avons le sacré que nous méritons. À chacun de jouer sa partie. » Celle d'aujourd'hui peut être mortifère. « Nous ne transmettons plus. Nous descendons nos drapeaux à la cave et supprimons la distribution des prix à l'école. Plus d'hymnes ni de

tapis rouge. Plus de défilés ni de cérémonies. Nous cessons de dire nous... Chacun pour soi. Comme dans un naufrage. »

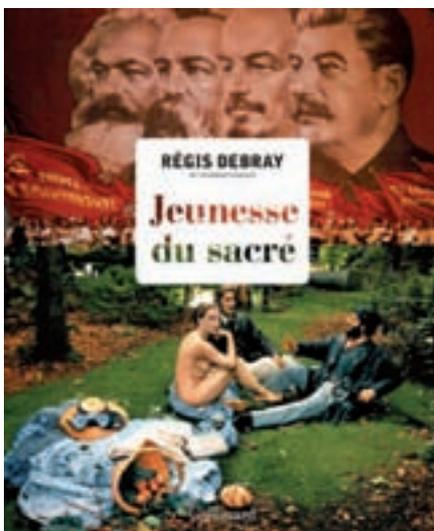
On n'en finit jamais avec le sacré. « Le sacré, c'est ce qui nous reste quand on a tout critiqué de ses contemporains et de ses aïeux ; ce que l'on s'interdit de toucher une fois que l'on a touché à tout. » Il exprime notre désir de survie. Et ce désir de survivre est si fort que le sacré renaît toujours perpétuel de nos rêves, pour conjurer l'hiver du dépouillement. Il est notre éternelle fontaine de jouvence. D'où le titre du livre, *Jeunesse du sacré*.

« Ne plus s'opposer à rien ni à personne, c'est mettre un pied dans la tombe. »

En deçà des figures instituées, le sacré s'enracine dans les données premières de notre être au monde. « Sacraliser, c'est faire de la poésie avec de la prose [...]. Opposer le fleurir au flétrir, n'est-ce pas notre intérêt bien compris, que l'on soit athée ou croyant, homo ou hétéro, de gauche ou de droite ? » Ce serait finalement une puissance de prolongation pour endiguer l'inexorable puissance d'érosion, « l'hommage rendu par les vivants à ce qui leur semble pouvoir retarder le crépuscule – comme un déni biologique à la loi biologique ». Avec un changement de paradigme. « Nous avons l'Histoire comme marâtre, nous aurons la Nature. » Et l'ouvrage se termine par l'évocation de la véritable puissance du sacré, celle des éléments premiers (l'eau, le feu, l'air, la terre) quand ils deviennent symboles, quand ils investissent les représentations, les fantômes, les rêves et les peurs des hommes.

La « pulsion sacralisante », comme la « fonction fabulatrice », renvoie au profond de l'identité et de l'obscurité humaine. « Au monde extérieur, dans ce qu'il a de déroutant, d'élucider l'obscur et le trouble que notre vie intérieure a tant de mal à discerner et tant de propension à déguiser. »

On en revient à l'interrogation sur le mystère de l'homme, telle que l'essayiste-philosophe la formulait à



la suite de ses investigations dans les religions du monde : « Plus et mieux nous scrutons l'être de Dieu, écrivait-il dans *Dieu, un itinéraire*³, plus nous pénétrons les secrets embarrassant de l'Homo sapiens. »

Au long de ce parcours, on retrouve les thèmes privilégiés de Régis Debray, ses voyages dans les spiritualités et leurs terres saintes, la fraternité et les comunions humaines, la République et la laïcité.

Fulgurance originelle

Au sujet de cette dernière, dont il se veut l'héritier critique, il met en alerte : « Les Français ont une chance difficile : ils héritent d'une république laïque [...]. Pourquoi est-ce une chance ? Parce que ce moule insolite combine deux choses rarement réunies : l'esprit d'ensemble et l'esprit de contradiction. Garantir la liberté de conscience pour tous en empêchant le débordement des convictions de chacun, c'est se mettre en état de fédérer sans opprimer. [...] Pourquoi est-ce difficile ? Parce que, si le républicain a remplacé la sacralité de Dieu par celle de la Loi, et, pour l'éloquence, la chaire par la tribune, cela ne l'empêche pas d'avoir une répugnance innée, de fondation, pour tout ce qui évoque la grandeur d'établissement : fastes monarchiques, tenues de cérémonie et rituels de majesté. Au corps visible du Roi, il a substitué des majuscules sans chair ni visage, Liberté, Égalité, Fraternité. »

Un autre thème récurrent, auquel Régis Debray revient sans cesse depuis sa *Critique de la raison politique*⁴ : celui du christianisme. Dans la

tradition biblique prophétique, la fulgurance originelle du mouvement chrétien fut sans doute de l'ordre de la désacralisation. « La dissidence chrétienne fut précisément d'avoir substitué à la sacralité, qui est à l'extérieur, la sainteté, qui est de l'intérieur [...]. Mais qu'advient-il, après le Golgotha, de la subversion évangélique du sacré ? La subversion de l'Évangile par le sacré [...]. On refusait Jérusalem, on aura Rome. »

Constat désabusé mais réaliste : « Rien n'échappe à l'attraction d'une racine, fût-elle inventée après coup. » Mais la re-sacralisation n'est-elle pas aussi ce qui permet, par sa paganisation, c'est-à-dire son inscription dans la religion populaire, de ré-enchanter le monde en sa nouvelle christianisation ? « Et les chrétiens qui dénoncent "la sourde permanence de ces idolâtries païennes" sont les premiers à les avoir instituées en signes sacramentaux : eau des fonts baptismaux et des bénédictions, flamme des chandeliers et des veilleuses, bois de la Croix, des rameaux et des chapelets, soleil du tabernacle. » « Et la croix du crucifix – une travée fixée sur un poteau, un tronc avec sa branche – symbole de la résurrection promise – n'est-elle pas encore un décalque de l'Arbre de vie avec sa verticale et son horizontale, transcendance et immanence recroisées ? »

La propagation chrétienne fonctionne de la sorte. Le discours du magistère se développe sans doute au niveau d'un métalangage dogmatique et normatif. Mais le récit chrétien qui assure la propagation de la foi est celui des *Vies* de saints, des légendes dorées miraculeuses et des images du merveilleux. C'est dans le registre symbolique que se déploient les représentations religieuses. Et leur puissance tient à cet ancrage dans l'archaïque.

Dans le désenchantement et souvent la désespérance d'un monde qui s'étourdit par le divertissement pour ne pas voir ce qui le fait sombrer, *Jeunesse du sacré* est un viatique qui offre à la fois les éléments d'une critique décapante et le souffle revivifiant de la fraternité.

1. Régis Debray, Gallimard, 2012, 203 p., 23 €.

2. Fayard, 2003.

3. Odile Jacob, 2001.

4. Gallimard, 1981.

L'école et la vie

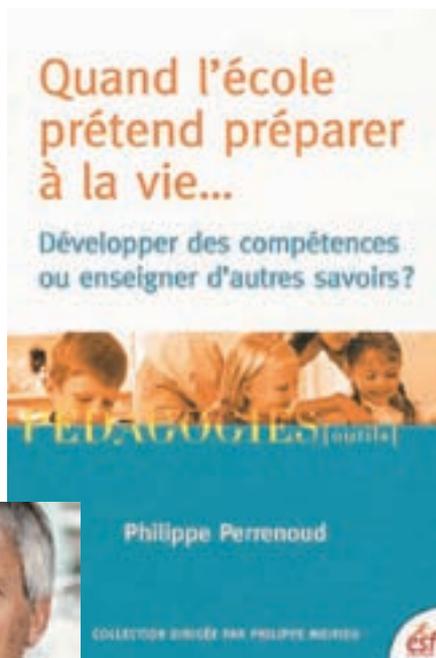
Et si notre socle commun n'était qu'un trompe-l'œil, simple reformulation de « ce que l'école enseigne déjà depuis longtemps » ? Dans son dernier livre, Philippe Perrenoud plaide pour un enseignement qui prépare à la vie, fondé sur des connaissances et des compétences définies à partir des usages sociaux.

NICOLE PRIOU

La question posée par Philippe Perrenoud dans *Quand l'école prétend préparer à la vie...*¹ est celle des finalités de l'école fondamentale : que faut-il enseigner à tous ? « On ne peut répondre à cette question qu'au nom d'un modèle de société et d'une vision de l'être humain. » Or, comment faire s'accorder sur des finalités communes partisans d'une école méritocratique et partisans d'une école démocratique ? La distance paraît bien grande entre la rationalité revendiquée par l'auteur pour négocier un accord sur les finalités de l'école et la somme des propos polémiques qui s'échangent depuis plus d'un quart de siècle – disons depuis les effets de la massification – à propos de conceptions antagonistes de l'école.

Le débat sur les contenus est l'un des lieux d'affrontement où se cristallisent les intérêts divergents. « Les connaissances scolaires n'ont pas été choisies en priorité pour préparer le plus grand nombre à la vie. Elles sont enseignées avant tout parce qu'elles sont considérées comme des bases indispensables à ceux qui approfondiront la même discipline dans les cycles d'études suivants. Ces connaissances constituent certes un socle, mais c'est celui des études ultérieures. »

Quand on s'interroge sur la révision des programmes de l'école obligatoire, quelle fraction de la jeunesse a-t-on comme référence majeure ? Philippe Perrenoud choisit son camp : « Ceux que l'école devrait mieux préparer à la vie sont ceux qui sortiront du système éducatif sans



avoir acquis le niveau de culture suffisant pour apprendre facilement à l'âge adulte ce qu'ils n'auront pas appris à l'école obligatoire. »

Les mêmes dilemmes se retrouvent lorsqu'il s'agit d'établir un référentiel de compétences et de les hiérarchiser, car établir des priorités engage des choix de valeurs.

Pourquoi l'approche par compétences suscite-t-elle la controverse ? Elle tournerait le dos aux connaissances ? Faux problème selon Philippe Perrenoud : « La réduction de la culture aux connaissances est une vision indéfendable d'un point de vue anthropologique. L'être humain est d'abord dans l'action, sa pensée et sa culture s'inscrivent le plus souvent dans un rapport pragmatique au monde. Les compétences font partie de la culture ! » Une démonstration convaincante et des prises de position réaffirmées. L'auteur ne sous-estime pas pour autant les difficultés auxquelles s'affronte le travail par compétences dans le cadre scolaire. On a du mal à s'accorder sur compétences/habilités/objectifs ou encore on confond tâche et situation. Philippe Perrenoud identifie minutieusement les sources de malentendus et propose des clarifications conceptuelles.

La deuxième partie, « Un curriculum déséquilibré », fait l'inventaire des savoirs susceptibles de préparer à la vie : ceux qui font actuellement l'objet d'enseignements au travers des disciplines scolaires mais aussi des « éducations » (au développement durable, à la citoyenneté, au fait religieux, etc.). Mais Philippe Perrenoud évoque aussi les disciplines largement absentes de la scolarité obligatoire : psychologie, sociologie, droit, entre autres. Un état des lieux qui le conduit à souligner à quel point le curriculum actuel est déséquilibré et prend peu en compte de nombreux savoirs dont un adulte aurait besoin pour comprendre le monde dans lequel il vit et s'y comporter de façon lucide et éclairée.

Défaut majeur

Face à l'inventaire de ces manques, un rééquilibrage serait nécessaire mais il est peu probable selon l'auteur. Trop de facteurs conduisent à en douter : diversité des points de vue, conflits d'intérêt entre classes sociales, logique de maintien des privilèges par ceux qui les détiennent, défense de territoires des empires disciplinaires. Les recherches menées avec d'autres chercheurs de pays francophones (Belgique, Suisse, Québec...) lui permettent de pointer le défaut majeur du socle français à ses yeux : « Se contenter d'avoir reformulé ce que l'école enseigne déjà depuis longtemps, sans la moindre enquête sur la vie des jeunes adultes, qu'ils soient résignés ou indignés, privilégiés ou exclus². » Cette enquête sur les « pratiques de référence » des citoyens permettrait de décider des contenus à enseigner non à partir des savoirs savants, mais à partir des usages sociaux.

Nous en sommes loin car « comprendre, c'est contester l'ordre des choses », nous dit l'auteur, et certains décideurs n'ont pas toujours intérêt à ce que les citoyens soient plus savants ou plus compétents. Hélas !

1. ESF, 2011, 224 p., 23 €.

2. Entretien avec *Les Cahiers pédagogiques* : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7652



D. R.

DES DIRECTEURS DIOCÉSAINS EN TERRE SAINTE Ressourcés et résolus

Du 19 au 26 février 2012, quatre-vingt-dix pèlerins de l'enseignement catholique sont partis en Terre sainte.

CLAUDE BERRUER

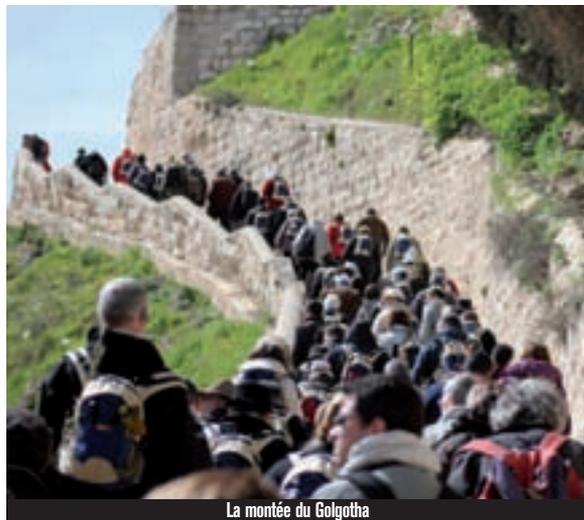
Va vers le pays que je t'indiquerai... » Voici l'appel fait aux directeurs diocésains invités à un pèlerinage en Terre sainte du 19 au 26 février 2012. Plus de la moitié d'entre eux, accompagnés pour beaucoup de leur conjoint(e), et l'équipe de direction du Secrétariat général, soit quatre-vingt-dix pèlerins encadrés par l'agence Terralto, se sont engagés dans un périple largement préparé par le réseau Barnabé¹ animé par la direction diocésaine de Paris. Le père Luc Pareydt, jésuite, grand connaisseur de ces contrées, et le père Olivier Teilhard de Chardin, du diocèse de Paris, vicaire épiscopal pour la catéchèse, ont aidé par leur enseignement à la découverte et au ressourcement.

Un déplacement, un chemin...

Nous partons du désert du Néguev, appelés, tel Abraham, à quitter, à nous déposséder, mais dans l'Espérance d'atteindre le pays de Canaan où ruissellent le lait et le miel. Une halte au lieu du baptême du Christ, où se redit, pour chacun, l'origine de son engendrement et de sa naissance à la vie du Christ. De fortes pluies ont troublé les eaux du Jourdain, charriant des boues ocre. Il faut encore marcher pour trouver la limpidité et la transparence. Nous voici à Jérusalem, la ville de la paix, et pourtant tellement divisée. Au vide du désert succède ici la richesse de la diversité souvent vécue comme le risque du « trop-plein ». Espaces disputés entre les trois monothéismes, tensions palpables entre les Juifs et les Palestiniens. Une ville à l'image de nos cœurs, tiraillés entre nos aspirations et nos limites, nos manquements.

Dans cette réalité, nous nous faisons disciples du Christ du mont des Oliviers au Saint-Sépulcre, du Golgotha au Tombeau vide.

Revenus au cœur de notre foi, nous pouvons repartir vers d'autres lieux... où les paroles entendues, les gestes posés, les signes donnés prennent sens à la lumière de la Résurrection. Bethléem, où nous sommes invités à nous mettre « à hauteur d'enfance ». Sichem, où



La montée du Golgotha

nous pouvons nous désaltérer à l'eau pure du puits de Jacob et réentendre avec la Samaritaine : « Si tu savais le don de Dieu... ». Nazareth où nous sommes invités à la disponibilité et à la simplicité. Une dernière journée, enfin, sur les bords du lac de Tibériade... L'onde est claire, l'étendue vaste... à l'image de la mission de l'Église... et de la responsabilité de chacun. Nous montons sur le mont des Béatitudes, contemplons la mer de Galilée et redescendons. Déplacés, ressourcés, fortifiés, nous voici résolus à revenir vers notre pays, notre mission.

... mais aussi des rencontres...

Le Réseau Barnabé, fondé pour fédérer et encourager les initiatives prises par des institutions scolaires catholiques françaises en direction des écoles de Terre sainte, nous a permis de rencontrer les deux secrétaires généraux des écoles catholiques situées dans l'État d'Israël,

d'une part, et dans les territoires placés sous le contrôle de l'autorité palestinienne, d'autre part. L'un et l'autre ont pu décrire des modalités diverses de fonctionnement et le défi partagé de la sauvegarde de la langue française.

M^{sr} William Shomali, évêque auxiliaire du Patriarche latin de Jérusalem, a décrit la complexité croissante des relations entre juifs et musulmans. Il a rappelé les divers niveaux de rencontre possibles : au-delà du dialogue théologique réservé à des spécialistes, il faut d'abord encourager le dialogue de la vie. Les chrétiens peuvent beaucoup aider en ce domaine. En même temps qu'il nous confiait qu'à vue humaine « la paix n'était pas derrière la porte », il nous appelait à la foi et à l'espérance.

Olivier Plançon, consul général adjoint, a salué le travail du réseau Barnabé pour le maintien de la langue française, qui est aussi le vecteur de valeurs précieuses pour faire progresser les relations entre les diverses communautés.

Deux établissements scolaires catholiques ont été visités à Ramallah, qui accueillent de nombreux musulmans, sans difficulté majeure.

... et, surtout, une expérience collective

Des collègues habitués à se rencontrer pour travailler ont pu se connaître autrement. La découverte du pays, les temps de partage spirituel en petits groupes et la joie de célébrer chaque jour... Ils ont vécu l'expérience si singulière du pèlerinage qui fait qu'en quittant son pays, on part plus profondément vers soi-même.

Voilà, à coup sûr, une expérience qui peut fonder autrement l'assemblée des directeurs diocésains. Les dossiers professionnels reviennent sur le devant de la scène, des conflits d'intérêt peuvent surgir. Mais les directeurs diocésains savent qu'ils ont, sur la terre des origines, cherché la paix et l'unité.

1. www.reseaubarnabe.org

À la naissance de L'Église



© Niccolò Orsi Battaglini

« Je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils prophétiseront. » (Jl 3,1) « Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint, et ils commencèrent à parler plusieurs langues. » (Ac 2,4)

Les panneaux de l'Armoire des ex-voto d'argent enchaînent les récits, suivant le rythme du Nouveau Testament et de l'année liturgique : *La Descente aux Enfers*, *Les Saintes Femmes au Tombeau*, *L'Ascension* puis *La Pentecôte*. Alors qu'à l'Ascension, Marie est entourée des seuls apôtres, pour le don de l'Esprit des disciples plus nombreux sont réunis : « [...] ils étaient réunis au nombre d'environ cent vingt personnes¹ [...] ». Dans la représentation de Fra Angelico, ce sont près de trente visages qui entourent la Vierge Marie.

La composition de ce panneau est très singulière. Horizontalement, le tiers supérieur représente la loggia de

CLAUDE BERRUER

Dans *La Pentecôte*, Fra Angelico fait entendre le bruit des langues de toutes les nations. Avec sa palette chromatique, il donne à chacune un écho de couleur.

la maison où se tiennent les disciples, quand les deux tiers inférieurs montrent la façade de cette maison, fermée par une porte dorée autour de laquelle se trouvent cinq personnages. Nous sommes à l'extérieur, symbolisé par le tapis fleuri. Un cadre, donc, qui met en regard un « dedans » ouvert sur le monde, prêt à sortir, et un « dehors », prêt, peut-être, à franchir une porte,

pour entrer. Verticalement, le centre du panneau est structuré par l'axe composé de la Vierge, en buste, et par la porte close. La bande dorée soulignant la loggia croise cet axe vertical, dessinant la croix. L'événement de la Pentecôte s'inscrit bien dans la suite de la Passion, comme l'annonce le prologue des Actes des Apôtres : « C'est encore à eux qu'avec de nombreuses preuves il s'était présenté vivant après sa passion ; pendant quarante jours, il leur était apparu et les avait entretenus du Royaume de Dieu. Alors, au cours d'un repas qu'il partageait avec eux, il leur enjoignit de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre ce que le Père avait promis² [...] ». »

Le cadre supérieur évoque le don de l'Esprit, conformément au texte des Actes, sous la forme de langues de feu se posant sur le front de chacun des disciples et de Marie : « *Ils virent apparaître des langues qu'on eût dites de feu ; elles se partageaient, et il s'en posa une sur chacun d'eux. Tous furent alors remplis de l'Esprit Saint³ [...].* »

C'est bien l'humanité tout entière qui est convoquée, invitée à entendre la Parole de Dieu portée par l'Esprit.

La couleur dorée des auréoles est de la même palette que l'essieu de la roue mystique, le panneau inaugural de l'œuvre⁴. Le souffle originel et la lumière qui ouvrent la Création poursuivent l'œuvre de la Révélation, comme le rappelle la citation du prophète Joël, inscrite en latin en haut du panneau : « *Je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils prophétiseront⁵.* » Les chrétiens le rappellent dans le Credo : « *Je crois en l'Esprit Saint [...] Il a parlé par les prophètes.* » Les disciples du Christ, baptisés dans l'Esprit Saint, deviennent les prophètes de l'alliance nouvelle : « *Jean, lui, a baptisé avec de l'eau, mais vous, c'est dans l'Esprit Saint que vous serez baptisés sous peu de jours⁶.* » Les disciples sont réunis autour de la Vierge, représentée en orante, comme dans le panneau de l'Ascension : c'est bien à la naissance de l'Église que nous assistons. Ces disciples sont divers, par la couleur de leur robe, leur physique et leur attitude, et disent déjà la communion de l'Église en ses multiples visages.

Le bas du panneau est centré sur la porte de bois dorée, encore fermée, mais qui ne demande qu'à être poussée. Dans la composition de Fra Angelico, ce panneau fait écho à la représentation de l'Annonciation, où l'ange et Marie se tenaient de part et d'autre de la porte ouverte, par laquelle l'Esprit faisait irruption dans la vie de Marie : « *L'Esprit Saint viendra sur toi⁷ [...].* » Jésus lui-même s'est présenté dans l'Évangile comme la porte : « *[...] je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera et sortira, et trouvera un pâturage⁸.* » L'Apocalypse dit aussi : « *Voici, je me tiens à la porte et je frappe ; si*

quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui pour souper, moi près de lui et lui près de moi⁹. » Réentendons, pour nous, cette invitation à ouvrir la porte de notre demeure intérieure au vent de l'Esprit.

À partir de notre monde

Devant la porte, les nations sont présentes dans la diversité. Le texte des Actes des Apôtres évoquait toutes les nations en les citant amplement : « *Parthes, Mèdes et Élamites, habitants de Mésopotamie, de Judée et de Cappadoce, du Pont et d'Asie, de Phrygie et de Pamphylie, d'Égypte et de cette partie de la Lybie qui est proche de Cyrène, Romains en résidence, tant juifs que prosélytes, Crétois et Arabes¹⁰ [...].* »

Dans une habile transposition, Fra Angelico restitue la polyphonie des noms de peuples par l'harmonie des couleurs des costumes, des coiffures... De subtils échos chromatiques disent la diversité et la commune humanité : la couleur des chausses de l'un renvoie à la couleur du manteau d'un autre, le couvre-chef de l'un évoque la robe d'un autre... La posture, la dynamique des personnages soulignent la surprise évoquée par le texte des Actes : « *Ils étaient stupéfaits, et, tout étonnés¹¹ [...].* » C'est bien l'humanité tout entière qui est convoquée, invitée à entendre la Parole de Dieu portée par l'Esprit. Les contemporains du peintre pouvaient assurément reconnaître les tenues bigarrées des nombreux étrangers fréquentant la cité marchande de Florence.

Fra Angelico choisit aussi de représenter cinq personnages. Ce chiffre de cinq n'est pas anodin, parce qu'il est signe de l'homme aux cinq sens, aux cinq doigts... La personne humaine cherche son chemin vers les quatre points cardinaux, mais ne doit pas oublier de fixer aussi ce cinquième point qu'est le ciel, la nuée d'où vient l'Esprit.

Nous pouvons aujourd'hui contempler ce panneau, à partir de notre monde où nous vivons souvent l'Église comme le « *petit Reste¹²* »... Les disciples sont ici plus nombreux que les cinq personnages qui évoquent l'humanité. Mettons alors notre confiance dans l'Esprit pour appeler des ouvriers plus nombreux pour la moisson !

Une exposition itinérante



Désireux de développer l'art à l'école, le Secrétariat général de

l'enseignement catholique est partenaire de l'exposition itinérante 2011-2014 d'Ars Latina*, « *Fra Angelico - Le pas du Christ, de toujours à toujours* ». Celle-ci présente les panneaux du cycle de la vie du Christ, peints au xv^e siècle sur l'armoire des ex-voto d'argent de l'église de la Santissima Annunziata, à Florence. Après l'ensemble scolaire Edmond-Michelet - Bossuet à Brive-la-Gaillarde, le collège-lycée Notre-Dame-de-Bury, à Margency (Val-d'Oise) et l'Externat Sainte-Anne, à Montesson (Yvelines), elle sera présentée :

- Jusqu'au 7 mai 2012, au collège Saint-Joseph, Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
 - Du 8 au 22 mai, à la cathédrale de Strasbourg.
 - Du 23 mai au 6 juin, à la maison diocésaine de Lyon.
 - Du 22 juin au 6 juillet, au collège Don-Bosco, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).
- Notre hors-série, « *L'art à l'école* » (36 pages, nombreuses illustrations), consacré en grande partie à cette exposition, est toujours en vente (*bon de commande p. 64*).

* Renseignements : info@ars-latina.com.

1. Actes des Apôtres 1,15.
2. Actes des Apôtres 1,3-4.
3. Actes des Apôtres 2,3.
4. cf. ECA n° 344, pp. 54-55.
5. Livre de Joël 3,1.
6. Actes des Apôtres 1,5.
7. Évangile selon saint Luc 1,35.
8. Évangile selon saint Jean 10,9.
9. Livre de l'Apocalypse 3,20.
10. Actes des Apôtres 2, 9-11.
11. Actes des Apôtres 2,7.
12. Expression biblique qui désigne les Israélites ayant survécu à un malheur puis le peuple d'Israël.

Un établissement catholique français vous accueille à Rome : l'institut Saint-Dominique

Sur la via Cassia au n° 1773, à 3 minutes du grand raccord annulaire



Situé à Rome, l'institut Saint-Dominique est le fruit de l'intuition des sœurs de la Congrégation romaine de Saint-Dominique. Depuis près de 50 ans, cet établissement accueille des élèves de 2 à 18 ans, de la petite section de maternelle à la terminale. L'ambition de l'institut est d'accompagner ses 450 élèves issus de 52 pays dans le développement de leurs savoirs tout en posant les repères éducatifs indispensables à la vie. Le programme est celui du système éducatif français, homologué par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Il intègre la préparation aux examens italiens et des certifications en langues étrangères. Par ailleurs, Saint-Dominique accueille depuis toujours des groupes d'élèves venant d'établissements catholiques français, leur permettant ainsi de découvrir la Ville éternelle. **L'institut dispose de 100 chambres individuelles. Il peut recevoir des groupes en demi-pension ou en pension complète en mettant à disposition ses équipements (salles de classe, gymnase, terrain de sport et piscine, salle de théâtre, chapelle). Compter 30 €/nuît/personne et 45 € en pension complète.**

Tél. : 06 303 10 817

E-mail : isddir2@institutsaintdominique.it

Internet : www.institutsaintdominique.it

« Mon Agenda »



Pour la troisième année scolaire, de nombreux enseignants du premier degré* de l'enseignement catholique ont choisi d'utiliser « Mon agenda » comme outil pédagogique pour leur classe. Plus qu'un support pour noter ses devoirs, cet agenda propose à l'enfant des pistes de réflexion, des

apports culturels et des méthodes de travail, en cohérence avec les orientations de l'enseignement catholique et en harmonie avec les projets de classe.

* Destiné aux élèves des cycles 2 et 3, « Mon agenda » peut aussi être utilisé en 6^e.

➔ **Mon agenda 2012-2013 – Renseignements : Béatrice Destresse, Bayard Jeunesse, 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. E-mail : beatrice.destresse@bayard-presse.com – Prix unitaire : 7,35 € (pour une commande minimum de 20 exemplaires).**

50 ANS DU CONCILE VATICAN II



Le 11 octobre 1962 s'ouvrait à Rome le Concile œcuménique Vatican II. Qu'est-ce que ce concile a révélé des changements du monde ? Quelles transformations a-t-il introduites dans l'Église ?...

Revivez l'événement qui a bouleversé l'Église à travers « 14 bonus vidéographiques » extraits des films : Vatican II - des images, des témoins (Véronick Beaulieu, 2005) ; Chaque dimanche depuis 60 ans (René-Jean Boyer, 2008) ; Jean XXIII, l'homme du renouveau (Marie Viloin, 2007) ; Le vrai pouvoir du Vatican (Jean-Michel Meurice, 2010).

Retrouvez ces films sur le site internet du Jour du Seigneur : www.lejourduseigneur.com/Web-TV/Evenements/Vatican-II Pour se procurer les films en DVD et les projeter à un groupe de personnes : m.devanssay@lejourduseigneur.com

Un calendrier pour l'année scolaire



Créé en 2006, le calendrier « Apprendre à être » s'adresse aux jeunes des classes du 1^{er} et du 2^d degré dans le but de les éveiller aux valeurs essentielles d'un monde fraternel et solidaire, un thème qui sera particulièrement travaillé l'année prochaine. Pour Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique : « L'échange et le dialogue, autour d'un visuel simple et beau, ouvrent sur des questions communes à notre humanité. La Parole de Dieu peut alors prendre en charge ces questions et les éclairer, en proposant un sens. Une belle façon d'élever les élèves qui nous sont confiés. »

Le calendrier « Apprendre à être » (août 2012-juillet 2013) a été réalisé en partenariat avec l'enseignement catholique et l'Apel.

Prix unitaire : 7 € (à partir de 5 ex). Autres renseignements : Éditions Paroles de Sagesse – contact@parolesdesagesse.com – Bon de commande téléchargeable sur www.parolesdesagesse.com

« Jeunes Expat' », une dynamique de partage et de reconnaissance

Le CIC a imaginé des services et des conseils pour faciliter le départ des jeunes qui vont à l'étranger pour leurs études ou leurs stages : aide au choix du cursus, Prêt pour boucler le financement de leur projet, opérations bancaires gratuites sur place, assurances et assistance indispensables en cas d'accident ou de maladie, le CIC leur propose aussi sur cic.fr des dossiers de conseils pour se poser les bonnes questions et trouver les bonnes réponses avant leur départ.

Facebook « Jeunes Expat' »

Pour être encore plus proche des préoccupations des jeunes en vue de leur exploration des pays étrangers, le CIC a lancé en 2011 une page Facebook « Jeunes Expat' ». Elle est un lieu d'échanges entre jeunes, d'information, de découverte d'événements locaux, de trucs et d'astuces pour trouver une bourse, un petit boulot, un logement... L'objectif est d'accompagner les jeunes, de favoriser leurs dialogues, de partager leurs difficultés et leurs réussites.

« Mon Projet Jeune Expat' » 2012

Pour encourager les jeunes à faire connaître leur projet, le CIC met en place un concours « Mon Projet Jeune Expat' ».

Ce concours est ouvert à tous les 18/28 ans qui partent à l'étranger pour au moins 3 mois. Ils doivent présenter leur projet sur la page Facebook : objectifs, ambitions, motivations, description de leur périple... Puis tous les internautes pourront voter pour les projets qu'ils préfèrent. Ensuite, parmi les 15 projets les plus plébiscités, un jury CIC récompensera les meilleurs en fonction de leur sérieux, de leur ouverture aux autres, de leur implication dans le pays, de leur caractère innovant...

À gagner : **le billet d'avion vers leur pays de destination** (contre valeur de 1 000 € versée sur un livret d'épargne), une tablette tactile, un portable, un appareil photo, etc.



Le recueil des projets et des votes se fera du 10 mai au 10 juin 2012, et la sélection du jury sera annoncée le 22 juin. « Ce concours, précise Véronique Villey Desmeserets, chef du marché Jeunes au CIC, est destiné à tous les jeunes qui ont l'intention de partir à l'étranger pour une mission humanitaire ou pour une

découverte culturelle, professionnelle, scientifique... En septembre 2011, la première édition de ce concours a permis de mettre en valeur sur Facebook 250 projets qui ont fait l'objet de milliers de votes des "amis" internautes. Parmi les projets les plus "likés", six ont été sélectionnés par le jury du CIC. »

Les projets primés par le jury se déclinaient au travers d'une utilité sociale et humanitaire et exigeaient une implication valorisant l'altruisme.

Quelques lauréats 2011 :

Premier prix – « Cinemap »

William et Élise ont visité des salles de cinéma à travers le monde afin de découvrir le métier de projectionniste à l'étranger, de rencontrer les acteurs des salles de cinéma tels que les directeurs, les programmeurs, de transmettre leur étude aux structures culturelles et éducatives de France et d'ailleurs.

Deuxième prix – « Les mythes ou la mémoire gravée »

Janyce et Erica, passionnées par l'Antiquité et sa littérature, ont décidé d'effectuer un voyage autour du monde, à partir du mois de juillet 2012. Leur but est de mettre en valeur l'importance des mythologies dans les différentes cultures et de rencontrer des enfants de 7 à 12 ans, afin d'échanger sur les mythes et les légendes et de leur faire prendre conscience du poids de leurs traditions.

Coup de cœur du jury – « Tradition et modernité »

Après avoir travaillé en Norvège près du cercle polaire, Thomas s'est intéressé aux valeurs traditionnelles que gardent les peuples éleveurs qui arrivent à l'heure actuelle au point de non-retour (changement climatique, dégénérescence des cheptels, attrait de la ville) et doivent trouver des parades pour vivre de leur héritage traditionnel. Comment ces peuples préparent-ils l'avenir ? L'arrivée de l'école et de la sédentarisation chez les jeunes poussera-t-elle les peuples à leur perte ? Quelles différences entre la jeune et la vieille génération ?

Vous pouvez les rejoindre pour suivre leurs projets et visualiser leurs vidéos sur la page www.facebook.com/jeunes.expat?sk=app_225915147448259



➤ Les lauréats 2011 participeront au jury du prochain concours et apporteront leurs témoignages.

Jamais trop tôt pour la philo

Les éditions Les petits Platon mettent les grands penseurs à la portée des 9-15 ans. Au collège Saint-Mauront, à Marseille, où la philo est obligatoire, on a travaillé collectivement à une biographie romancée de Montaigne...

VIRGINIE LERAY

La philosophie pour et par les enfants, théorisée et expérimentée outre-Atlantique voilà une trentaine d'années par Matthew Lipman¹, ouvre un terrain éducatif d'une grande richesse.

Parmi les pionniers, le collège Saint-Mauront, à Marseille, inclut depuis 11 ans des ateliers philo obligatoires dans l'emploi du temps de ses élèves. À tel point que la discipline est aujourd'hui érigée en pôle d'excellence de cet établissement classé en zone ambition réussite.

« À l'origine, cela a été une réponse à la diffusion, dans le quartier, de discours extrémistes auxquels certains de nos élèves se montraient très réceptifs, ce qui nous interpellait. Nous avons voulu leur donner à penser, leur apprendre à réfléchir par eux-mêmes, les armer pour qu'ils soient moins crédules. Il s'agissait d'appliquer le raisonnement aux choses de la vie courante, à l'environnement proche », se souvient Jean Chamoux, directeur du collège et animateur des ateliers proposés aujourd'hui également dès le CM2 du groupe scolaire : « L'engouement des élèves a fait écho à celui des enseignants, plus de la moitié de l'équipe étant impliquée dans cette sensibilisation qui offre l'occasion de travaux transdisciplinaires. »

L'an dernier, c'est carrément un ouvrage qui a ainsi été réalisé à plusieurs mains : une biographie romancée de Montaigne, écrite par Jean Chamoux, relue par des enseignants de français, commentée en classe puis illustrée par les élèves en cours d'arts plastiques. Recherches historiques et iconographiques ont permis aux collégiens de s'immerger en pleine Renaissance, à l'heure de l'humanisme triomphant. Une aventure éditoriale où l'exercice philosophique s'est doublé d'une appropriation par le biais de la pratique esthétique.



Cette entreprise a été inspirée par les éditions Les petits Platon², dont les ouvrages ont été adoptés comme support pédagogique par Jean Chamoux. Et pour cause, leur collection « Philosophes en folie » entend mettre l'univers de grands penseurs à portée des 9-15 ans. Socrate, Descartes, Lao-Tseu, Heidegger, Paul Ricœur, saint Augustin...

Condensés

Les treize titres du catalogue articulent habilement les itinéraires de vie de ces figures aux axes principaux de leur système de pensée. L'écriture, accessible et empreinte d'humour, n'y fait toutefois aucune concession à la rigueur philosophique tandis que des illustrations au graphisme coloré et moderne donnent une existence visuelle aux concepts les plus ardues.

Ces condensés de réflexion offrent matière à méditer, tant aux jeunes qu'aux adultes. En démocratisant l'histoire des idées, ils participent aussi à ennoblir la pratique philosophique précoce à laquelle certains puristes de la pensée spéculative ont parfois reproché d'ignorer les textes et courants fondateurs de la discipline.

Enfin, Jean-Paul Mongin, philosophe et directeur des « petits Platon », se déplace volontiers pour animer des ateliers avec des jeunes de 8 à 16 ans. Autant de bonnes raisons pour oser philosopher bien avant la terminale !

1. Outre les ouvrages de Matthew Lipman, le best-seller du Norvégien Jostein Gaarder, *Le monde de Sophie*, qui existe aujourd'hui en poche, propose aussi une approche de la philosophie accessible aux jeunes enfants. En France, le philosophe Michel Tozzi soutient ce courant.
2. www.lespetitsplaton.com



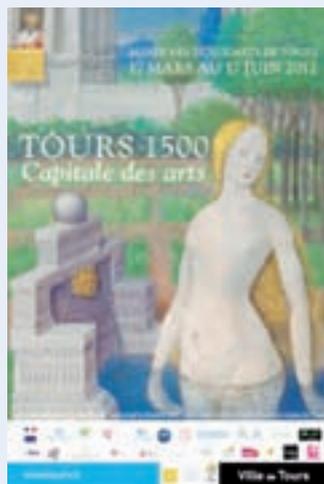
D.R. UNE EXPÉRIENCE SENSIBLE DE LA SAGESSE

La première performance philosophique *Phil it!* s'est tenue le 17 décembre dernier à l'institution Bellevue d'Alès. La pensée, mise en scène et en musique, pour être donnée à ressentir au public, c'est l'objectif du spectacle conçu par Thierry Aymès (photo). « Joué par des comédiens professionnels, ce divertissement philosophique ne demande qu'à tourner dans d'autres établissements. Comme à Bellevue, on peut l'agrémenter de contributions d'élèves préparées avec leur enseignant de philo : première partie de saynètes théâtrales ou de chansons, réalisation en direct d'une fresque, en toile de fond de la représentation... », énumère ce prof de philo atypique, débordant de créativité et d'enthousiasme. C'est que cette réalisation scénique consacre la méthode pédagogique récréative et musicale qu'il a inventée et baptisée *Philosong** : en mettant les concepts philosophiques en chansons, les élèves les mémorisent, se les approprient, apprennent à organiser leurs idées sous forme d'argumentaire. « Depuis son origine la philo soigne les maux de l'âme. Il est donc urgent de la sortir de l'abstraction pour la rendre accessible au plus grand nombre ! » explique celui qui officie d'ailleurs aussi comme philosophe thérapeute à la maison d'arrêt d'Arles. VL

* www.philosong.fr et www.thierryaymes.com

L'âge d'or tourangeau

Après *France 1500* au Grand Palais à l'automne 2010, *Tours 1500* resserre la focale sur le centre de gravité artistique et économique de cette période charnière entre Moyen Âge et Renaissance, qui coïncida avec l'apogée tourangeau. Jusqu'au 17 juin, le musée des Beaux-Arts de Tours, ancien palais de l'évêché, classé monument historique, réunit donc un florilège impressionnant de panneaux peints, manuscrits enluminés, vitraux, sculptures et tapisseries. À côté de récentes acquisitions d'importance du musée, telles qu'un diptyque du Tourangeau Jean Bourdichon déclaré trésor national, de nombreux prêts viennent enrichir l'exposition, en provenance du Louvre, de la BNF, de lieux de culte français mais aussi d'institutions de Grande-Bretagne ou des États-Unis. La scénographie s'attache à expliquer comment la Touraine, de 1470 à 1527, date où François I^{er} installe sa cour à Fontainebleau, s'impose comme carrefour d'échanges entre les courants artistiques européens. S'y croisent, en effet, le meilleur du gothique flamboyant, la musique de l'Ars nova, l'illusionnisme venu des contrées nordiques et les audaces picturales italiennes. Un foisonnement au programme des élèves de 5^e notamment et que traduit parfaitement l'exposition qui propose, par ailleurs, un cycle de conférences ambitieux. **VL**



➤ Musée des Beaux-Arts, 18 place François-Sicard, 37000 Tours.
Tél. : 02 47 05 68 73. Internet : www.musees.regioncentre.fr
Samedi 2 juin 2012, 15 h 30 : *Représentations de la Vierge en sculpture à la fin du XI^e siècle* par Béatrice de Chancel-Bardelot, conservateur en chef, pensionnaire à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA).



Le Juif qui sauva des Juifs

Rezső Kasztner, considéré comme le « Schindler juif », négocia avec Adolf Eichmann en 1944 et réussit à sauver 1 685 Juifs hongrois, convoyés en train vers la Suisse. Ce fut sans doute le

plus grand sauvetage de ce genre durant la Shoah. Pourtant, en Israël où il avait émigré, il fut accusé de collaboration lors d'un procès dont le verdict divisa le pays. Il fut finalement assassiné à Tel Aviv en 1957. La réalisatrice américaine Gaylen Ross raconte cette incroyable histoire dans un documentaire réunissant des témoins

exceptionnels. Tout d'abord Zsuzsi, la fille unique de Kasztner, qui lutte désespérément pour réhabiliter la mémoire de son père. Mais aussi l'un de ses assassins, Ze'ev Eckstein, qui rompt pour la première fois le silence pour expliquer son acte. Après son succès critique au festival de Toronto en 2008 et un accueil enthousiaste lors de sa sortie en salles en Israël, le film arrive en France. « *L'histoire de Kasztner ressemble à une tragédie grecque ou shakespearienne, par son aspect universel ou intemporel* », explique Gaylen Ross, qui a mis huit ans pour finaliser son projet. La cinéaste rouvre et traite le dossier sous tous les angles : les motivations de Kasztner, celles de son assassin, le drame de sa famille, le récit des Juifs qu'il sauva... Des sujets douloureux sont aussi effleurés : tel le regard méprisant que posèrent les Israéliens sur les rescapés de la Shoah accusés à leur arrivée, de ne pas s'être défendus. Un regard qui pèse encore lourd sur leurs épaules aujourd'hui. **SH**

➤ *Le Juif qui négocia avec les nazis*, documentaire de Gaylen Ross, USA, 2008, 2 h 09, VOSTFR. En salles depuis le 4 avril 2012.
Sortie DVD : décembre 2012.

Il était une fois la radio

Tout commence le soir de Noël 1921 sur les ondes de Radio Tour Eiffel. Les rares auditeurs détectent les signaux grâce à leurs postes à galène. Depuis, la radio n'a cessé d'évoluer tant sur le plan technique que dans sa programmation.

En réunissant collections patrimoniales et archives sonores, l'exposition « *Radio : ouvrez grand vos oreilles !* », remarquablement conçue par le musée des Arts et Métiers, nous fait voyager dans le temps. Le parcours s'organise en six périodes qui

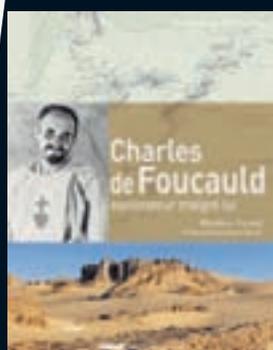


ponctuent les étapes de l'histoire de ce média. Les visiteurs peuvent entendre certains des programmes qui ont fait les grandes heures de la radio. Ainsi, en 1939-1945, « *la guerre des ondes* » oppose Radio-Paris et la BBC. Pierre Dac, auteur de la ritournelle « *Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand* », répond par micro interposé aux propos haineux de Philippe Henriot, éditorialiste au service de la propagande. Magistral ! Le parcours se clôt sur le développement des supports et formats numériques, notamment du MP3. À noter : des fiches-parcours permettent aux collégiens et lycéens de découvrir l'exposition en autonomie avec leur enseignant. Et tous les supports pédagogiques sont téléchargeables sur le site internet du musée. **SH**

➤ Musée des Arts et Métiers, 60 rue Réaumur, 75003, Paris.
Jusqu'au 2 septembre 2012. Site : <http://radio.arts-et-metiers.net>
Scolaires : 3,50 €/personne. Réservation obligatoire : 01 53 01 82 88.



1



2



3



4



5

LA BIBLE ET LA MORT

1 Ce petit livre se lit avec plaisir car son écriture est belle. Par ailleurs, le dossier biblique de l'Ancien Testament concernant la mort est bien situé par l'auteur, malgré quelques failles. Pour le Nouveau Testament, les choses sont plus complexes. Roger Klaine connaît les textes mais il est trop préoccupé par le « temps » entre la mort et le jugement dernier, alors qu'il s'agit d'un aspect mineur dans la Bible. Il reconnaît lui-même que les indices offerts par le Nouveau Testament sur cet « entre-deux » sont minces. On ne peut pas donner la même importance, comme le fait l'auteur, à tous les éléments du dossier. Ce livre pourra cependant être utile pour découvrir le sujet avant de l'approfondir. **Jesùs Asurmendi**

Roger Klaine
Aussitôt après la mort
Cerf
104 p., 10 €.

DE FOUCAULD GÉOGRAPHE

2 Charles de Foucauld est connu pour sa conversion radicale et sa vie érémitique dans le Sahara. On sait moins qu'il fut un grand explorateur. À 23 ans, il parcourt le Maroc pendant onze mois, déguisé en juif d'Orient. À son retour, il publie *Reconnaissance au Maroc (1883-1884)* qui lui vaut la médaille d'or de la Société de géographie. Lorsque l'appel de Dieu le conduit plus tard en Algérie, il sillonne le désert à la découverte du peuple touareg. Bénédicte Durand rend hommage, dans ce livre magnifiquement illustré, au grand savant que fut le moine. Sans occulter un dilemme lié à l'époque coloniale : comment civiliser et ne pas exploiter ? Charles

de Foucauld dénoncera la conduite de la France tout en la soutenant.

Sylvie Horguelin

Bénédicte Durand
Charles de Foucauld, explorateur malgré lui
Glénat
144 p., 35 €.

LE SAINT-SIÈGE À L'UNESCO

3 Depuis 2002, M^{gr} Francesco Follo est l'observateur permanent du Saint-Siège à l'Unesco. Dans ce livre d'entretiens, il présente les missions de cet organisme, avant d'expliquer comment l'Église s'en est rapprochée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cet ouvrage dense mais très pédagogique, expose la manière dont ce diplomate travaille « à la rencontre des peuples » à l'Unesco. On s'arrêtera en particulier sur le chapitre qui traite de l'éducation. M^{gr} Follo y montre comment les rapports raison-foi et raison-vie expérimentés dans l'éducation catholique peuvent profiter à d'autres. Car « éduquer à la catholicité signifie éduquer à l'intégralité de la vie ». **SH**

Francesco Follo
La paix en question
Parole et Silence
205 p., 19 €.

NAISSANCE D'UN « SPORT CATHOLIQUE »

4 L'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugssel) a eu 100 ans en 2011. François Hocheplé revient sur le premier demi-siècle de cette institution, à travers deux grandes parties : « Les étapes d'une construction » et « L'expression d'une vision chrétienne de l'éducation physique et des sports ». Il met en lumière le rôle prépon-

dérant de René Barbier de la Serre, son président à partir de 1922, pour qui l'athlète ne doit pas oublier que « sur le stade, à la piscine, il faut lutter avec persévérance, mais surtout avec l'aide du grand entraîneur : Dieu ». Les préoccupations antérieures gardent encore leur pertinence, et la postface de Gilles Lecocq évoque les nombreuses questions qui restent posées autour des mutations culturelles, de la vision éducative du sport, de l'Ugssel elle-même et de son identification au sein du monde catholique. **Danielle Lacroix**

François Hocheplé
Athlètes de Dieu - La naissance de l'U.G.S.E.L.
Atlantica
96 p., 14 €.

AU FIL DE LA VIE DE DON BOSCO

5 Cet ensemble (livre et DVD) fait suite à la comédie musicale produite par L'Atelier Multimédia des Salésiens de la province France-Belgique Sud, en collaboration avec l'Académie du Spectacle de Turin. Le pari était de faire découvrir Don Bosco « autrement » à partir d'un scénario original, d'une musique, de chansons et d'une chorégraphie inédites. Giuseppe, joueur d'orgue de Barbarie, lui-même sauvé par Don Bosco, fait vivre le charisme du prêtre italien. À son tour de faire confiance et de redonner confiance à Fred, empêtré dans une « sale affaire », et à la p'tite Lily, issue d'une banlieue déshéritée. Dans le récit, des encadrés soulignent le lien entre les situations décrites et la vie de Don Bosco lui-même. L'album, riche en dessins et photos, reprend les paroles des chansons et une partie des dialogues du film. **DL**

Jacques Rey, Théo Mertens
Sur la Corde raide
Éditions Don Bosco
Livre (96 p.) + DVD, 24,90 €.
Site : www.surlacordeaide.eu



6



7



8



9



10

UNE ÉTHIQUE, UN PROJET

6 L'humanisme d'inspiration chrétienne existe. Jacques Barrot et deux jeunes pousses démocrates chrétiennes en décrivent les sources modernes dans l'enseignement du pape Léon XIII. Ils évoquent également quelques grands témoins du xx^e siècle et examinent les chantiers d'avenir pour affirmer la foi en l'homme, résister à ce qui déshumanise, ne pas céder au repli religieux identitaire et ouvrir à la transcendance. Le livre explore les chemins nouveaux de l'engagement chrétien pour l'organisation du monde de demain. *De l'indignation à l'engagement*, c'est un projet, une éthique, des programmes d'action pour la nouvelle génération d'inspiration chrétienne.

Fernand Girard

Jacques Barrot et Christophe Bellon
(avec Nicolas Blair)

De l'indignation à l'engagement - Foi et politique

Cerf

Coll. « L'histoire à viv », 170 p., 14 €.

LE NUMÉRIQUE ET LE BIEN COMMUN

7 Si l'école continue à se penser comme le lieu ultime de la connaissance, à vivre comme une menace la concurrence d'autres lieux et espaces de savoirs, ne renforce-t-elle pas sa perte de légitimité ? Apprendre n'est pas réservé à des institutions particulières : le développement du numérique, les travaux sur l'organisation apprenante et l'analyse du travail nous le montrent. Mais pour que le numérique soit au service du bien commun, il ne convient pas de le laisser entre les mains des seuls promoteurs des technologies. N'est-ce pas aussi le rôle de l'école que d'en accompagner les usages pour favoriser cette capacité humaine

essentielle : apprendre, à laquelle le numérique ouvre de nouveaux espaces ?

Nicole Priou

Bruno Devauchelle

Comment le numérique transforme les lieux de savoirs

FYP Éditions

192 p., 20 €.

ÉCRIRE APRÈS FUKUSHIMA

8 De nombreux textes d'essayistes, de poètes, de romanciers japonais sont parus après les catastrophes successives que le nord-est du Japon a subies en mars 2011. Repris dans ce recueil, ils témoignent des émotions, réactions, réflexions de ces écrivains qui ont choisi d'« écrire quand même » (Katsuhiko Takahashi), même si « avec les mots certaines choses ne peuvent s'écrire » (Suga Keijirō). Ces textes très divers (essais, fictions, descriptions, analyses, poèmes, etc.) expriment avec force la détresse, les doutes sur l'avenir, la révolte ou l'impuissance d'une société qui a vu « le temps trembler » (Katsuhiko Takahashi) et « sortir de ses gonds » (Ishida Hidetaka). Quel futur attend désormais le Japon (et, au-delà, notre monde) ? C'est aussi à cette question essentielle que ces auteurs tentent de répondre. Les bénéfices des ventes de ce livre seront versés aux sinistrés de Tōhoku. **DL**

Corinne Quentin et Cécile Sakai (dir.)

L'Archipel des séismes

Picquier Poche

416 p., 9 €.

UNE ENFANCE À PART

9 « *Barbara des Figuetts sera toujours une sorte d'icône vivante du retour à la terre* », écrit Djalla-Maria, évoquant sa mère. Pour autant, l'auteur et ses sept frères et sœurs ont connu dans le canton de Mas-sat (Ariège), une éducation rude et hors du

commun. C'est que leur mère a choisi pour sa famille un mode de vie autarcique à l'extrême, excluant tout ce qui provenait du « monde d'en bas » – celui de la consommation – qu'elle rejette radicalement. Tous grandiront donc sans eau courante, sans électricité, dormant à même le sol. Ils ne vont pas à l'école, leur père leur apprenant des rudiments de savoir. Djalla atteindra l'âge adulte avec un niveau proche de la fin du CP. À l'adolescence, elle s'oppose à sa mère. Elle saura partir et entreprendre un long cheminement pour trouver sa voie. Aujourd'hui, elle garde le meilleur de son enfance avec une revanche : la découverte du monde de l'écrit, devenu une passion. **DL**

Djalla-Maria Longa

Mon enfance sauvage

Glénat

312 p., 19,95 €.

CRIME AU COLLÈGE

10 Jean-François Delage, âgé de 41 ans, a enseigné les maths pendant quinze ans dans l'enseignement catholique où il exerce aujourd'hui en tant que directeur adjoint. Il nous livre un polar qui n'est pas sans rappeler ceux, très en vogue, d'Europe du Nord. Voilà, en effet, une intrigue où les policiers « naviguent en eaux troubles » dans un univers des plus sombres. On s'attache vite à Nora, commissaire-stagiaire de 25 ans, dont le zèle et l'humanité vont se trouver confrontés au meurtre d'un diacre et à des viols de jeunes filles, sur fond de matchs de volley-ball. Le lecteur, tenu en haleine, se voit entraîné malgré lui dans les bas-fonds de Poitiers ou les méandres biélorusses... **DL**

Jean-François Delage

Traques fatales - voile noir sur le Poitiers Volley

Geste Éditions

Coll. « *Legestenoir* », 876 p., 13,90 €.



1

2

3

4

5

SORTIS DE L'ŒUF...

1 Sur une plage, un crocodile et un oisillon, sortis en même temps de leur œuf respectif, grandissent en se croyant frères. Ils apprennent à se nourrir, se réchauffent l'un à l'autre, chantent ou simplement « lézardent sur les rochers », heureux d'être ensemble. Un jour, pourtant, la réalité les rattrape au bord d'un « lac empli de crocodiles au milieu d'une forêt pleine d'oiseaux » : ils se découvrent différents. Chacun décide alors de rejoindre son espèce... mais cela ne va pas s'avérer si simple. Un bel album tendre sur l'amitié et le vivre-ensemble. L'histoire est très bien servie, tantôt par de multiples petites images, tantôt par une illustration en double page. Dès 4 ans.

Danielle Lacroix

Alexis Deacon
Oiseau et Croco
Kaléidoscope
36 p., 13,31 €.

L'ARBRE AUX PROMESSES

2 À Trouvières-aux-Bois, vivent Garance et Grand-Ma qui l'a recueillie à sa naissance. La fillette est devenue l'amie d'un arbre qui parle et dont la légende assure qu'il peut exaucer les vœux de ceux qui viennent à lui. Hélas, aucun ne se réalise, bien qu'il assure toujours au visiteur : « Va, je te le promets. » La fillette, pour sa part, ne lui demande rien, mais prend l'habitude de lui conter sa vie ou simplement de rester là, silencieuse, à ses côtés. L'arbre qui se sentait bien seul est devenu heureux. C'est pourquoi, sans doute, qu'au moment d'être abattu, il pensera très fort à leur amitié et qu'un souhait se réalisera... Ce texte assez dense est joliment

illustré dans les teintes chaudes de l'automne. À partir de 7 ans. **DL**

Emmanuel Parmentier (texte),
Alain Mathiot (ill.)
L'arbre qui ne tenait pas ses promesses
Grrr...Art
Coll. « Enfant-phare », 60 p., 10 €.

OBJECTIF... FORTUNE

3 Éric, 14 ans, surnommé « Champ » par ses amis, achète une « fusée » sur internet. Son objectif : gagner dix millions de dollars en participant au concours « On a marché sur la lune », et sauver les siens d'une mauvaise passe financière. Les siens, c'est-à-dire des quadruplés de neuf ans (les « Quatre-quarts » ou le « Quarté-gagnant »), « Sauve-qui-peut », sa sœur de seize ans, et son père, ex-chanteur pop et inventeur d'objets sans succès... La famille Crankshaw, on le devine, est passablement loufoque. Pour autant, le jeune lecteur ne devrait pas se lasser, ne serait-ce que pour savoir si la victoire est au bout des multiples péripéties vécues par les héros. Ce livre, remarquablement illustré par l'auteur, inclut de nombreux croquis sophistiqués, des photos et des dessins. L'ensemble fait parfois songer à un Roald Dahl qui aurait encore plus « disjointé » que d'habitude. À partir de 11 ans. **DL**

Joshua Mowll
Grand Concours pour l'espace
Flammarion
224 p., 15 €.

COMPRENDRE ET CHANGER LE MONDE

4 Nos philosophes en herbe posent souvent aux adultes des questions essentielles. Huit d'entre elles sont reprises ici : « Pourquoi on est tous si différents ? »,

« C'est facile de faire la paix ? », « Pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres ? », « Pourquoi y a-t-il des chefs ? »... Pour chaque thème, une même démarche : présentation de situations concrètes qu'un enfant peut avoir rencontrées ; causes et raisons ; actions positives déjà engagées par les hommes et autres actions à entreprendre à l'échelle des plus jeunes ; apport chrétien se référant à Jésus. Cet album devrait aider les 8-13 ans à mieux comprendre le monde qui les entoure, à y vivre et à s'y engager. Les dessins, pleins d'humour, réalisés par huit illustrateurs différents, ainsi que la mise en page, accompagnent au mieux les textes. **DL**

Filoteo
On fait comment pour changer le monde ? - les grandes questions sur le monde éclairées par un regard chrétien
Bayard Jeunesse
142 p., 16,90 €.

PHOSPHORE A RÉPONSE AU BAC

5 Ça y est, la fin de l'année scolaire et son lot de révisions, de fiches et d'angoisses en tout genre. Heureusement, le magazine *Phosphore* a préparé pour ses lecteurs un dossier « Spécial Bac » ! Réviser sur internet, est-ce bien sérieux ? Quels sites ou applications smartphone utiliser ? Comment organiser ses révisions de façon efficace ? Que faire pour gérer son stress ? Autant de questions que se posent les futurs bacheliers, et dont ils trouveront les réponses dans le numéro de *Phosphore* daté du mois de juin. **Hélène Morlet**

Phosphore, mensuel, 5,95 €.
En vente dès le 23 mai.
Toutes les offres d'abonnement sur
www.bayard-jeunesse.com



6

7

8

9

10

DVD

UN PROF NOMMÉ ROHMER

6 Dans les premières minutes de son entretien avec Éric Rohmer, Hélène Waysford résume en huit mots le contenu de ces quatre DVD : entre 1962 et 1970, en travaillant pour la Télévision scolaire, le cinéaste a offert aux enseignants « des petites leçons de beauté et de transmission ». Dont leurs collègues d'aujourd'hui peuvent toujours profiter. En effet, les commandes passées à Éric Rohmer rejoignent ses thèmes de prédilection : l'architecture, la littérature, et, bien sûr, le cinéma. Le débat Claude Parent-Paul Virilio sur le béton arme toujours la réflexion. On n'a pas encore trouvé mieux qu'Antoine Vitez pour dire *Les Contemplations* sur fond de paysages d'exil hugolien. Quant aux propos croisés de René Clair, Jean Rouch et Jean-Luc Godard sur le cinéma, et aux réflexions de François Truffaut sur *L'Atalante*, ils font un excellent complément de programme à « Ciné Lycée ». Le livret inclus dans le coffret reproduit les fiches rédigées par Éric Rohmer. Celle de *Métamorphoses du paysage* s'ouvre sur ces mots : « Conduire l'élève à une réflexion personnelle, loin des stéréotypes. » Une intention pédagogique de tous les temps... **René Troin**

Hélène Waysford (dir.)
Le Laboratoire d'Éric Rohmer, un cinéaste à la Télévision scolaire
Scérén - CNDP-CRDP

4 DVD (dont 13 émissions pédagogiques et un entretien de 1 h 55) + 1 livret (95 p.), 35 €.

CD

MOULIN À PAROLES

7 Après les enregistrements historiques de Fernandel, ceux plus récents d'Ariane Ascaride et Roland Giraud ou des conteurs de La Farigoule, la maison Frémeaux & Associés remet *Les Lettres de mon moulin*

sur la platine. Avec la version sonore du film de Marcel Pagnol. Le dramaturge de la *Trilogie marseillaise* a tiré à lui l'œuvre de Daudet en choisissant les histoires les plus pittoresquement provençales et en ajoutant des personnages pour grossir l'action. Il pallie l'absence d'images en disant des textes de liaison de sa composition. Et offre ainsi à l'auditeur l'opportunité de goûter un art rare du dialogue (*Les Trois Messes basses*, *L'Élixir du père Gaucher...*) et du monologue (*Le Curé de Cucugnan*), servi par des comédiens qui connaissent la musique des mots (Rellys, Pierrette Bruno, Fernand Sardou, ou le jeune... Michel Galabru). **RT**

Marcel Pagnol
Les Lettres de mon moulin - d'après Alphonse Daudet
Frémeaux & Associés
 4 CD (+ 1 livret de 12 p.), 29,99 €.

WEB

CLASSES TOUS RISQUES

8 Projet d'éducation aux risques naturels pour l'école primaire, élaboré par la fondation *La main à la pâte*, « Quand la Terre gronde » s'adresse en priorité aux classes du cycle 3 (CE2, CM1, CM2), mais peut très facilement se décliner au cycle 2 ou au collège. Il propose à tous les enseignants un programme pédagogique cohérent sur les risques naturels. Il traite de trois risques en particulier – volcans, séismes et tsunamis –, auxquels s'ajoute un quatrième, lié au contexte local, et donc différent pour chaque école : inondation, feu de forêt, tempête, avalanche... Un guide pédagogique, publié aux éditions du *Pommier*, est distribué gratuitement aux enseignants sur simple demande *via* le site internet dédié. **José Guillemain**

www.fondation-lamap.org/fr/risques

TV

CATÉ CATA

9 Le jeudi soir, à 20 h 35, KTO programme *Le Cathologue*. Cette mini-série met en scène deux étudiants catholiques qui se lancent dans la réalisation de cours de catéchisme sur la Toile au travers d'un *podcast* hebdomadaire. L'un d'eux, Damien, plutôt bien formé sur le plan religieux, aimerait expliquer aux internautes en quoi consistent sa foi et sa pratique, mais il est timide, émotif, souvent bègue et donc incapable d'affronter la caméra. Son ami Jérôme, beau parleur et sûr de lui, passe très bien à l'image mais ses connaissances religieuses sont très approximatives. Il est plein de bonne volonté, mais au lieu d'être un fidèle porte-voix du message que lui prépare Damien, il sabote systématiquement l'émission, malgré lui, en partant dans des digressions personnelles, souvent sans grand rapport avec le sujet. **Agathe le Bescond**

www.ktotv.com

DE ROME ET D'ALGÉRIE

10 Le dimanche 10 juin 2012, à 10 h 30, la « Chronique Vatican II » du *Jour du Seigneur*, présentée par Frédérick Gersal (*notre photo*), s'arrêtera sur le 21 juin 1963. Ce jour-là, Paul VI succède à Jean XXIII. Le nouveau pape ne fait pas mystère de ses intentions : il va poursuivre le Concile qui sera « la principale œuvre de son pontificat ». Son premier acte : nommer quatre modérateurs qui vont avoir la lourde charge de faire avancer les choses le plus rapidement possible. Après la messe, célébrée en direct de la prison d'Ittre, en Belgique, la deuxième partie de l'émission, sur le thème « L'Église et la guerre d'Algérie », proposera le portrait de Colette Gallais qui, en 1955, a choisi de rejoindre une équipe féminine de la Mission de France à Alger. **Élodie Dufour**

www.lejourduseigneur.com

Cap sur la Finlande



Une série de fiches « Découverte » et « Réflexion » accompagnées de séquences vidéographiques pour mieux appréhender le système éducatif finlandais et effectuer en regard une relecture ou une mise en perspective du projet éducatif de l'enseignement catholique français.

Un document conçu par l'Association nationale des chargés de mission de l'enseignement catholique (ANCM), l'École des cadres missionnés (ECM) et le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec).

L'ÉDUCATION, LE TRÉSOR DES FINLANDAIS

L'exemplaire : 15 € (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal / Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de :

Sgec, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Un hors-série pour donner le goût de l'art



« L'ART À L'ÉCOLE » : 8 € l'exemplaire (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal / Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « L'ART À L'ÉCOLE » : 8 €.

6 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris). 5 € l'ex. à partir de 100 ex.

(frais de port non compris). Ci-joint la somme de : €, à l'ordre

de SGEc, Service publications, 277 rue Saint-Jacques 75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.



CAP SUR L'ÉVALUATION - L'exemplaire : 20 € (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de Sgec, Service publications :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79

Commandez votre journal de bord en textes et en images



Des états généraux pour l'animation : 8 € l'exemplaire (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. Prix unitaire : 8 €. 6 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de

port compris). 5 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (frais de port non compris). Ci-joint la somme

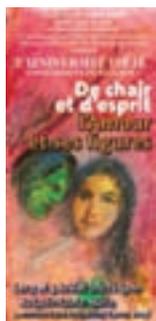
de : €, par chèque bancaire à l'ordre de Sgec, Service publications :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

5^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ ENSEIGNEMENT ET RELIGION 3 et 4 juillet 2012

LYCÉE SAINTE-MARIE, LYON (69005)

Placée sous le thème « De chair et d'esprit », l'édition 2012 de cette université d'été, organisée par la Direction de l'enseignement catholique de Lyon et l'Institut de l'Oratoire, déclinera les rapports entre amour et religions. Au programme : conférences (*Sexualité et bioéthique : quelle pédagogie pour l'école catholique ?* par Thierry Magnin, docteur en physique et en théologie, recteur de l'Université catholique de Lyon...), ateliers thématiques (séquence de cours engageant le fait religieux...), peinture (Marc Chagall et le *Cantique des Cantiques*), ciné-club (*Le conte d'hiver* d'Eric Rohmer).



Inscriptions et renseignements prise en charge : p.ferlat@oratoire-lyon.net - 04 72 10 69 00. Autres renseignements, hébergement : xavier.dufour@sainte-marie-lyon.fr - 06 83 96 53 24.

FAVORISER LA CROISSANCE DE LA PERSONNE
Du 2 au 6 juillet 2012

GROUPE SCOLAIRE SAINT-CHARLES,
ATHIS-MONS (91)

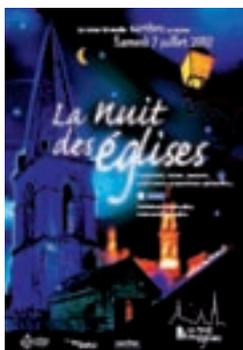
Cette session d'été est proposée par l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal (IFHIM), le Centre Angèle-Merici et le groupe scolaire Saint-Charles d'Athis-Mons. Son objectif : « Apprendre à reconnaître les forces vitales humaines dans les expériences les plus simples de sa vie quotidienne en vue de construire la confiance en soi et en l'autre et de favoriser la croissance psychique de la personne ». Les participants verront notamment comme « en faire l'application dans une relation éducative ».

Inscriptions (avant le 20 mai 2012) : Centre Angèle-Merici, 2 bis rue du Petit-Pré, 37000 Tours. E-mail : centre.merici@orange.fr

LA NUIT DES ÉGLISES 2012

Du 2 au 6 juillet 2012

DANS TOUTE LA FRANCE



Saint-Martin de Pau, Saint-Philibert de Noirmoutier-en-l'Île, Saint-Jean-Baptiste de Porto-Vecchio et plus de cent autres églises à travers la France ouvriront leurs portes le 7 juillet en soirée, voire toute la nuit. Elles accueilleront tous ceux – croyants ou

incroyants – qui se présenteront. C'est la deuxième édition de cette manifestation proposée par le Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS). À chaque organisateur de définir les propositions spirituelles, liturgiques et artistiques qui composeront sa soirée. Le site internet de la revue *Narthex* offre un « réservoir d'idées ».

www.narthex.fr/nuit-des-eglises

CONDUIRE UNE CLASSE EN PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE Du 9 au 13 juillet 2012

ORSAY (91)

Cette traditionnelle session d'été est proposée par l'AIRAP-Mouvement pédagogique Pierre Faure. Son premier volet, intitulé « Enjeux et richesses d'un enseignement personnalisé pour mettre en place le socle commun », fait écho au dossier de ce numéro.

Renseignements et inscriptions en ligne : www.airap.org - ou par téléphone : 01 44 49 36 77 (uniquement le mercredi).

HALTE SPIRITUELLE SALÉSIENNE

Du 23 au 28 juillet 2012

ASSUMPTION FLEUR DES NEIGES,
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS (74)



Cette année, les participants, accompagnés par le père Louis Christiaens, sj, exploreront le thème « Choisis la vie ». Au programme : temps de ressourcement spirituel, d'accueil de la parole de Dieu et de détente, et randonnées pour prier et profiter des joies de la montagne. Les soirées offriront l'opportunité de partager la vie de prière des Sœurs de l'Assomption. Comme à l'accoutumée, les enfants et les jeunes sont les bienvenus.

Contact : Juliette et Nicolas Rouzet, 9 rue Henri-Cheneaux, 13008 Marseille. Tél. : 04 91 76 52 81. E-mail : chemins.salesiens@vianadoo.fr - Internet : <http://chemins.salesiens.pagesperso-orange.fr>

FORMATION DES ADJOINTS EN PASTORALE SCOLAIRE

Sur 3 années (rentrée : octobre 2012)

LYON (69)

« Apporter aux responsables de l'animation pastorale une formation rigoureuse et approfondie qui leur permette d'adhérer au projet de l'enseignement catholique, de développer les compétences nécessaires liées à l'animation

en milieu éducatif et, fondamentalement, d'acquiescer une connaissance personnelle, raisonnée et maîtrisée de la foi catholique et de l'enseignement de l'Église », c'est l'objet de ce dispositif mis en place par l'Institut Formation & Développement (IFD) en concertation avec l'ECM, les directeurs diocésains de Grenoble-Vienne, Lyon, Belley-Ars et Valence, et l'université de Haute-Alsace. Il se compose de quinze modules de 5 jours (+ 10 jours de stages d'observation) répartis sur trois années scolaires. Sa prise en charge est assurée par Opicalia sur des budgets spécifiques (formation « professionnalisante » et droit individuel formation). La troisième promotion effectuera sa rentrée en octobre 2012. Le nombre de participants est limité à 15.

Contact : Benoît Deschamps au 06 07 03 81 50 ou par e-mail : b.deschamps@ifd-formation.org

SESSION ANNUELLE ADDEC Du 15 au 17 novembre 2012

LILLE (59)

Thème de ces trois journées 2012 : « La nouvelle évangélisation, une chance à saisir pour mieux servir les jeunes... Par où commencer ? »

Renseignements et inscriptions : Secrétariat ADDEC, 31 avenue Camus, 44000 Nantes. Tél. : 02 40 20 00 60. E-mail : contact@addec.fr

SPECTACLES

ÉVEIL À LA FOI

Éveiller à la foi par le conte musical, c'est la démarche artistique de Jean-Claude Labbé. Avec *Le secret de l'arbre de Noël*, il raconte aux 3-11 ans des « histoires bibliques où il est question d'arbres et de promesse de naissance, jusqu'à l'événement de la naissance de l'enfant de la crèche qui se donne à nous comme un fruit ». Avec *Jonas*, ce sont les 6-12 ans qui partent « pour un voyage imaginaire à travers chansons et décors qui se transforment ». La durée de chaque spectacle est adaptée à l'âge des enfants, les contraintes techniques sont minimales (« une salle vide et propre dans laquelle on a fait le noir ») et les tarifs dégressifs selon le nombre de séances achetées. Le site internet de Jean-Claude Labbé propose des extraits sonores et visuels (vidéo, diaporama) des deux spectacles.

Contact : Jean-Pierre Labbé, ARTENIR, 62 rue Abbé-Lecornu, 61100 Flers. Internet : <http://toutchant.free.fr> E-mail : toutchant@free.fr



Un enseignant a croisé leur route et leur vie en a été transformée.
Ils nous racontent cette rencontre décisive, inscrite dans le quotidien d'un établissement scolaire.

Éric de Labarre

« C'était un esprit libre »

À 16 ans, Éric de Labarre est en terminale littéraire au lycée Grand-Lebrun de Bordeaux. Il découvre la philosophie avec monsieur Duponchee, un professeur exigeant qui lui apprend la rigueur de la pensée.

L'année de terminale a mal commencé. La philosophie m'ennuyait. Je n'avais que 16 ans et les sujets abordés en cours étaient bien loin de mes préoccupations. Trois semaines après la rentrée, le premier sujet de dissertation est tombé : « Apprendre, c'est se souvenir. » J'ai bien cru que jamais je n'y arriverais. Après avoir beaucoup lu, je me suis lancé dans l'écriture. Huit jours plus tard, je recevais la note avec la plus grande surprise : 15/20. Ce fut un formidable encouragement ; j'ai énormément travaillé et pris goût à la discipline. Au point que j'ai obtenu un 17/20 en philo au bac et un accessit au concours général. Si j'avais eu un 6/20 à mon premier devoir, je n'aurais peut-être pas persévéré.



Éric de Labarre doit à son prof de philo...

disciple d'Emmanuel Mounier. Cela ressortait dans tous les chapitres d'un cours sans manuel, centré sur la métaphysique. La solidité de sa pensée impressionnait. Le monde aurait pu s'écrouler autour de lui sans qu'il ne change rien à ses convictions



Photos : DR / S. Horguelin

... rigueur de la pensée et refus du conformisme.

tant elles étaient enracinées. Il diffusait ainsi une forme de sérénité. C'était un professeur extrêmement exigeant avec les élèves. Le raisonnement proposé dans nos copies devait être impeccable. Beaucoup de mes camarades de classe ont tiré la langue et n'en ont sans doute pas gardé un bon souvenir. Ce n'est pas mon cas. Je lui dois d'avoir appris la rigueur de la pensée. Il a aussi développé chez moi un goût pour le refus du conformisme. Toute conviction n'était selon lui recevable qu'à condition d'être rigoureusement démontrée.

Mini-bio

- ▶ Né le 1^{er} mars 1954 à Bordeaux.
- ▶ 1959-1971 : élève à l'école Saint-Seurin puis au Collège Sainte-Marie - Grand-Lebrun, Bordeaux.
- ▶ 1975 : Diplôme de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.
- ▶ 1977-1978 : DEA de droit public, DEA de sciences politiques, diplôme d'administration des entreprises.
- ▶ Depuis 1979 : maître de conférences de droit public à la faculté de droit de l'Université Montesquieu - Bordeaux-IV.
- ▶ 1984 : entrée aux Apel à l'école Saint-Gabriel, Bordeaux.
- ▶ 1994-1998 : président départemental des Apel (Gironde).
- ▶ 1998-2002 : président de l'Unapel, Paris.
- ▶ 2003-2007 : président de l'Unapec puis de Formiris, Paris.
- ▶ Depuis 2007 : secrétaire général de l'enseignement catholique, Paris.

Notre professeur, monsieur Duponchee, m'a beaucoup marqué bien que je n'aie aucun souvenir d'échanges personnels avec lui. J'étais un élève timide qui n'aurait jamais osé aller parler à un tel enseignant à la fin du cours. La participation des élèves était d'ailleurs limitée tant le niveau d'abstraction était élevé. C'était un personnage atypique, décalé, un esprit libre dans un établissement où les enseignants respiraient le classicisme. Je me souviens de lui comme d'un pur intellectuel, probablement mal intégré parmi ses pairs. Il a d'ailleurs quitté le lycée – on disait alors le Collège – deux ou trois ans après que j'ai passé le bac. Il semblait sortir des années 40 avec ses petites lunettes rondes et ses cravates étroites, ce qui lui donnait un caractère intemporel. M. Duponchee était profondément chrétien,

Entre plusieurs projets

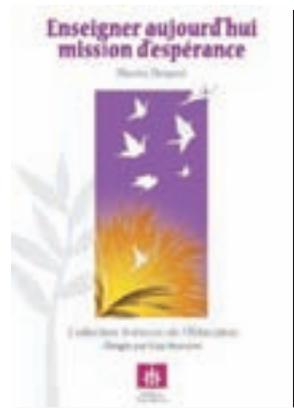
Aussi étonnant que cela puisse paraître, j'établis un lien avec Mai 68 qui m'a conduit à cultiver une grande indépendance d'esprit. Ces événements que j'ai traversés à 13 ans et demi, m'ont amené à considérer que beaucoup de choses pouvaient être contestées sans pour autant renverser la table. M. Duponchee qui n'avait ressenti, pour sa part, aucune rupture en 68, m'a pourtant conforté dans l'idée qu'intellectuellement rien n'était jamais acquis. J'avais un ami de classe très proche, bien plus contestataire que je ne l'étais, qui habitait entre le lycée et mon domicile. Nous rentrions ensemble et avons passé des heures sur le pas de sa porte à débattre de la vie, de la mort et de ces cours de philo qui nous passionnaient. En fin de terminale, je me suis inscrit en hypokhâgne pour continuer la philo. Mais tiraillé entre plusieurs projets, j'ai aussi passé le concours d'entrée à Sciences-Po Bordeaux, que j'ai réussi. Finalement, c'est mon intérêt pour la chose publique, les questions politiques, puis pour le droit, qui l'a emporté. Je ne me suis jamais replongé dans Kant ou Bergson, mais j'ai gardé un goût prononcé pour la spéculation intellectuelle, peut-être à l'excès...

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

ENSEIGNER AUJOURD'HUI : MISSION D'ESPÉRANCE

Ce ne sont pas d'abord des méthodes ou des modes pédagogiques qui répondent aux besoins scolaires et aux attentes éducatives. Dans son livre, Maurice Bergeret nous redit que « l'éducation est surtout une question de regard ». Il s'inscrit en cela dans le sillage des fondateurs et fondatrices de l'enseignement catholique, qui n'ont pas gémi sur leur temps mais ont tenté d'inventer des réponses nouvelles et audacieuses à des situations qu'ils jugeaient non satisfaisantes. C'est bien parce que la vie l'emporte toujours sur la mort que nous ne pouvons pas désespérer d'un jeune, même dans des situations qui, à échelle humaine, pourraient paraître désespérantes.

Le frère Maurice Bergeret (mariste) a été secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. Son livre est préfacé par Paul Malartre et postfacé par Isabelle Parmentier.



BON DE SOUSCRIPTION (valable jusqu'au 31 mai 2012*)

M. : Institution :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :@.....

Commande au tarif de souscription ci-dessous. (Après le 31 mai 2012 : 19,90 € l'exemplaire + port)

..... x 1 exemplaire à 17,90 € l'exemplaire = € x 10 exemplaires à 15,30 € l'exemplaire = euros

..... x 20 exemplaires à 14,20 € l'exemplaire = € TOTAL : euros

Frais de port gratuits pendant la souscription. *Après le 31 mai 2012 : 19,90 € l'exemplaire + port.

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque, à : Éditions Don Bosco, 75 rue Alexandre-Dumas, 75020 PARIS.

Courriel : edb@salesien.com - Tél. : 01 44 93 97 24. Fax : 01 43 71 08 58.



INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Bacheliers 2012

- ✓ Une formation de haut niveau universitaire pour acquérir une culture générale ouverte sur le monde contemporain
- ✓ Une Licence d'État, filière sélective

NOUVEAU
septembre 2012
en cours d'habilitation

LICENCE HUMANITÉS et anthropologies contemporaines

■ Une formation pluridisciplinaire

assurée par les six facultés de l'Institut Catholique de Paris :

- > Philosophie
- > Éducation
- > Théologie et sciences religieuses (*Theologicum*)
- > Lettres
- > Sciences sociales et économiques
- > Droit canonique

■ Deux mentions

- > Théologie et Philosophie
- > Diversité en éducation

■ Une licence d'État, de nombreux débouchés :

- > Au sein de l'ICP : Masters Education, Développement durable, Ressources humaines, Tourisme
- > Enseignement
- > Écoles de commerce, de journalisme et de communication
- > Concours administratifs

→ Pour en savoir plus : licence.humanites@icp.fr

Institut Catholique de Paris 21, rue d'Assas 75006 Paris. Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'Utilité Publique





Abonnez-vous!

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

MONTANTS DES ABONNEMENTS :

L'abonnement : **45 €**
6 numéros par an
 + les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
 Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.